DOSSIERS
DIFFICILE DE TOUCHER LES «PENSIONS» A 29

100 ANS VERS UN NOUVEAU SIÈCLE

ARTS SPECTACLES
LA COURSE AUX OSCARS D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 1996

Trois religieuses menacées de prison... pour les forcer à témoigner

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'ex-avocat des soeurs du Bon-Pasteur, Me Jean-Pierre Cantin, demande à un juge d'envoyer trois soeurs en prison pour les forcer à témoigner !

« L'affaire devient rock' n roll », avoue l'avocat de Me Cantin, Me Jean-Pierre Sheppard.

Me Sheppard a fait parvenir des *subpoenas* à trois religieuses de la congrégation des soeurs du Bon-Pasteur, la supérieure de la communauté, la secrétaire générale et la trésorière. Il leur demandait de se présenter en cour cette semaine et d'apporter avec elles plusieurs documents dont la liste détaillée de toutes les immobilisations de leur corporation, ainsi que la liste de leurs actions, obligations, et dépôts à terme.

Une requête pour mandat d'amener

L'avocat des soeurs, Me Pierre Latraverse, a aussitôt demandé l'annulation des *sub-poenas* envoyés à ses clientes. Mais comme cette dernière requête n'avait pas été entendue cette semaine et voyant l'absence des soeurs en cour, Me Sheppard a déposé une requête « pour mandat d'amener ». Dans cette requête, au nom de Me Jean-Pierre Cantin, Me Sheppard demande au juge que « si nécessaire soient détenues sous garde et/ou emprisonnées jusqu'à ce qu'elles aient rendu témoignage », les trois soeurs qui ont reçu un *sub-poena*.

Du côté des soeurs, on considère cette requête comme un abus de procédure, et une tentative d'intimidation. Il serait surprenant qu'un juge accepte une telle requête, qui a quand même été déposée devant la cour supérieure, à Montréal, la semaine dernière.

« Le procureur de Cantin de l'époque a refusé d'interroger soeur Picard à

Voir PRISON en A2 ➤

Orchestre de 2845 musiciens

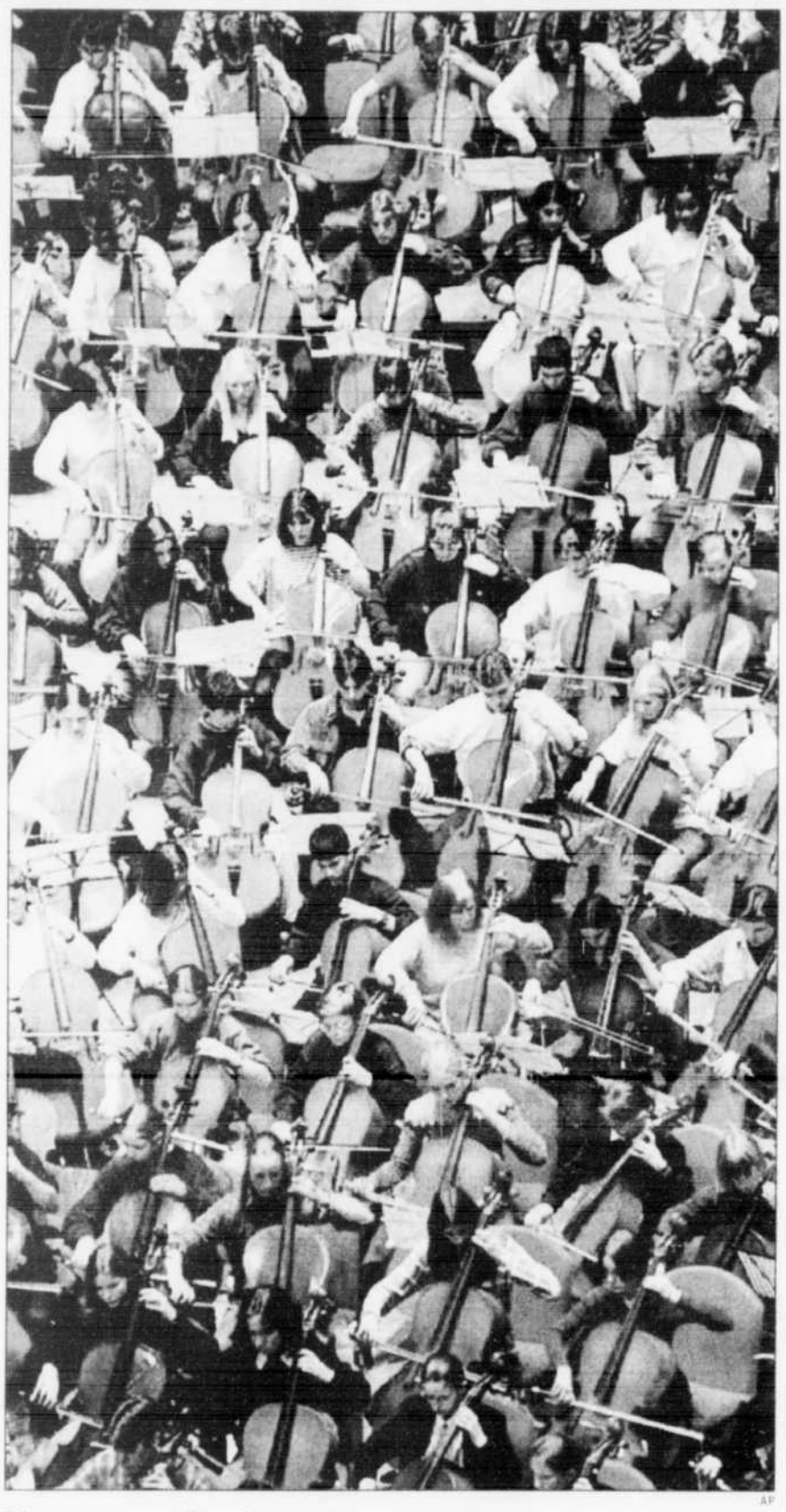

AP

Tout un orchestre. **Un total de 2845 jeunes musiciens ont pris d'assaut jeudi, le temps d'un concert, le Symphony Hall de Birmingham en Angleterre. Ils étaient si nombreux qu'il n'y avait pas de place pour le public. Il s'agit du plus grand orchestre de jeunes jamais constitué, un nouveau record Guinness. Notre photo montre uniquement une partie de la section violoncelles de cet orchestre géant.**

LEADERSHIP DE MICHEL GAUTHIER

Le Bloc en crise

Le député Réal Ménard demande à son chef de réfléchir à son avenir

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Moins d'une semaine après avoir été choisi candidat bloquiste dans Beauharnois-Salaberry, Daniel Turp est devenu hier persona non grata au sein du Bloc québécois.

Des déclarations controversées de M. Turp mettant en doute le leadership de Michel Gauthier, diffusées à l'émission Le Point de Radio-Canada, jeudi soir, ont soulevé l'ire des députés à un point tel qu'un d'entre eux, Yvan Loubier, réclame maintenant sa tête.

Yvan Loubier invite Turp à quitter le parti

Mais au même moment, le député bloquiste Réal Ménard a demandé à M. Gauthier de réfléchir à son avenir comme chef de la formation estimant que celui-ci n'a pas pu mener à bien une série de réformes internes exigées par les députés et qui auraient pu, notamment, clarifier les positions que défend le parti.

« On est arrivé à l'heure de vérité », a affirmé M. Ménard à sa sortie des Communes.

« Ce que je demande à M. Gauthier, a-t-il poursuivi, c'est de considérer, dans la décision qu'il aura à prendre dans les prochains jours, l'intérêt du parti. » M. Ménard estime que pour déterminer son avenir, le chef Gauthier dispose de quelques jours — jusqu'au prochain caucus du parti, mercredi.

De son côté, Yvan Loubier a écrit de son propre chef une lettre à M. Turp dans laquelle il lui demande carrément de renoncer à porter les couleurs du Bloc québécois aux prochaines élections, prévues d'ici à 12 mois.

« C'est un double coup en-dessous de la ceinture qu'il a asséné à Michel Gauthier », a déclaré au SOLEIL M. Loubier, qui cachait mal sa colère.

Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot est d'autant plus furieux que le chef bloquiste a mis tout son poids afin que Daniel Turp, qui est également président de la commission politique du parti, soit choisi à l'assemblée d'investiture dans Beauharnois-Salaberry, demain.

M. Loubier, qui demande à M. Turp

Voir BLOC en A2 ➤

À la recherche d'indices

REUTER

Des hommes-grenouilles **inspectent la carcasse du Boeing 767 d'Ethiopan Airlines sur les côtes de l'océan Indien, aux Comores, à la recherche d'indices sur les circonstances de la tragédie. Hier, 11 des 50 survivants de la catastrophe, qui a fait samedi 125 morts, sont arrivés à Addis-Abeba en provenance de Nairobi. La police a confirmé que les pirates de l'air étaient éthiopiens.**

75 000 $ cachés dans une cour

9 mois plus tard, 12 personnes arrêtées

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Cachez 75 000 $ dans votre cour et déclarez ensuite qu'on vous les a volés. Pas sûr que les policiers prendront votre affaire au sérieux. Et pourtant...

Un tel vol a bel et bien eu lieu à Pont-Rouge, à l'ouest de Québec, en février. L'enquête de la Sûreté du Québec vient de déboucher, neuf mois plus tard, sur l'arrestation de 12 personnes.

La victime est un homme de 68 ans habitant le rang Grand Capsa. Le sexagénaire avait préféré cacher son bas de laine sur son terrain, plutôt que de le confier à une institution financière, raconte-t-on du côté de la SQ.

Ses proches devaient être dans la confidence puisque l'un de ses neveux, âgé de 41 ans, figure au nombre des personnes interpellées.

« Son neveu aurait planifié le coup, mais le vol a été perpétré par trois autres personnes », a laissé savoir l'agent Réal Ouellet, de la SQ.

De fil en aiguille, l'enquête a pris une ampleur insoupçonnée. Avant-hier, des perquisitions ont été menées à Pont-Rouge, Saint-Augustin et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Des visites payantes puisqu'elles ont permis, outre les arrestations, la saisie de 400 plants de marijuana et de tout l'attirail nécessaire à une telle production. Trois personnes devaient comparaître, hier, au palais de justice de Québec, relativement à cette culture.

Une importante saisie à laquelle il manquait toutefois le fameux butin, déplorent les policiers, qui n'ont pas retrouvé les 75 000 $ dérobés.

L'ARGENT

Le Plan Paillé

Deux ans plus tard, il y a deux survivants pour chaque échec.

PAGE B 1

LA MÉTÉO

Maximum -1, Minimum -4

Nuageux avec éclaircies. Demain, nuageux, possibilité de pluie verglaçante. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 331
FLORIDE, 2.25 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1.75 $ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50 $ PLUS T.P.S T.V.Q.

HONDA Produits Mécaniques
Voici la souffleuse par excellence
Déblaie une voie de 28 po et lance la neige jusqu'à 50 pieds
LAURENTIDES SPORTS SERVICE
VENTE - LOCATION PIÈCES - SERVICE 304232
Meilleur prix en ville 849-2824

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

LES RETOURNES

PRISON
Les soeurs du Bon-Pasteur sont devant la cour depuis juillet

Suite de la Une

plusieurs reprises (en juin) ... réservant ses droits pour plus tard... les procureurs avaient convenu que ce nouvel interrogatoire devrait se tenir après l'interrogatoire de Cantin..., écrit l'avocat des soeurs, Me Pierre LaTraverse, dans sa requête pour voir rejetés les trois *sub-poenas*

PAS ENCORE DANS LE DOSSIER

Me Sheppard rétorque qu'en juin, il n'était pas encore dans le dossier, et que, de toute façon, soeur Jacqueline Picard, la secrétaire générale de la communauté, était le témoin de Jean-Alain Bisaillon, et non celui de son client, Jean-Pierre Cantin.

Cantin, de son côté, a mis quatre mois de discussion avec l'avocat des soeurs avant de s'entendre sur une date pour son propre interrogatoire, la semaine prochaine.

Les soeurs du Bon-Pasteur sont devant la cour supérieure depuis juillet. Elles réclament la possession des actions du Marché central métropolitain, vendues à leur insu, disent-elles, à l'homme d'affaires Jean-Alain Bisaillon, et grâce à la complaisance de leur avocat (Me Jean-Pierre Cantin) et de leur comptable (Denis Schmouth), congédiés depuis. Les soeurs croyaient détenir les actions de Marché central en garantie des 80 millions $ qu'elles avaient prêtés et cautionnés dans ce vaste projet immobilier de Montréal

Depuis juillet, plusieurs jours ont été passés en cour et plusieurs requêtes ont été déposées. La cause n'en est pourtant qu'au stade de la préenquête.

Me Cantin a quant à lui inscrit une poursuite en diffamation de 27 millions $ contre les soeurs. Me LaTraverse, l'avocat des soeurs, craint que Me Cantin ne se serve de cette poursuite pour invoquer le conflit d'intérêts et refuser d'être interrogé par un avocat qu'il poursuit personnellement.

Il y a deux semaines, le propriétaire contesté de Marché central, Jean-Alain Bisaillon a été évincé de son bureau, remplacé par un séquestre intérimaire, à la demande des soeurs.

LE NOTAIRE ENCORE NOTAIRE

Par ailleurs, le notaire Gilles Saint-Pierre, mêlé au financement du Marché central, fait toujours partie de la Chambre des notaires. Son dossier a été analysé le 22 novembre par le bureau de l'ordre des notaires. Il risquait la radiation ou la limitation de son droit de pratique. La Chambre des notaires n'explique pas pourquoi on a songé à radier M. Saint-Pierre. « On n'a pas à justifier une enquête sur un de nos membres », dit le porte-parole de la Chambre des notaires, M. Antonin Fortin.

AUJOURD'HUI

Internet quand tu nous tiens !

André Forgues
Directeur de l'information

Le compte à rebours final est commencé. Dans six jours, LE SOLEIL se lèvera sur le réseau Internet et offrira aux internautes un contenu substantiel, adapté à ce nouveau médium et non pas tout bonnement calqué sur ce que nous vous proposons depuis 100 ans sur le papier.

Ah ! l'Internet ! Ghislaine Rheault a déjà décrit dans une de ses chroniques comme il peut être assommant pour les non-initiés d'entendre les branchés discuter dans leur jargon parsemé de WWW, de HTML et autre 28 800 bps ! (Remarquez que je connais bien des internautes qui apprécient la navigation sur l'inforoute mais qui sont loin d'être des cracks de la technique ce qui, heureusement, n'empêche rien.)

À compter de lundi et jusqu'à jeudi, dans une série de textes publiés à la UNE et dans la section Questions d'argent, Pierre Asselin et Yves Therrien vous surprendront peut-être en exposant ce qu'est devenu le réseau Internet, l'activité économique qu'il engendre même chez nous et l'avenir qu'il nous réserve. Comment se brancher ? Qu'est-ce que ça donne ? Combien ça coûte ? Qui sont les internautes ?

Vous trouverez aussi dans le cadre de cette série toutes les réponses aux questions que nous n'osez plus poser, de peur de passer pour un arriéré technologique.

Tout cela dès lundi sur ce bon vieux papier journal !

P. S. : Et aussi à **www.lesoleil.com** dès les petites heures du matin, le 6 décembre.

BLOC
Par la peau des dents

Suite de la Une

de renoncer aussi aux fonctions qu'il occupe au sein du Bloc québécois, a averti les proches conseillers de Michel Gauthier de sa démarche. D'autres députés ont aussi été avisés et ils appuient cette demande de démission.

Défait en mars aux élections partielles dans Papineau-Saint-Michel par le ministre Pierre Pettigrew, M. Turp a remporté par la peau des dents l'investiture bloquiste, étant fortement contesté par un candidat local, André Daoust.

M. Loubier a aussi mis son organisation au service de M. Turp, censé être un des candidats vedettes du Bloc québécois au prochain scrutin. Michel Gauthier n'a pas voulu commenter cet autre épisode qui secoue son parti, mais son entourage a indiqué qu'il n'a guère apprécié ces propos.

Dans sa lettre au ton acerbe envoyée à M. Turp, Yvan Loubier soutient n'avoir jamais été témoin d'un tel manque de loyauté.

« Mais qui êtes-vous, M. Turp, pour demander à votre chef de faire ses preuves et pour avoir même l'ombre de la prétention de pouvoir prendre sa place ? » demande le député Loubier, qui souligne au passage « l'immensité » de « l'ego » de M. Turp.

D'autres députés bloquistes interrogés hier se sont montrés tout aussi cinglants. « J'ai trouvé cela d'une effronterie complète. J'ai toujours dit qu'un nombril n'a pas d'intelligence en politique », a commenté Gaston Leroux, député de Richmond-Wolfe.

Le leader parlementaire Gilles Duceppe s'est quant à lui dit « estomaqué » d'entendre les propos de M. Turp. « Je n'ai jamais rien vu de tel en politique. »

Lors du reportage du Point consacré à l'avenir du Bloc québécois, Daniel Turp a déclaré que Michel Gauthier avait encore des preuves à faire comme chef bloquiste.

À la lumière des sondages qui indiquent que le Bloc québécois est maintenant talonné par les libéraux de Jean Chrétien au Québec, il a ajouté que des militants pourraient exiger une course à la direction et qu'il pourrait être candidat.

« M. Gauthier doit faire ses preuves. Et je pense qu'il y a beaucoup de députés, de militants et de membres qui veulent qu'ils fassent ses preuves. Je suis un de ceux-là. S'il ne réussit pas, des membres, des militants vont peut-être souhaiter qu'il y ait une course au leadership », a-t-il déclaré.

« Si un jour les militants sont invités à choisir un nouveau chef, j'y réfléchirai. Je me poserai bien des questions, je me demanderai si je suis quelqu'un qui peut relever le défi », a-t-il ensuite ajouté. M. Turp n'a pas donné suite hier aux appels du SOLEIL.

Cette controverse a par ailleurs relancé hier les rumeurs de putsch qui circulent depuis quelques semaines et qui prêtent des intentions à Gilles Duceppe de vouloir prendre la tête du Bloc québécois.

En entrevue, M. Duceppe a tué dans l'oeuf ces rumeurs, que répandent selon lui certains députés. « Je n'ai pas les qualités d'un putschiste », a-t-il soutenu, traitant « d'ordures » ceux qui répandent « ces faussetés ».

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 30-11-96
586267 gagne 50 000$
86267 gagne 5000$
6267 gagne 250$
267 gagne 25$
67 gagne 5$

SUPER 7
tirage du 30-11-96
5-9-12-17-36-44-45
(complémentaire) 35

EXTRA
865510

LA QUOTIDIENNE
tirage du 30-11-96
6-8-7
5-9-4-6

BANCO
tirage du 30-11-96
9-10-12-17-22-23-26-27-33-40-41-43-45-47-48-54-57-63-65-67

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 16
Le Québec et le Canada ..... 17 à 25
Le Monde ..... 26, 28 et 32
Dossiers ..... 29 et 30
Opinions 31

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 16
Bourses ..... 5 et 6
Carrières et Professions ..... 7 à 11
Décès ..... 13 à 15

CAHIER C SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Jeux et B.D. 7

CAHIER D
Arts et spectacles ..... 1 à 17
Votre agenda 16
Ce soir à la télé 16
La bonne table ..... 18 à 22

CAHIER E
Partir ..... 1 à 10

CAHIER F
Habitat/ Déco ..... 1 à 6
Horoscope/ Mot fléché 14
Annonces classées ..... 6 à 16

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

Rendez-le aux anges!

LE CHAPSKA RAT MUSQUÉ 169.95

Une boîte-cadeau de luxe signée le 31. Grand style du chapeau à rabats anti-froid et cordon de cuir. Noir ou brun. P.m.g.tg. Rég. 199.00*

LE GANT PEAU DE PORC LOGO CANARD 15.99

Un gant souple avec chaude doublure brossée. Petit logo brodé canard cousu au poignet. Noir, chocolat, brandy. P.m.g.tg. Rég. 20.00*

LE PULL CÔTELÉ COL CHINÉ ZIP 59.95

Pure laine d'agneau, tricot larges côtes, col et poche chinés en contraste. Bordeaux, marine, charbon. P.m.g.tg. Rég. 85.00*

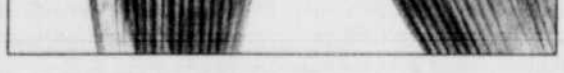

LA CHEMISE LAINAGE RUSTIQUE 49.95

Une exclusivité, chaud mélange de laine, empiècements de cuir aux coudes. Charbon, taupe, vert, marine, bordeaux. Rég. 65.00*

Du 1er au 23 décembre, magasinez du lundi au vendredi jusqu'à 21 heures, samedi de 9 h 30 à 17 h 00, dimanche de 12 h 00 à 17 h 00.

la maison simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Traiteur et livraison 522-3555
Buffets à partir de 7,95$/pers.
20$ de rabais
2005 d'achats minimum avant taxes et livraison
Valide jusqu'au 31 Déc. 96. Un coupon par client

POHÉNÉGAMOOK

Deux aubergistes mis à l'amende

Un couple devra payer 550 000 $ pour non-respect d'un contrat

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ POHÉNÉGAMOOK — Au terme d'un long procès et dans un jugement élaboré de 36 pages, le juge Jacques Lévesque de la cour supérieure a condamné M. Francis Lavoie et Mme Monette Landry de Pohénégamook à verser une somme de 558 000 $ en dommages et intérêts à une compagnie appartenant à M. Gaston Fournier, également de Pohénégamook, relativement à une clause non respectée dans le contrat de vente d'un établissement hôtelier.

Le 30 septembre 1989, Francis Lavoie et Monette Landry ont vendu le bar «Belle-Rive» à M. Gaston Fournier. Le contrat de vente comprenait une clause de non-concurrence ou ils s'engageaient à s'abstenir d'agir directement ou indirectement comme propriétaires, employés, actionnaires ou bailleurs de fonds dans un commerce ou une entreprise de même nature que celui vendu. Cependant, quelque temps après, les deux personnes ont été identifiées comme gestionnaires de l'auberge «Le Cygne Blanc», située à proximité du bar «Belle-Rive».

M. Gaston Fournier a aussitôt demandé une injonction interlocutoire qui lui a été accordée le 18 septembre 1991. Toutefois, même s'ils s'étaient engagés à le faire, M. Lavoie et Mme Landry n'ont pas respecté l'injonction interlocutoire. Ils ont été condamnés, le 26 novembre 1996, à payer une pénalité de 1000$ par jour d'infraction, soit la somme de 158 000$, ce qui correspond à la durée de la clause en question, qui était de trois ans à partir de la date de prise de possession. «S'ils avaient respecté l'injonction en 1991, nous aurions tout de même procédé, mais l'amende aurait été moindre puisque le montant couvre une période de 158 jours qui a pris fin le 1er août 1992», ajoutait Me April. «Ils disaient qu'ils étaient à l'auberge de façon bénévole et pour passer le temps, alors qu'il a été prouvé qu'ils s'occupaient de la totalité de l'administration, louaient les chambres, engageaient les orchestres, organisaient des soirées, achetaient la publicité et la bière, et effectuaient toutes les autres activités effectuées par un gestionnaire normal», affirme Johanne April.

Rejoint à son domicile par LE SOLEIL, M. Francis Lavoie a déclaré ne pas avoir l'intention d'aller en appel. «Je juge le montant de l'amende équitable. À moins que mon avocat n'en décide autrement, je ne pense pas aller en appel. Je vais payer ce que je dois.» Pour Me Johanne April, plusieurs personnes qui vendent de tels établissements signent des clauses de non-concurrence et ne les respectent pas. «Les gens pensent qu'ils ne pourront pas être poursuivis, mais ce jugement nous prouve le contraire et démontre l'importance de respecter de telles clauses.»

COLLABORATION STÉPHANE VERREAULT

L'impact de la voiture contre le camion-remorque fut terrible, réduisant l'automobile en un tas de ferraille.

Le supérieur des Rédemptoristes meurt dans un horrible face-à-face

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINTE-ANNE — Le supérieur provincial des Rédemptoristes, Marc-André Boutin, a perdu la vie dans un accident de la route, hier, à Château-Richer.

«Pour notre communauté, sa disparition équivaut à la disparition d'un évêque pour un diocèse», a témoigné le conseiller de la congrégation, Mario Doyle.

«Il était presque arrivé lorsque l'accident s'est produit... Il revenait de Montréal où il était allé rencontrer des confrères.»

L'impact s'est produit peu après minuit hier. Il a été foudroyant. La voiture de Marc-André Boutin, 51 ans, a heurté de plein fouet un camion-remorque, qui filait en direction ouest sur le boulevard Sainte-Anne.

La Sûreté du Québec croit que le supérieur s'est assoupi au volant. Elle ne voit aucune autre explication au fait qu'il se soit soudainement retrouvé dans la voie opposée à la sienne.

Le père Marc-André Boutin

«Il était dans la force de l'âge. C'était un homme très dynamique», remarque le père Doyle.

Les Rédemptoristes comptent quelque 6000 membres dans le monde. Le père Boutin était responsable d'une partie d'entre eux. Soit ceux du Québec, bien sûr, mais aussi ceux du reste du Canada francophone, d'Haïti et même du Japon, où des confrères de la communauté sont établis.

Ses funérailles auront lieu mercredi ou jeudi. Des visiteurs du monde entier devraient y assister, croit Mario Doyle, qui dirige le séminaire Saint-Alphonse, à Sainte-Anne-de-Beaupré, un établissement centenaire.

Marc-André Boutin est décédé de façon tragique. Des ambulanciers, pourtant aguerris, ont déclaré n'avoir jamais vu pareil accident.

La scène était si épouvantable que c'est dans un garage que le corps de la victime a été extirpé de l'amas de ferraille. À l'abri des regards.

Il a également fallu plusieurs heures pour sortir le semi-remorque du fossé où il s'était enlisé.

Depuis hier matin, le père Guy Pilote assume l'intérim à la tête des Rédemptoristes du Québec, une congrégation religieuse fondée en 1732 en Italie.

LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Les Ateliers du Carnaval de Québec ont levé le voile, hier, sur quelques-uns des chars allégoriques qui feront le prochain défilé.

Le défilé du Carnaval sera plus magique

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les carnavaleux auront d'agréables surprises lors des deux défilés du Carnaval de Québec. Les gros chars allégoriques seront nombreux, et animés en plus.

«Ça me rappelle les chars des belles années 1985-1986», laisse tomber M. Daniel Bouchard, le directeur des ateliers du Carnaval. Impossible de savoir le nombre exact de chars qui composeront les deux parades. Il faut garder un peu de mystère. Mais les employés de l'atelier n'ont pas chômé. L'an dernier, seulement trois gros chars et sept petits furent fabriqués aux ateliers du Carnaval. Cette année, huit gros chars y seront fabriqués.

Il y aura au moins un élément en mouvement par char

En plus, chaque char aura au moins un élément en mouvement. L'accent a été mis sur la mécanique, fait remarquer M. Bouchard. Tous les chars tourneront autour du thème de l'hiver. Les ouvriers étaient à terminer deux chars hier, l'un représentant des harfangs des neiges qui épieront les participants à la fête, et l'autre ayant pour thème la cabane à sucre. Beaucoup de lumières dans les érables et des personnages très colorés. D'autres chars sont déjà complétés et sont gardés loin des yeux indiscrets, dans un entrepôt sur les terrains d'Expo-Québec. Il faut en montrer un peu pour susciter la curiosité, mais pas trop afin de ne pas briser le charme.

Les chars sont fabriqués à partir de dessins du caricaturiste Serge Gaboury. Chacun demande environ 1000 heures de travail et nécessite environ 5000$ de matériel. La valeur réelle de chaque char est de 30 000$, mais les ateliers du Carnaval réussissent à limiter le coût à environ 20 000$ en récupérant le maximum de matériel sur les précédents chars, explique M. Bouchard. Préparer une parade procure du travail à 27 personnes pendant six à sept mois.

Les dirigeants du Carnaval subiront un test important dans 48 heures. C'est en effet lundi matin que la programmation de la prochaine édition du Carnaval sera dévoilée. C'est à ce moment que l'on saura les moyens imaginés pour faire oublier l'absence des duchesses et de la reine.

LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Tous les design des chars sont signés par le caricaturiste Serge Gaboury

Lumina Van 1996
359$ PAR MOIS
Prêt-rachat Royal
AUCUN COMPTANT
TOUT EST INCLUS:
TAXES, TANSPORT ET PRÉPARATION
1er VERSEMENT EN FÉVRIER 1997
Prix de vente: 21 300$. Intérêts: 5747,44$. Taux: 6,75%. Durée: 58 mois. Obligation totale: 20 822$. La voiture achetée devra être remise à l'institution financière en remboursement du solde du prêt à moins que l'emprunteur paie ou refinance le solde du prêt.

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.
AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND
(418) 687-5170
2733115

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

SAINTE-FOY

«Jungle aquatique»

Aujourd'hui et dimanche se tient à la piscine Sylvie-Bernier, de 13 h à 15 h 30, «La jungle aquatique». Tous sont invités à participer à cette activité très populaire. Au programme, corde à Tarzan, corde à singe, pont de tapis, ski nautique, pieuvre gonflable, etc. Pour les horaires des activités aquatiques, communiquez à l'INFO-BAIN au 650-7966.

CHICOUTIMI

Restaurant incendié

Le restaurant bien connu Le Deauville, situé sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, a été lourdement endommagé par un incendie vers 16 h 50 hier. Selon les premières constations des gens du service de protection contre les incendies, les flammes auraient pris naissance dans la cuisine du restaurant. Le sinistre, qui a causé des dommages évalués à 100 000 $, serait de nature accidentelle. Personne n'a été blessé dans cet incendie. L'édifice avarié loge également une discothèque et un bar, qui ont été légèrement abîmés par l'eau et la fumée. C.B.

QUÉBEC

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Accident mortel, autoroute Laurentienne

Une jeune femme de Beauport a perdu la vie vers 17 h 10, hier, après avoir heurté un poteau soutenant un panneau de signalisation sur l'autoroute Laurentienne, direction nord, à la hauteur de la sortie Charlesbourg. Isabelle Tremblay, 24 ans, était seule à bord de son véhicule au moment de l'accident. Selon des témoins, l'automobiliste aurait perdu la maîtrise de sa voiture après qu'un autre véhicule lui ait coupé le chemin. L'automobile de la victime a percuté le poteau au niveau de la portière gauche avant, ne laissant aucune chance de survie à la conductrice. C.B.

LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

«Marmites de Noël 96»

L'Armée du salut a lancé sa campagne de souscription «Marmites de Noël 1996» en offrant un souper populaire aux gens d'affaires de la région de Québec. Ceux-ci se retrouvaient, le temps d'un repas, dans la peau d'un démuni. Me Cyrille Delage (2e à gauche) a procédé au lancement en compagnie de Mme Francine Roberge, conseillère et responsable des dossiers «loisirs et vie communautaire» de Québec. L'argent recueilli servira à offrir des paniers de Noël aux familles démunies et aux défavorisés. Le surplus sera remis aux services d'aide à la famille de l'Armée du salut. Ceux-ci oeuvrent toute l'année.

Montres Fila, acier inoxydable, mouvement suisse, étanche.

Femme 350.00
Homme 275.00

PENELOPE
Place Sainte-Foy
653•0945

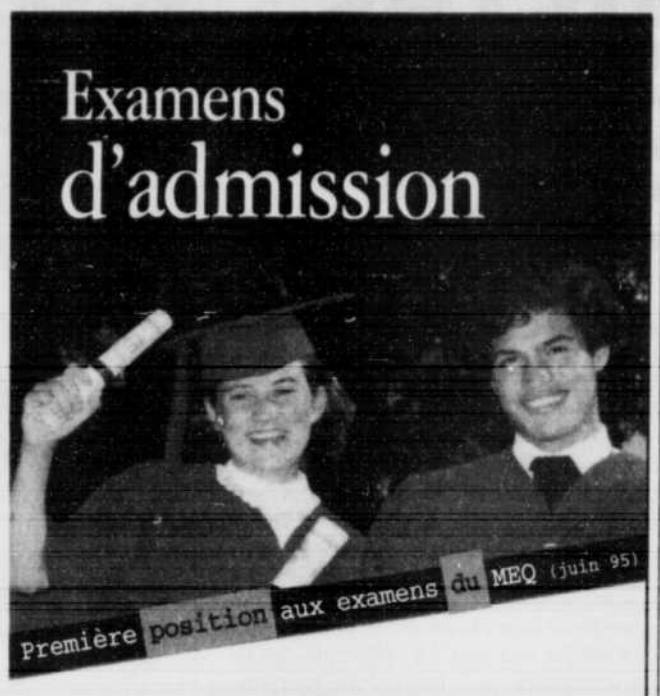

Collège Saint-Charles-Garnier

DE 1re À 5e SECONDAIRE

Le 7 décembre et le 11 janvier à 8 h 30

Aide financière disponible. En 1996-97, 50 élèves ont bénéficié d'une bourse d'études.

1150 boul. René-Lévesque Ouest Québec (Québec) G1S 1V7

collège saint-charles garnier

681.0107

Le diplôme Saint-Charles-Garnier... une formation globale à ta portée

PUBLIREPORTAGE

Pieds mouillés l'hiver?

Plus jamais, avec les bottes ANFIBIO!

Ça devait bien arriver: la première tempête de neige, celle qui éveille l'enthousiasme des skieurs et qui suscite l'angoisse des automobilistes. Mais, adeptes de sports d'hiver ou simples marcheurs du dimanche, nous sommes tous égaux devant cette banale fatalité: le sol revêt son grand tapis blanc et... les bottes de l'année précédente ne sont plus aptes à remplir leur mandat. Bref, cette année encore, le citoyen nordique se trouvera fort dépourvu quand l'hiver sera venu...

Trop souvent nous avons été tentés d'acheter la première paire de bottes que nous avons croisée sur notre chemin. Trop souvent nous nous sommes retrouvés avec, aux pieds, des bottes certes jolies, apparemment confortables, mais qui, lorsque mises au défi hivernal, avec toute cette «sloche» qui les imprègne de calcium, ne passaient pas le test. Pour résister à notre climat austère et inconséquent (il neige, puis il pleut, puis ça gèle à nouveau et il faut lancer les grandes «salières» au secours des automobilistes), il faut des bottes chaudes, parfaitement imperméables, aux semelles antidérapantes et - élégance oblige - au style attrayant.

Ce sont ces contraintes typiquement québécoises que les artisans de l'équipe De Luca avaient en tête lorsqu'ils ont conçu, il y a sept ans, les bottes ANFIBIO. Ils ont prouvé, envers et contre tout, que le confort était possible, même à 30 sous zéro, les pieds dans la gadoue, quand l'autobus s'obstine à ne pas arriver.

L'expertise italienne, adaptée aux rigueurs de notre climat

L'Italie est célèbre, entre autres, pour la beauté et la qualité de ses bottes et chaussures. Mais si l'escarpin classique de cuir fin se porte avec la même désinvolture dans les salons de Milan comme dans ceux de Montréal, les bottes de chevreau à talons effilés résistent certainement mieux aux rigueurs toutes relatives du climat italien qu'à nos hivers sibériens. Néanmoins, l'expertise italienne en cordonnerie demeure exceptionnelle, que ses artisans soient à Rome ou à Montréal.

C'est donc avec le souci de perpétuer ici cette tradition d'excellence que l'entreprise De Luca a été fondée, à Montréal, en 1968, par un cordonnier italien. Presque 30 ans plus tard, ses dirigeants se targuent de maintenir cette philosophie artisanale qui permet un meilleur contrôle de la qualité et ce, malgré l'expansion de l'entreprise qui emploie plus de 80 spécialistes dans la fabrication de bottes d'hiver; des artisans passionnés, qui s'acharnent à parfaire leur produit, à l'instar de leur Président et directeur général, Vincenzo Passarelli, qui accuse fièrement plus de 45 années dans ce métier trop souvent méconnu.

Une spécialité: les bottes d'hiver

De Luca a donc fait de la botte d'hiver son seul produit. Cette grande spécialisation permet à l'équipe de concerter ses efforts dans la recherche de matériaux et de méthodes de fabrication qui mènent à la perfection; une perfection qui, pour De Luca, se traduit par la création de bottes confortables et résistantes aux rigueurs de nos hivers.

Les artisans de l'équipe De Luca ne sont pas peu fiers de leur collection de bottes d'hiver haut de gamme éloquemment baptisée ANFIBIO. Amphibies, effectivement, puisqu'elles traversent sans tourment ces eaux riches en calcium qui font partie intégrante de nos hivers québécois. Mais ANFIBIO, c'est beaucoup plus que des bottes imperméables...

Enfin un cuir imperméable: le cuir ANFIBIO !

Les bottes ANFIBIO, c'est d'abord le cuir ANFIBIO; un cuir traité, importé exclusivement par De Luca, et dont les caractéristiques sont tout à fait exceptionnelles. Ce cuir parfaitement imperméable résistera aux imprégnations d'eau pendant des années. Alors que les cuirs habituellement utilisés en cordonnerie sont recouverts en surface d'un produit qui protège contre les infiltrations d'eau, l'imperméabilité des cuirs Anfibio est le résultat d'un traitement unique liant des substances chimiques à chacune des fibres de façon permanente. Il pénètre donc dans le cuir plutôt que de se contenter de le recouvrir. Par conséquent, même si le cuir est égratigné et que sa surface est écorchée, il garde ses propriétés imperméabilisantes, contrairement aux revêtements qui perdent leur étanchéité lorsqu'ils sont éraflés ou usés. ANFIBIO est donc le cuir véritable le plus imperméable qui soit, et il est réservé exclusivement à la fabrication des bottes qui portent son nom. Outre l'imperméabilité du cuir, l'étanchéité de la botte est assurée par des rubans hydrofuges qui recouvrent toutes les coutures afin de bien sceller la structure. Pieds mouillés? Plus jamais!

Trop chaud, c'est comme pas assez...

Tous ceux qui ont déjà opté pour des bottes de bonne qualité connaissent ce problème: bien que les bottes sont imperméables et que l'eau ne s'infiltre pas à l'intérieur, les pieds en ressortent humides. Cette moiteur est le résultat de la transpiration produite par les pieds qui sont alors un peu trop bien protégés contre le froid. Il fallait donc créer une semelle intérieure qui puisse absorber l'humidité et recycler la chaleur générée par le pied. L'équipe De Luca a relevé le défi. Une semelle métallique recouverte de laine est venu solutionner le problème. Grâce à ce concept unique, les bottes ANFIBIO sont chaudes et confortables parce qu'elles sont conçues pour s'adapter aux écarts de température les plus radicaux. De Luca a réalisé l'impossible: créer des bottes chaudes au maximum, mais qui ne provoqueront pas la transpiration abondante des pieds...

Adieu, cires et bombes aérosol !

Les propriétés imperméabilisantes des bottes ANFIBIO résistent donc aux éraflures et à l'usure normale. Mieux encore, le cuir ANFIBIO résiste également aux agressions du calcium. Bien sûr, direz-vous, il existe des produits qu'on nous vend à grand renfort de culpabilité lorsque nous faisons l'acquisition d'une paire de bottes et dont l'application rigoureuse et assidue protégera le cuir contre tous les produits chimiques qui l'attendent au détour. Nous achetons presque tous et toutes ces produits (après tout, l'achat d'une paire de bottes constitue un investissement important et nous voulons protéger notre capital), mais qui d'entre nous les utilise vraiment? Et assidûment? Un petit coup d'oeil dans l'armoire où vous rangez ces produits saisonniers vous permettra de découvrir un cimetière de flacons aérosol inutilisés, périmés. À moins que ce ne soit la vue de vos bottes, version 95, qui ne vienne vous rappeler votre manque de persévérance.

Avec les bottes ANFIBIO, pas question de frotter, de cirer ou de vaporiser. Les recommandations d'entretien stipulent que pour maintenir le cuir en parfait état, les taches de calcium doivent être nettoyées, le plus rapidement possible, avec un linge humide, rien de plus. Un petit coup de chiffon chaque jour, et le tour est joué. La fin de la saison venue (voilà une pensée un peu précoce, mais enfin...), une application de silicone vous permettra de retrouver vos bottes ANFIBIO comme neuves, le prochain hiver venu.

Ces bottes sont faites pour marcher !

Il en sera ainsi pour plusieurs hivers avant que les premiers signes de détérioration n'apparaissent. En effet, des tests précis ont prouvé que les bottes ANFIBIO peuvent vous chausser confortablement pendant plusieurs années dans des conditions d'usage normal compte tenu qu'elles soient bien entretenues.

Elles sont donc confortables et durables. En plus, elles vous garderont sur pied, alors que les passants déraperont de chaque côté de vous. Ce sont des semelles spécialement conçues pour ANFIBIO qui assurent cette extraordinaire tenue, même sur les surfaces glissantes. Ces semelles de caoutchouc, antidérapantes et, évidemment, imperméables s'inspirent des pneus d'hiver dont les reliefs prononcés assurent une meilleure adhérence à la route. Elles vous garderont donc solidement sur pied tandis que les passants patineront à vos côtés.

Mode... de vie !

Lorsqu'on conçoit des bottes qui pourront passer avec autant de brio l'épreuve du temps, il faut s'assurer que leur style ne viendra pas trahir leur âge. Les bottes ANFIBIO sont donc classiques et intemporelles, de manière à résister aussi aux modes.

Le charme des bottes ANFIBIO réside alors dans la qualité des matériaux et la sobriété des lignes.

Voilà qu'on nous propose une collection version 96 qui, malgré les entraves imposées par les critères de confort et de qualité, évolue avec les tendances. On dénote, cette saison, une forme plus carrée et le choix d'un cuir gras au grain plus perceptible que par le passé. Pour les hommes, outre la botte courte lacée, on retrouve une botte plus urbaine, à tige plus haute. Pour les femmes, le fleuron de la collection est sans contredit la botte style cavalier, très haute, avec fermeture éclair à l'avant. Le talon plus élevé trahit une volonté de raffinement, qui ne supplantera jamais la principale préoccupation de cette marque dédiée au confort, mais qui dénote le souci de rejoindre une plus vaste clientèle. On porte maintenant ANFIBIO au travail comme aux loisirs, au théâtre comme au supermarché.

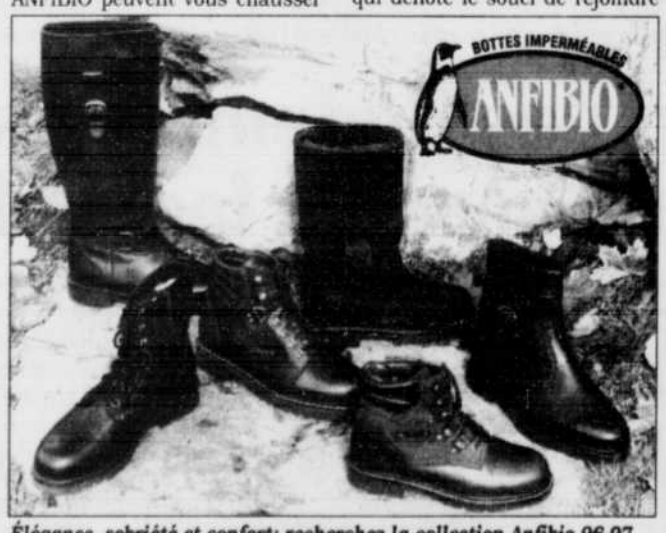

Élégance, sobriété et confort: recherchez la collection Anfibio 96-97 dans toutes les grandes chaines et boutiques spécialisées.

Seules les bottes ANFIBIO sont des... ANFIBIO

Une botte ANFIBIO demeure toujours une botte ANFIBIO, et la signature en atteste. Après tout, seule une botte ANFIBIO est fabriquée de cuir ANFIBIO, possède la semelle ANFIBIO, la fausse-semelle métallique recouverte de laine et le contrefort hyperrésistant. Porter ANFIBIO, c'est choisir le confort, malgré le mercure descendant et la gadoue qui ne demande pas mieux que de vous mouiller les orteils. C'est aussi choisir l'économie en optant pour des bottes qui sauront traverser plusieurs hivers malgré le cocktail chimique qui les assaillira et la négligence de celui ou celle qui les portera. Alors, plutôt que de jeter votre dévolu sur la première paire de bottes que vous croiserez sur votre chemin, demandez ANFIBIO. Vous aurez des années pour vous féliciter de votre décision.

NEW CARLISLE

Réal Savoie plaide coupable à des accusations d'agression sexuelle

Réal Savoie, 31 ans de Saint-Omer, a plaidé coupable, hier au palais de justice de New Carlisle, à des accusations d'agression sexuelle, de voie de fait, de séquestration et d'introduction par effraction au domicile de sa voisine, dans la soirée du 9 septembre 1996. Il avait déjà été trouvé coupable d'une première agression sexuelle en 1993, puis condamné à 36 mois de prison. Il recevra sa seconde sentence le 16 décembre. Des articles ayant appartenu à Réal Savoie ont fait l'objet d'une perquisition par la Sûreté du Québec le 26 septembre. Le laboratoire de police scientifique de Montréal tente d'établir son profil génétique afin de vérifier s'il ne serait pas lié au meurtre de Sonia Raymond, une femme de 32 ans retrouvée morte sur une plage de Maria le 27 juillet. Savoie n'a pas été accusé de quoi que ce soit dans cette affaire.

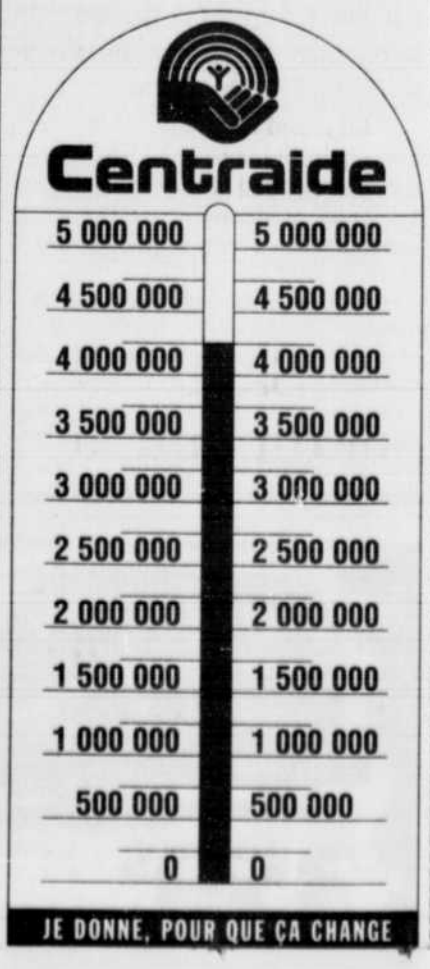

V'là vos bleus, a dit monsieur Bleau

L'histoire que je vais vous raconter ne va pas revirer la ville à l'envers. Elle ne touche qu'une poignée d'ouvriers. Il n'en sera jamais question dans un sommet économique. Mais elle illustre la dureté du monde du travail. J'ai bien peur qu'elle paraisse désespérante pour ceux qui croient à la participation des employés dans leurs entreprises.

L'histoire se passe chez Roberge, un petit atelier de réparation et de réusinage de gros moteurs électriques Quand j'ai demandé à parler à monsieur Jocelyn Bleau, président de Distrilec, il m'a d'abord fait répondre qu'il était occupé et qu'il n'avait rien à déclarer. J'avais appelé la veille en précisant le sujet sur lequel je voulais l'interroger: les mises à pied récentes dans l'entreprise dont Distrilec est propriétaire à 80%. J'ai demandé à la secrétaire s'il souhaitait qu'on évoque ce problème dans le journal, sans qu'il ait l'occasion de donner son point de vue. Monsieur Bleau m'a rappelée quelques minutes plus tard. Et il a été « transparent ».

Pour comprendre l'histoire, il faut revenir en arrière. La compagnie H. Roberge spécialisée depuis longtemps dans la vente et la réparation de moteurs et de matériel électrique, a été achetée durant les années 80 par Lambert-Somec puis revendue en 1990 à Distrilec de Québec, une entreprise spécialisée dans la distribution de matériel électrique qui a des succursales dans plusieurs villes et possède aussi Mathieu Luminaire. Au moment de la transaction, Distrilec a intégré le secteur vente de H. Roberge et créé une filiale avec l'atelier de réparation de moteurs rebaptisé Roberge Nova-Tech 2000.

Ghislaine Rheault

Dans le groupe Distrilec qui compte 131 employés, ça roule sur des roulettes. Mais à l'atelier de réparation, on tire le diable par la queue. En 1992, c'était la faillite. Quelques employés ont convaincu la direction de tenter une relance, avec leur participation. On a fait un tri parmi une vingtaine d'employés: dix d'entre eux ont investi 3000 $ chacun pour relancer l'entreprise, soit 20% des parts, Distrilec demeurant l'actionnaire majoritaire.

Ces employés spécialisés (ayant de 15 à 30 ans de métier) étaient payés environ 17 $ de l'heure. Par la suite, des plus jeunes sont rentrés, au gré des contrats, d'abord comme stagiaires, puis comme employés payés de 10 $ à 12 $ l'heure. La main-d'oeuvre pouvait passer d'une douzaine en période creuse, au double en période de pointe. Lors de la relance, le syndicat est disparu de cette boîte qui a vécu, au début de 1980, un conflit de travail. Depuis quelque temps, il était connu de tous que Distrilec voulait vendre l'atelier.

Le 30 septembre, les actionnaires ont eu un choc. Ils ont reçu une lettre de M. Jocelyn Bleau leur annonçant leur licenciement. La situation économique difficile et la non-rentabilité de l'entreprise forçaient la compagnie à réduire les services et les coûts de main-d'oeuvre, expliquait le président. Ils sont partis avec leur coffre à outils. Mais l'atelier a poursuivi ses activités avec les derniers arrivés et les cadres, soit environ 17 personnes. Deux actionnaires ont été rappelés au travail depuis. Un troisième y occupe le poste de directeur général. Un quatrième avait déjà été mis à pied il y a un peu plus d'un an.

Des dix qui ont participé à la relance de 1992, six ont donc perdu leur job. Ai-je besoin de préciser qu'ils ont ressenti leur congédiement comme un choc... électrique?

Monsieur Bleau s'explique: « Cet achat fut une erreur dit-il. La réparation de moteurs ce n'est pas la spécialité de Distrilec. Cet atelier déficitaire nous a donné des maux de tête depuis le début. On a passé deux ans et demi à réparer des pots cassés. » Mais il pointe aussi les employés du doigt. Il parle de relâchement dans l'exécution de certains contrats. « Si ces gens-là avaient été plus motivés, on aurait peut-être pu remonter la côte ». Selon lui, « l'arbre croche finit par crochir le tuteur ». Mais depuis septembre, dit-il, la situation se redresse.

En écoutant son plaidoyer, je n'ai pu m'empêcher de penser au vieil adage: « Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ».

Dans l'autre camp, la perception est à l'opposé. Distrilec se serait débarrassée de ses actionnaires pour offrir une main-d'oeuvre moins coûteuse à des acheteurs potentiels et présenter « de plus beaux chiffres ! » Distrilec n'aurait pas mis non plus l'énergie qu'il fallait là-dedans. Le climat s'est gâté il y a un an et demi quand un employé de 30 ans d'expérience a été mis à la porte. Il ne rentrait plus dans le moule au gré de la direction. Quant à la motivation absente, le reproche paraît dur: quand un moteur flanche dans une papetière, pour le client, c'est écrit pressé. Les employés ont fait du temps supplémentaire à taux simple, travaillé les fins de semaines pour livrer des commandes. Ils ont donné !

L'atelier est donc à vendre. On cherche un acquéreur qui respectera les emplois. M. Bleau se dit confiant. « J'espère quand même que nous pourrons rembourser le montant total de leurs actions, dit-il. Mais il faut bien comprendre, que ces actions-là, elles valent actuellement zéro. Nous faisons tout notre possible pour remettre à chacun ce 3000 $, non imposable. L'actionnaire majoritaire a épongé seul toutes les pertes, depuis 1992 », explique-t-il.

Entre-temps, quatre des six employés ont déposé une plainte à la Commission des normes du travail pour congédiement sans cause juste et suffisante. La conciliation a été fixée au 4 décembre. C'est donc, à suivre...

Non, cette histoire ne va pas revirer la ville à l'envers. Mais elle a chaviré la vie d'une petite poignée de travailleurs. Car recevoir son bleu, c'est toujours difficile... Mais c'est encore pire quand on attrappe en même temps des bleus à l'âme.

LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Il y avait de quoi faire un grand boum.

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

Découverte d'une cache d'explosifs

Il pourrait y avoir un lien avec le vol de dynamite de Rimouski

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINTE-BRIGITTE — Un appel reçu par Carcajou a conduit les policiers à une cache d'explosifs, jeudi soir, à Sainte-Brigitte-de-Laval.

L'arsenal, découvert au nord de la municipalité, était composé de 32 bâtons de dynamite, de 241 détonateurs et de deux armes. Le tout, camouflé dans un sac de hockey, avait été placé sous une plate-forme de bois à l'emplacement d'un ancien chalet.

Pour l'instant, les enquêteurs de Carcajou refusent de relier ces bâtons de dynamite à l'important vol d'explosifs commis il y a deux semaines à Rimouski. Mais de forts soupçons existent puisque ce sont des explosifs de même type.

Plus de 700 kilos de dynamite avaient alors été dérobés dans un entrepôt appartenant à la compagnie Dyno Nobel, soit 23 caisses. À Sainte-Brigitte-de-Laval, on a découvert l'équivalent de deux caisses. Le nom de Dyno Nobel figure également sur les bâtons...

Même si le secteur est réputé être le fief des Rock Machine, la Sûreté du Québec refuse de leur attribuer la propriété de cette poudrière.

Chose certaine, elle était mal entreposée, selon Michel Beaulieu, un spécialiste de la SQ, qui remarque que 26 des 241 détonateurs étaient « électriques ». Ce qui signifie qu'une simple conversation sur un téléphone cellulaire aurait pu déclencher une explosion.

Un coup de téléphone aurait pu tout faire exploser

Les 8 heures de La Galerie du Meuble

L'INCROYABLE VENTE!

Canapé inclinable et fauteuil inclinable La-Z-Boy écru et sable. **1288$**
Vaste choix de garnissages.

Canapé en cuir véritable de couleur bordeaux.
Canapé 2 places **1988$**
Canapé 3 places **2988$**
Aussi disponibles en noir, aubergine ou vert forêt.

Lit grand format de style «Louis Philippe» en érable massif **1188$**
Chevet **428$**
Choix de finitions.

Élément audio-vidéo 3 sections en merisier teint ambre **1988$**
Section centrale seulement à **988$**
Choix de finitions.

Vaste choix de bergères inclinables de style «Queen Ann» en inventaire. Tissus assortis **488$**
Aussi disponible:
modèle stationnaire à **388$**

Mobilier de salle à manger de style «Louis Philippe» en érable et merisier massif.
La table et 4 chaises **1788$**
Choix de finitions.

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre **10% à 50%** sur tout! tout! tout!
(Certains articles présentés sont en quantités limitées)

40e Anniversaire 1956-1996

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette, Québec, 681-4101

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN
*12 novembre 1997. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30% Frais administratifs 45$

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

CERTIFICAT-CADEAU
40$
LA GALERIE DU MEUBLE
Ce certificat-cadeau est applicable à tout achat de meubles de 400$ et plus effectué les 30 novembre et 1er décembre 1996.
Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau ou promotion. Veuillez présenter au moment de l'achat.
286165

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h.

TENTATIVE DE MEURTRE AU BAR L'ORMIÈRE

Beaupré saura lundi s'il est libéré sous cautionnement

QUÉBEC — L'enquête sous cautionnement de Richard Beaupré accusé de tentative de meurtre sur une employée du bar L'Ormière, ainsi que de vol qualifié, a été reportée à lundi, 14 h 30.

Le juge André Bilodeau s'est rendu à la demande de la défense, assurée par Me Ken Gionet, qui avait besoin d'un délai pour prendre connaissance de documents qui venaient de lui être remis.

Me Gionet a précisé qu'il compte appeler deux témoins à la barre. La Couronne, dans cette affaire, est représentée par Me François Huot.

Précisons que l'employée du bar a été retrouvée entre la vie et la mort, dimanche matin, et que son état demeure inquiétant.

Les policiers ont appris que Richard Beaupré, 41 ans, était un client régulier de l'établissement.

Cet hiver, chaussez qualité et confort!

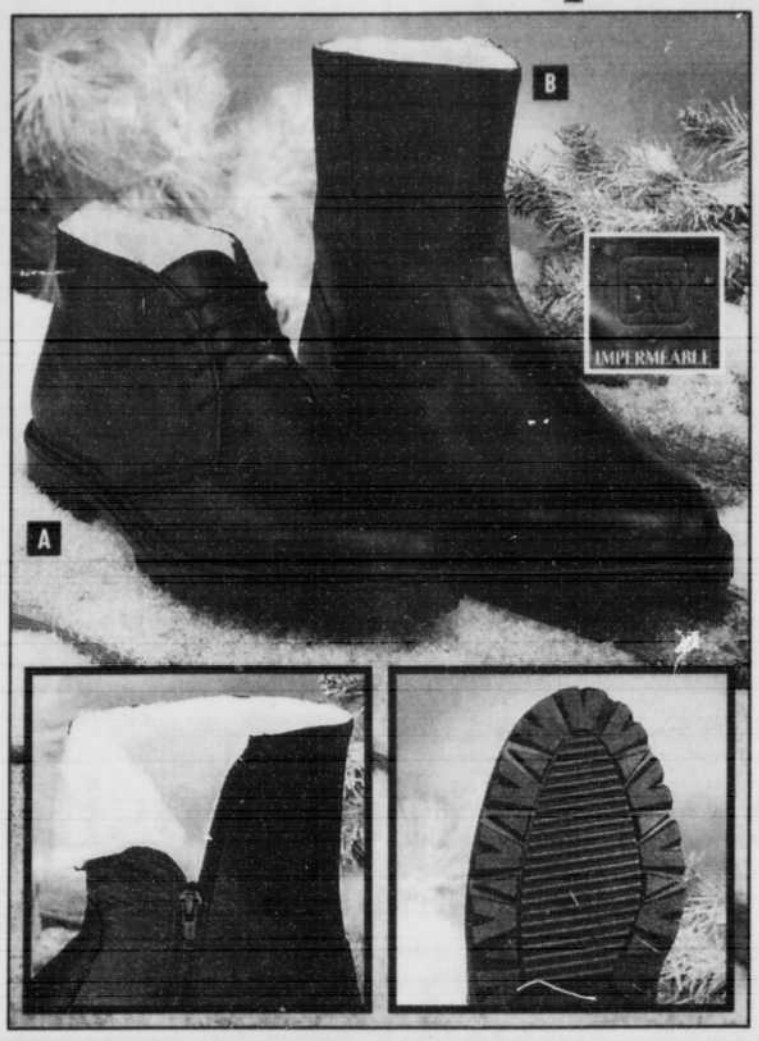

A
Bottillon d'hiver de cuir imperméable. Fait au Canada. Doublure en peau de mouton, semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE.
Prix courant 120$
PROMOTION
99,99$

B
Faite au Canada. Botte d'hiver de cuir imperméable avec fermeture à glissière. Doublure en peau de mouton, hauteur de 8 po., semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE.
Prix courant 150$
PROMOTION
119,99$

Cette promotion ne peut être jumelée à notre solde étiquette rouge.

Certaines pointures ne sont pas disponibles dans certains de nos magasins. Pour plus de renseignements, communiquez avec le magasin le plus près de chez vous.

Bovet
• PLACE SAINTE-FOY - 653-6255
• GALERIES DE LA CAPITALE - 627-5730

LE SPÉCIALISTE DU CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AU
AU DON DU A LA TV
MEILLEUR PRIX GARANTI!

Nous avons tous les AB... en vedette AB TONER "Original" pliable, très compact
59$
cassette incluse

PERFECT AB robuste
69$
cassette incluse

TAPIS ROULANT Cadence 930
• pliable, très compact
• 2,5 HP
• 10 mi/h
• inclinaison électronique
899$

NOUS PAYONS LES TAXES SUR TOUS NOS SUPPLÉMENTS

CRÉATINE 300 g Ultimate Ord.: 79$ SPÉCIAL 49$

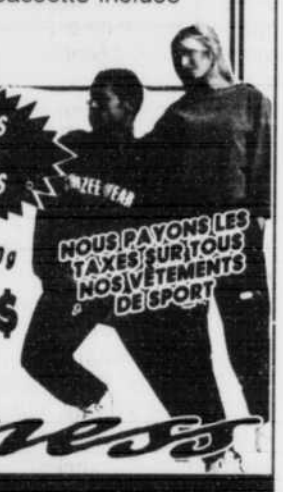

OUVERT 7 JOURS
le dimanche, de 11 h à 17 h

LIVRAISON GRATUITE (sur équipement)

NUTRITION Sports Fitness

NUTRITION Sports Fitness
TROIS-RIVIÈRES
1636, rue Royale
(819) 375-2107

QUÉBEC
355, RUE MARAIS
(face au Dunkin's Donut)
688-8352
ext.: 1-800-647-9113

QUÉBEC
1 400, av. Saint-Jean-Baptiste
(angle Henri-IV et boul. Hamel)
877-5444

CHICOUTIMI
1915, boul. Talbot
(418) 549-9669

MONSIEUR BOUCHARD

Votre mémoire fait défaut. Les enseignantes et enseignants de commissions scolaires ont contribué et contribuent largement à l'assainissement des finances publiques.

1993-1994
Réduction salariale de 1 % (loi 102).

1994-1995
Réduction salariale de 1 % (loi 102).

1995-1996
Réduction salariale de 0,5 % (loi 102).

En plus...

1996-1997
Les enseignantes et enseignants donnent 100 millions de dollars à même leurs conditions de travail, dont 2 jours sans traitement.

1997-1998
Ils donneront 100 millions de dollars à même leurs conditions de travail, dont 2 jours sans traitement.

Et les années suivantes...
Ils donneront 50 millions de dollars par année à même leurs conditions de travail, et ce, de façon permanente !

C'EST ASSEZ !

FECS CEQ
CEQ

La SÉPAQ songe à prendre en mains le Domaine Joly

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) a été approchée pour prendre en charge le Domaine Joly de Lotbinière.

Le président de la société d'État, Georges Lalande, a confirmé, hier, que son organisme avait reçu dernièrement une demande en ce sens du ministère des Affaires municipales (MAM), l'actuel propriétaire du site patrimonial de Sainte-Croix.

« Nous sommes en train de regarder ça. Nous nous sommes rendus sur les lieux. Nous avons fait l'évaluation des bâtiments », a-t-il indiqué.

Au cours des prochaines semaines, les experts de la SÉPAQ prépareront une proposition qui comprendra diverses mesures pour relancer le Domaine. « Je m'attends à ce que cette proposition soit prête au mois de janvier. Si elle est acceptée, nous la présenterons à notre conseil d'administration et ce n'est qu'à ce moment-là, que nous déciderons si nous embarquons ou pas », a-t-il précisé.

M. Lalande a rappelé que la SÉPAQ vise des objectifs de rentabilité dans les projets où elle s'implique. « C'est sûr qu'il va falloir un accompagnement financier pour décoller », a-t-il reconnu d'emblée.

À cet égard, le député péquiste de Lotbinière, Jean-Guy Paré, qui se démène depuis 18 mois pour faire avancer ce dossier, a présenté, cette semaine, à la vingtaine de maires de la MRC de Lotbinière, une hypothèse de financement devant servir à la réparation du manoir seigneurial et à la réfection du quai et de la route qui y conduit.

L'investissement qu'il envisage est de l'ordre de 600 000 $ répartis sur trois ans. Les principales contributions proviendraient du CRCD (200 000 $), du gouvernement québécois (200 000 $), des Amis du Domaine Joly (100 000 $). En outre, la MRC de Lotbinière fournirait 60 000 $, la paroisse de Sainte-Croix 30 000 $ et l'université Laval y irait pour 10 000 $.

« Ce n'est qu'une hypothèse pour le moment. Je n'ai pas les engagements des ministères, ni du CRCD. Il faudra préparer les demandes », a-t-il pris soin de souligner. Le député n'en demeure pas moins confiant que cette proposition, et l'intervention de la SEPAQ, puissent faire débloquer le dossier. À sa dernière réunion, la MRC a donné son accord de principe pour verser la contribution qui lui est demandée.

D'autre part, M. Paré a obtenu l'assurance du ministère des Ressources naturelles que les lots et parts qu'il détient dans Lotbinière pourront être vendus à la condition que les sommes recueillies servent exclusivement au développement du Domaine Joly. L'ensemble de ces propriétés du ministère vaudrait quelque 300 000 $.

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAULT

Le Domaine Joly à Sainte-Croix de Lotbinnière

Les 280 membres du cercle des Amis veulent acquérir la seigneurie

LÉVIS — Pendant que la SÉPAQ étudie la possibilité de prendre en mains le Domaine Joly de Lotbinière, Les Amis du Domaine Joly, un organisme sans but lucratif, se montre intéressé à devenir propriétaire de l'ensemble seigneurial situé à Sainte-Croix.

Le président du groupe qui compte 280 membres, Yves Bédard, croit que l'on pourrait y répéter l'expérience de la privatisation des Jardins de Métis dans le Bas-du-fleuve. « Après avoir consulté et reçu les avis d'autres groupes préoccupés par ces questions, nous en sommes venus à la conclusion que c'était la seule façon d'assurer la survie du Domaine », a-t-il affirmé.

Il y a deux ans, Québec a vendu, pour la somme symbolique de 1 $, le jardin floral aux Amis des Jardins de Métis, un groupe formé de membres de la famille Reford et des Ateliers Plein Soleil qui administraient les Jardins depuis 20 ans.

Les nouveaux propriétaires ont également obtenu une subvention de transition de 125 000 $ et l'autorisation d'hypothéquer des immeubles jusqu'à concurrence de 450 000 $. Si le groupe cesse l'exploitation des Jardins, Québec se garde le pouvoir de reprendre l'ensemble.

Pour se donner de meilleures assises financières, le groupe entend mettre sur pied, au début de l'an prochain, une fondation.

Par ailleurs, sans délaisser l'aspect historique du site, les Amis du Domaine Joly, dont les membres les plus actifs en assurent la gestion depuis quelques années, misent beaucoup sur l'engouement pour l'horticulture ornementale et l'arboriculture pour attirer davantage de visiteurs. Déjà, des ententes de partenariat ont été conclues avec le Centre agronomique de Sainte-Croix et les sociétés d'horticulture de Saint-Apollinaire, de Sainte-Agathe, de Saint-Agapit et du Vieux-Moulin pour faire renaître, en mai, quatre carrés de culture du jardin français. On pourra aussi y admirer différentes variétés de légumes et de fleurs annuelles.

Des contacts ont également été établis avec le Jardin botanique de Montréal, la Société Art et Jardin et les Jardins de Métis pour la mise en valeur du site. P.P.

Un plaisir assuré... la BOÎTE CADEAU signée

Pierre Robitaille

À l'heure des réjouissances...

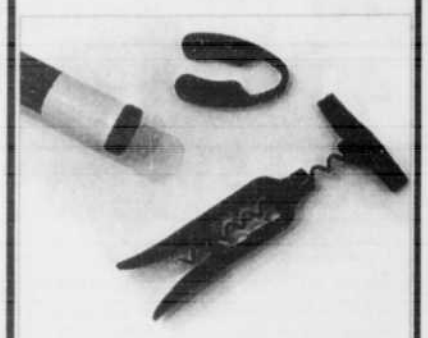

Une collection complète d'accessoires pour le service du vin... De la pince à champagne, en passant par le Vacuvin, jusqu'au "Screwpull" auquel aucun bouchon ne résiste! Venez choisir l'accessoire-cadeau qui fera plaisir.

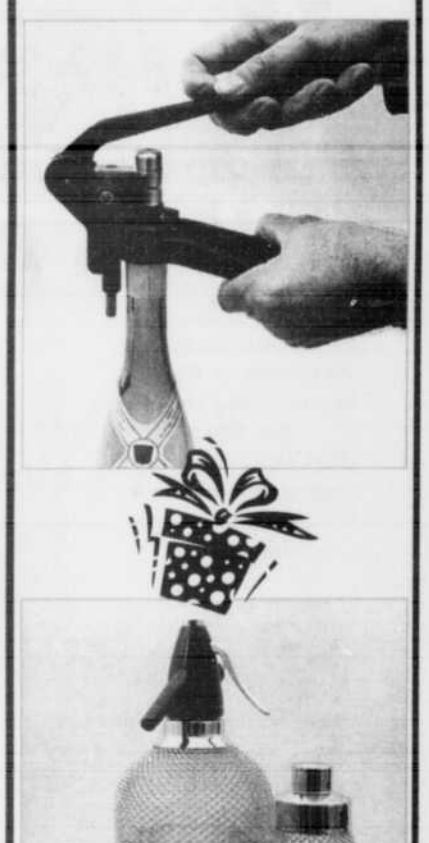

Il n'y a pas un hôte qui ne sera pas fier de posséder ce magnifique siphon à eau de Seltz pratique et élégant, fabriqué en verre de Bohème, au corps recouvert d'un treillis métallique.

La boutique Pierre Robitaille
Place Ste-Foy
653-7260

Simone Paris annonce ses soldes
50% sur les collections Yarell, Lucia, Hagro et tailleurs.
25 à 50% sur les collections Geiger, Gardeur Bruno St-Hilaire et manteaux
* Aucune mise de côté
Simone Paris LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'hôpital Laval)
656-1902

ENCORE QUELQUES PLACES!
Assurez-vous une carrière d'avenir en
ESTHÉTIQUE - ÉLECTROLYSE
LES COURS DÉBUTENT LE 13 JANVIER
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
Jour ou soir
Nouveau! Pose d'ongles acryliques O•P•I
Enseignement professionnel à la fine pointe des techniques nouvelles
Diplôme de l'Académie scientifique de beauté - Paris (1926)
Diplôme de l'Académie René-Alexandre - Québec
Académie René-Alexandre
30 années d'expérience
839, Saint-Joseph Est
(418) 522-0134 1-800-561-0857

LE 4X4, DE LUXE D'INFINITI 44,500$ TOUT INCLUS

QX4
INFINITI QUÉBEC
5055, boulevard des Gradins Québec (Québec)
528-2525

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL

TRAITEMENT du RONFLEMENT au LASER
CHUQ - Pavillon St-François-d'Assise
Dr Pierre Boisvert - Dr Jacques Fournier
Dr Yvon P. Morrissette - Dr Patrick Savard
oto-rhino-laryngologistes
525-4310

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY & LEBOURGNEUF ENR.
120 - 5600, boul. des Galeries, Québec
❑ Dr C. BOULANGER, m.d.
❑ Dr JACQUELINE CARIGNAN, m.d.
❑ Dr LISE GARAND, m.d.
❑ Dr LISE ST-PIERRE, m.d.
628-1417
LASER
SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES

Confort
GAMME COMPLÈTE DE POINTURES : des plus étroites aux plus larges : de AAAA à EEE pour dames; des plus petites aux plus grandes : de 3 à 13 pour dames et de 6 à 16 pour hommes.
Bottes pour différentes formes de mollets;
Grande variété de modèles conçus pour intégrer vos orthèses.

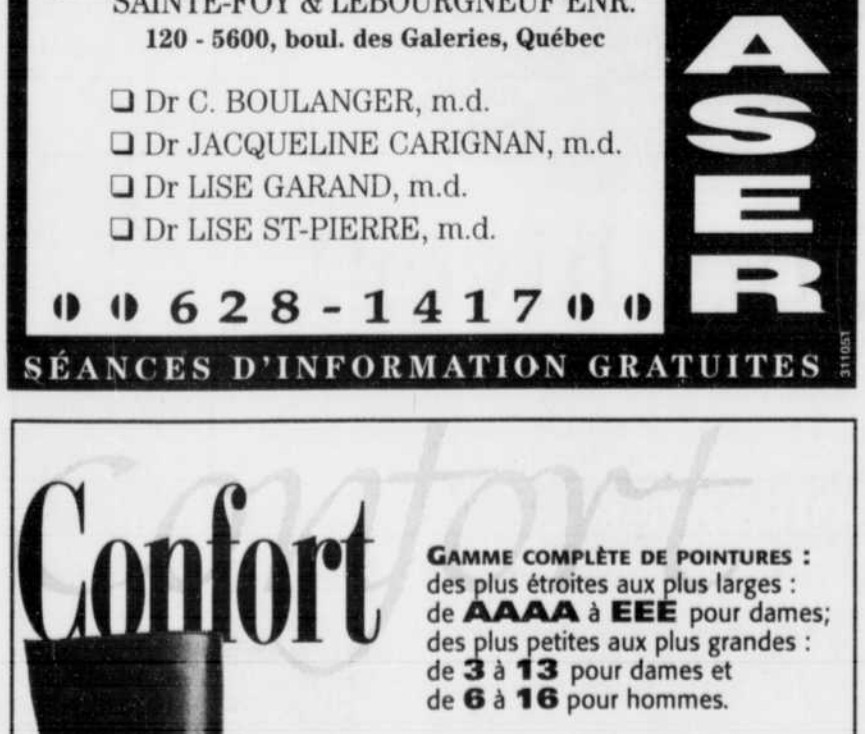

CENTRE D'AJUSTEMENT Jolan
PLACE LAURIER (Sainte-Foy) 651-7418
PLACE FLEUR DE LYS (Québec) 525-6755
chausseur-conseil

SALOMON ◆ FISCHER ◆ ATOMIC ◆ ROSSIGNOL
ROTTEFELLA ◆ VOILÉ ◆ SCARPA
ALICO ◆ EXEL ◆ TOKO ◆ RAICHLE
GARMONT ◆ NANUK ◆ MADSHUS ◆ ALPINA ◆ MERRELL

Promo SKI
Skis Peltonen
Bottes Salomon
Fixations Salomon Profil
Bâtons Karhu
Courant: 256,96$
Spécial: 209,99$*
Skis Fischer
Bottes Salomon
Fixations Salomon Profil
Bâtons Karhu
Courant: 346,96$
Spécial: 304,99$*
* Test de cambrure, pose et préparation inclus
boutique TAÏGA sports·plein air
3184, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy 658-2742
GABEL ◆ KARHU ◆ TUBBS ◆ PELTONEN ◆ SWIX

EN BREF

Fin du service aux 20 minutes à la traverse Québec-Lévis

La Société des traversiers du Québec informe les usagers de la traverse Québec-Lévis que le service aux 20 minutes aux heures de pointe prend fin aujourd'hui. À compter de demain, l'horaire des traversées sera le suivant. De jour, premiers départs de Lévis : 6 h et 7 h ; premiers départs de Québec : 6 h 30. Par la suite, de 7 h 30 à 11 h et de midi à 18 h, il y aura des départs simultanés de chaque rive toutes les 30 minutes, plus un départ supplémentaire à 11 h 45. En soirée, de Québec : départs aux demis de l'heure, de 18 h 30 à 2 h 30, plus un départ supplémentaire à 3 h 45. De Lévis : départs aux heures, de 19 h à 2 h, plus un départ supplémentaire à 3 h 15. Pour de l'information additionnelle, communiquer avec le personnel de la Société des traversiers du Québec, à Québec au numéro (418) 644-3704, et à Lévis au numéro (418) 837-2408.

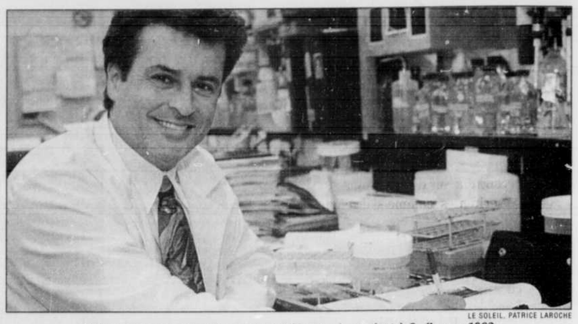

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

C'est le Dr Michel Bergeron qui a traité le premier patient à Québec en 1982.

Sida : des pas de géant... mais il faut intervenir rapidement

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les chercheurs ont fait des pas de géant dans la lutte au sida. Aujourd'hui, on connaît mieux le virus même si on est encore loin du vaccin. Si on en meurt encore, l'espérance de vie s'agrandit. Mais la bataille de la prévention est encore loin d'être gagnée !

« Jusqu'au début des années 90, la survie d'un malade n'était que de quelques années. Aujourd'hui, avec les médicaments, on parle de 10, 12, 15 et même 20 ans, surtout si la maladie est prise à temps », dit le Dr Michel Bergeron, directeur du Centre de recherche en infectiologie du CHUL, le plus important du genre au Canada avec ses 150 employés de recherche. C'est le centre de références pour le dépistage du sida pour l'Est.

C'est le Dr Bergeron qui a traité le premier patient à Québec en 1982, un an seulement après l'identification de cette maladie.

« En médecine actuellement, on utilise l'AZT de pair avec le 3TC et les inhibiteurs de protéase pour diminuer la charge virale », explique le Dr Bergeron. Plusieurs combinaisons sont possibles et les cocktails médicamenteux varient au besoin selon les malades, le virus évoluant différemment.

« Nous avons fait des pas de géant dans la connaissance de la maladie, ce qui nous permet de mieux la contrôler. Nous cherchons actuellement le meilleur temps d'intervention. Dans notre laboratoire, nous nous intéressons beaucoup à la première infection, dès le début de la maladie, pour trouver des moyens de freiner sa progression », explique le Dr Bergeron.

« Plus on détecte tôt le virus du VIH, plus nous pouvons intervenir et augmenter les chances du malade. Car nous savons maintenant que le virus n'est pas dormant mais au contraire très actif même si l'organisme est capable de se défendre au début, avant de développer la maladie. L'infection est alors localisée dans les ganglions », explique le Dr Bergeron.

Un porteur du virus du VIH peut prendre des années à développer la maladie (pneumonies, infections diverses...).

Un vaccin sera difficile à développer car « le virus change constamment »

Dans son laboratoire où une trentaine d'employés sont affectés plus directement à la recherche sur le sida, on cible les antivirus en les encapsulant de façon à concentrer l'effet des médicaments dans les ganglions.

L'expérimentation achève sur des animaux. Le directeur du centre croit qu'il pourrait expérimenter la médication sur des personnes atteintes dans un an.

« L'idéal, ce serait d'avoir un vaccin. Mais ce sera extrêmement difficile à développer car le virus change constamment, un peu comme c'est le cas pour la grippe. Nous n'avons pas encore trouvé les antigènes du sida. La prévention demeure donc toujours la meilleure solution », dit le Dr Bergeron.

la Baie services à domicile
Une semaine seulement!
Solde de nettoyage
profitez d'un rabais additionnel de 10$
sur la facture totale en combinant deux de ces offres lors du même rendez-vous.
Hâtez-vous car l'offre expire le 7 décembre!
NETTOYAGE DE TAPIS
13 $ Par pièce
Nettoyage à la vapeur.
48 $ 4 pièces
Nettoyage à la vapeur.
69 $ 5 pièces et 1 vestibule
Nettoyage à la vapeur.
NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond sans en abîmer les fibres.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même les samedis et dimanches!
NETTOYAGE DE MEUBLES
49 $ Canapé ou 2 fauteuils
Nettoyage à la vapeur.
39 $ Nettoyage de conduits de ventilation par conduit principal. Plus 6,99 $ par bouche.
0,99 $ le pied carré (tapis synthétique) Nettoyage de tapis d'appoint Ramassage et livraison inclus.
Tous nos prix comprennent la TPS.
Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h
842-3636
Demandez nos trousses de détachage Stainsolution®. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOOING ET À LA VAPEUR, offert pour seulement 9$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres est offert moyennant des frais supplémentaires. Les pièces de 250 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. Hâtez-vous, car notre solde de nettoyage se termine le 7 décembre 1996!

La clinique d'expérience
L'hiver à nos portes, des lunettes embuées... Pour vous en libérer, la correction visuelle par laser EXCIMER et LASIK.
ASSISTEZ GRATUITEMENT À UNE SOIRÉE D'INFORMATION
LASER VISUEL DE QUÉBEC
PAVILLON JEFFERY HALE
1270, chemin Sainte-Foy, 2e étage, Québec (Québec) G1S 2M4
Téléphone :
(418) 687-3283

Rabais de 20 à 50%
sur une sélection de modèles de services de vaisselle signés NORITAKE
Renaud et cie qui, depuis plus de 100 ans, vous offre le plus grand choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.
MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE RUE MARAIS SEULEMENT
«L'expérience à votre service»
Renaud & cie
82, rue Saint-Paul Québec
692-0122
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 9h à 17h
355, rue Marais Vanier
681-1944
Heures d'ouverture: du lundi au mercredi 9h30 à 17h; jeudi, vendredi, 9h à 21h; samedi, 9h30 à 16h30 dimanche de 12h à 16h30 (section domestique seulement)

Quel hiver !

Quel hiver ?
15 tonnes d'acier qui roulent en toute sécurité dans la neige et sur la glace, c'est rassurant. Avec Orléans Express, vous êtes certain de partir... et d'arriver ! À 31,50$* ou moins pour l'aller simple entre Québec et Montréal, il y a vraiment de quoi oublier l'hiver !
*(taxes en sus)
VERS MONTRÉAL 17 FOIS PAR JOUR

ORLEANS EXPRESS
Horaires et tarifs : (418) 525-3000

PRÉVENTION DU SIDA

Le sang ou le sexe... on joue encore à la roulette !

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Le sida ne peut se transmettre que par le sang ou le sexe. Il n'y a jamais eu autant d'informations sur la prévention, mais on continue d'avoir des relations sexuelles non protégées ou d'échanger des seringues, comme si de rien n'était.

« Un risque, c'est relatif. Ça dépend avec qui tu couches », dit le Dr Michel Bergeron, un pionnier dans la lutte contre le sida dans la région de Québec.

Il y a des limites à faire de la prévention et du dépistage. Selon lui, les organismes font très bien leur boulot mais on ne peut en dire autant des hommes qui refusent toujours de porter le condom avec leur conquête d'un soir, même s'ils se savent à risques.

« Nous travaillons actuellement sur des gels microbicides pour la femme afin de bloquer le virus, ce serait un moyen de prévention important », dit le directeur du Centre de recherche en infectiologie du CHUL. Une étude débutera bientôt auprès de personnes à risques élevés.

Le Dr Michel Bergeron

« Le sida n'est pas seulement le lot des homosexuels. 30% des malades sont des hétéros. C'est le cas en Afrique », explique le médecin.

« C'est quoi le risque avec un gars ou une fille de bar ? Une prostituée ? 20% ? 80% ? Et dans la population en général ? Pour le couple qui vient de se séparer et qui fait de nouvelles rencontres ? C'est jouer à la roulette ! » observe le Dr Bergeron.

Il rappelle que le risque est de 0% chez les couples fidèles. Le problème, c'est qu'il faut des mois pour dépister le virus du VIH, une période pourtant très contagieuse.

Chez les toxicomanes, le remplacement des seringues usagées semble aussi atteindre ses limites. Beaucoup de « purs et durs » ne veulent rien savoir, et courent par conséquent un grand risque.

UNE SOCIÉTÉ PLUS OU MOINS TOLÉRANTE

Selon le Réseau juridique canadien VIH-sida, de nombreux malades perdent leur emploi ou sont victimes de discrimination pour l'obtention de logements et de soins médicaux. Des citoyens ont peur et leur réaction en est une de rejet plutôt que de compassion.

« Même en l'absence complète de risque pour les autres élèves et les professeurs, certains responsables souhaitent pourtant que l'élève soit renvoyé », observe Ralph Jürgens du Réseau juridique. L'effet est dévastateur pour les individus comme pour la communauté.

« Cette discrimination entraîne des coûts considérables car ceux qui pourraient travailler doivent dépendre de l'aide sociale », dit M. Jürgens.

Malgré la prévention, l'épidémie progresse

Il n'y a pourtant aucun risque de contracter le sida s'il n'y a pas relations sexuelles ou d'échange de sang. « La salive, ce n'est pas dangereux. Aujourd'hui, les gens comprennent mieux et ils sont plus tolérants », pense le Dr Michel Bergeron.

Au Québec, le ministère de la Santé affirme que l'épidémie continue aussi sa progression malgré tous les efforts de prévention mis de l'avant. C'est la première cause de décès chez les hommes du grand Montréal et chez les femmes du centre-ville parmi les 20 à 49 ans.

Environ 20,4 millions de porteurs de VIH-sida sur 21,8 millions vivent dans des pays en voie de développement et n'ont pas accès à des moyens de prévention ou de lutte au sida. De 1990 à 1996, ils ont plus que doublé dans le monde.

EARTH
Les tuiles de céramique EARTH allient beauté et qualité.
La série est disponible en 8 couleurs
Format : 13" x 13"
Prix régulier : 4.39$ pi.ca.
Spécial : 3.35 $ pi.ca.
Déjà 25 ans À VOTRE SERVICE
CÉRAMIQUE DÉCOR
IMPORTATEUR SANS INTERMÉDIAIRE
4220, 3e Avenue ouest, Charlesbourg
627-0123

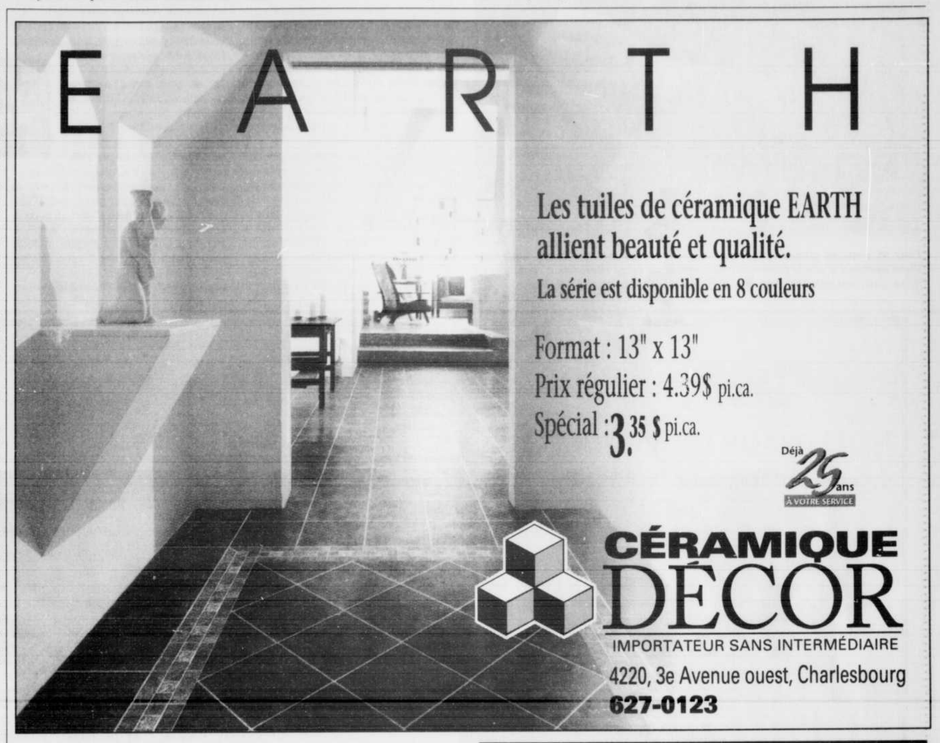

boutique la futée IMPORTATIONS
50% à 70%
Sur toutes nos collections de vêtements pour dames automne-hiver 1996
1415, boul. Charest Ouest
(418) 682-0703

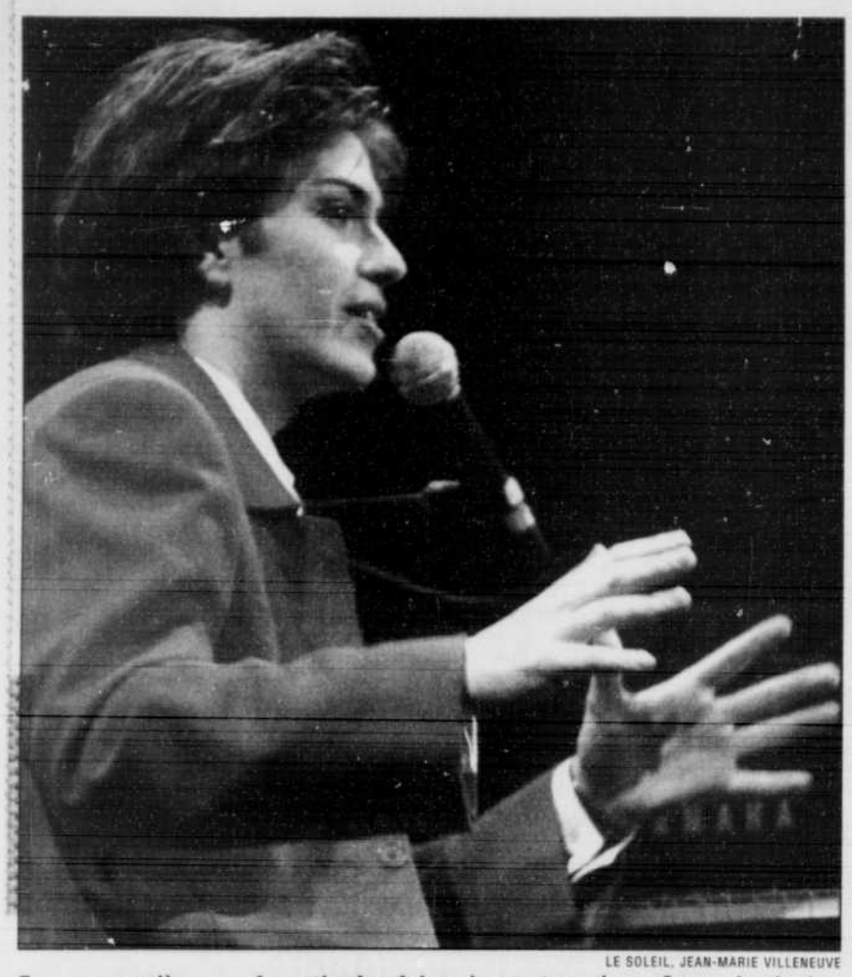

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Pour sa première grande sortie chez lui après une tournée au Japon, le pianiste Steve Barakatt a mis le paquet hier. Il a ajouté quelques chansons à ses compositions instrumentales, ouvrant ainsi une nouvelle dimension à sa carrière.

CRITIQUE

Barakatt ajoute des cordes vocales à son piano

Pierre-Paul Noreau
Le Soleil

■ Pour le plus grand plaisir de ses fans qui emplissaient Le Capitole hier soir, le jeune prodige de Charlesbourg a ajouté des cordes vocales à son piano. Et à coup sûr, Steve Barakatt chantera de plus en plus à l'avenir.

Même s'il a prévenu les spectateurs qu'ils allaient entendre « un pianiste qui chante et non pas un chanteur qui joue du piano », il est clair que l'artiste a la ferme intention d'aller plus loin. Sa maîtrise du clavier ainsi que de l'art de la composition conjuguée à son allure de jeune premier et à son aisance sur scène lui ouvrent une voie privilégiée vers la chanson.

Hier soir, aux deux tiers du spectacle, soit avant de devoir quitter en raison de l'heure de tombée, il avait interprété en duo avec la jeune artiste Natasha St-Pier l'une de ses compositions, *Friends*, de même que *Sorry seems to be the hardest word* d'Elton John et *C'est en septembre* de Gilbert Bécaud.

C'est dans cette dernière qu'il a semblé le plus à l'aise, capable de soutenir sa voix de son seul piano. Mais c'est peut-être vers une carrière du style de celle de la grande vedette britannique, Elton John, que pourrait lorgner Steve Barakatt. A-t-il le potentiel vocal pour approcher ce défi ? Il faudra en entendre davantage.

Un véritable « pro » qui ne néglige rien

Chose certaine, l'instrumentiste n'avait rien laissé au hasard hier soir pour assurer son succès, mettant le paquet pour cette première grande prestation chez lui. Soutenu par un quatuor à cordes, un bassiste, un batteur, un percussionniste et un saxophoniste, Steve Barakatt a offert de la grande mélodie instrumentale fort bien ficelée. Lui-même brillant au clavier, il évolue dans un registre qui ravit particulièrement les plus de 40 ans si on en croit le public présent.

Il sait cependant être très entraînant, tout particulièrement lorsqu'il « jazze » ses pièces, se soulevant de son banc de piano pour maximiser l'effet. La mise en scène retenue hier ne se voulait d'ailleurs surtout pas statique, le faisant évoluer sur la scène et dans la salle entre les pièces, échanger avec le public, et même se risquer dans l'humour.

Si tout n'a pas été parfait, son retour en scène après l'entracte se faisant notamment dans une certaine confusion, il reste que Steve Barakatt agit en véritable professionnel. Il ne néglige rien.

Hier un présentateur annonçait que l'artiste serait disponible dans le grand hall à la sortie pour signer des autographes, le programme-souvenir distribué à chaque spectateur était exceptionnellement beau, contenant une affiche d'un format très respectable, la sonorisation était impeccable et les arrangements soignés. Son spectacle laisse en bout de ligne une excellente impression.

QUAND VOTRE ARGENT EST BIEN GÉRÉ,
VOS PLATS ONT MEILLEUR GOÛT,
VOS AMIS SONT PLUS DRÔLES,
et nos fonds communs de placement y sont pour quelque chose.

Fonds communs de placement Royal	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds croissance et revenu du Trust Royal	32,2 %	12,0 %	10,5 %	7,6 %
Fonds de dividendes RoyFund	30,2	12,9	–	–
Fonds de croissance canadien Royal	25,9	6,8	–	–
Fonds équilibré Royal	18,1	8,7	11,4	–

Les taux de rendement annuel composé indiqués pour la période terminée le 31 octobre 1996 tiennent compte du réinvestissement des dividendes et distributions, mais n'incluent pas les frais facultatifs exigibles du porteur de parts et qui auraient pour effet d'en réduire le rendement. Le rendement antérieur d'un fonds n'est pas garant de son rendement futur.

Quand on fait des placements qui ont de l'avenir, on profite mieux du présent. Pour y arriver, c'est très simple: élaborez un plan, diversifiez, voyez à long terme et n'essayez pas d'anticiper les marchés. Les gestionnaires des Fonds communs de placement Royal peuvent vous y aider.

Parmi les meilleurs investisseurs professionnels au pays, nos gestionnaires de fonds dirigent des équipes de chercheurs pour trouver des investissements de haute qualité, encore sous-évalués. En plaçant ainsi votre argent, vous vous donnez la meilleure opportunité de croissance.

Les Fonds communs de placement Royal offrent une large gamme de fonds dont la valeur totale dépasse 17 milliards $. Les spécialistes de la Banque Royale et du Trust Royal peuvent vous aider à choisir parmi notre vaste sélection de placements sur les marchés canadiens et internationaux. Ils faciliteront la diversification de votre portefeuille, quelle que soit votre façon d'investir.

Les Fonds communs de placement Royal sont sans commission. Vous pouvez ainsi acheter, vendre et même changer de fonds sans frais coûteux de transaction. Nos clients dépensent moins de temps à se soucier de leurs investissements et donc plus de temps à bien vivre avec eux.

Visitez l'une des succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal dès aujourd'hui.

Ou appelez pour plus d'informations au **1 800 668-FOND**.

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL
Membre du Groupe Financier Banque Royale

POUR MIEUX S'ENRICHIR

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet au http://www.royalbank.com/french/fund.Les Fonds communs de placement Royal sont également disponibles à Actions en direct Banque Royale (maison de courtage à escompte) et à RBC Dominion valeurs mobilières.

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. Ils ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Québec ou un autre fonds public d'assurance-dépôts, ni garantis par la Banque Royale ou le Trust Royal. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Des oies voraces

Elles dévastent les champs qu'elles «broutent»

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La première récolte d'un champ de foin «brouté» par les oies au printemps est du quart inférieure à celle d'un champ qui ne l'a pas été.

C'est là la grande constatation de la première étape d'une recherche de trois ans pilotée par un agronome-biologiste de Canards Illimités, Bernard Filion.

Sans précédent par son ampleur, l'étude du chercheur Filion et de son équipe a notamment le mérite d'échapper au modèle réduit expérimental habituel en étant menée sur les terres d'une exploitation agricoie dans son ensemble, en l'occurrence située à l'Isle-Verte.

De la pléthore de données glanées en 1995 et passées dans un logiciel de pointe, il est précisément ressorti que les oies ont fait diminuer en moyenne de 24% le rendement en fourrage des prairies à l'étude en ce qui trait à la première coupe. De quoi expliquer pourquoi les producteurs agricoles se plaignent des oies blanches, cette perte de 24% se chiffre à 1046 kilos à l'hectare.

Les résultats des calculs de l'équipe Filion ont néanmoins établi que l'invasion des oies n'a pas d'effets permanent en ce sens qu'il n'est pas détectable dans le rendement de la deuxième coupe.

L'étude a également découvert que les oies blanches ont leurs préférences, qu'elles jettent leur dévolu sur des champs établis sans plante-abri et qu'elle aiment mieux déguster certains mélanges que d'autres. Et qu'en certaines prairies, elles coupent dans les mauvaises herbes aussi.

Si ses recherches ont été très fouillées, l'agronome-biologiste ne leur donne pas pour autant valeur de bulle papale à ce stade-ci.

«Rien n'est simple et on se doit de nuancer nos analyses puisque l'on travaille avec des résultats d'une seule année. Et que ce problème de la prédation fait la manchette depuis le milieu des années 80», note-t-il en faisant allusion à la dimension politique du phénomène.

Pour l'heure, Bernard Filion a justement sur son pupitre les données recueillies en1996 qui valideront ou non les résultats de sa première année de campagne. Il est aussi clair dans son esprit que les recherches doivent se poursuivre une troisième année qui permettrait vraisemblablement d'établir un portrait idéal de la situation.

Depuis 5 ans, Cheikha l'Intempor'elle prend le temps de prendre le temps.

Le temps de vous habiller à l'image du temps.

"Le temps qu'il a fait, le temps qu'il fait, le temps qu'il fera."

Les vendredi, samedi et dimanche 29, 30 novembre et 1er décembre

Solde 5e anniversaire

CHEÏKHA
·L'INTEMPOR'ELLE·
Place Ste-Foy, 652-8876
(à côté de la boutique Georges Rech)

30% sur toutes nos collections
*sauf lingerie, accessoires et pantalons Bruno St-Hilaire

L'Événement Allez En Paix

Bell Mobilité

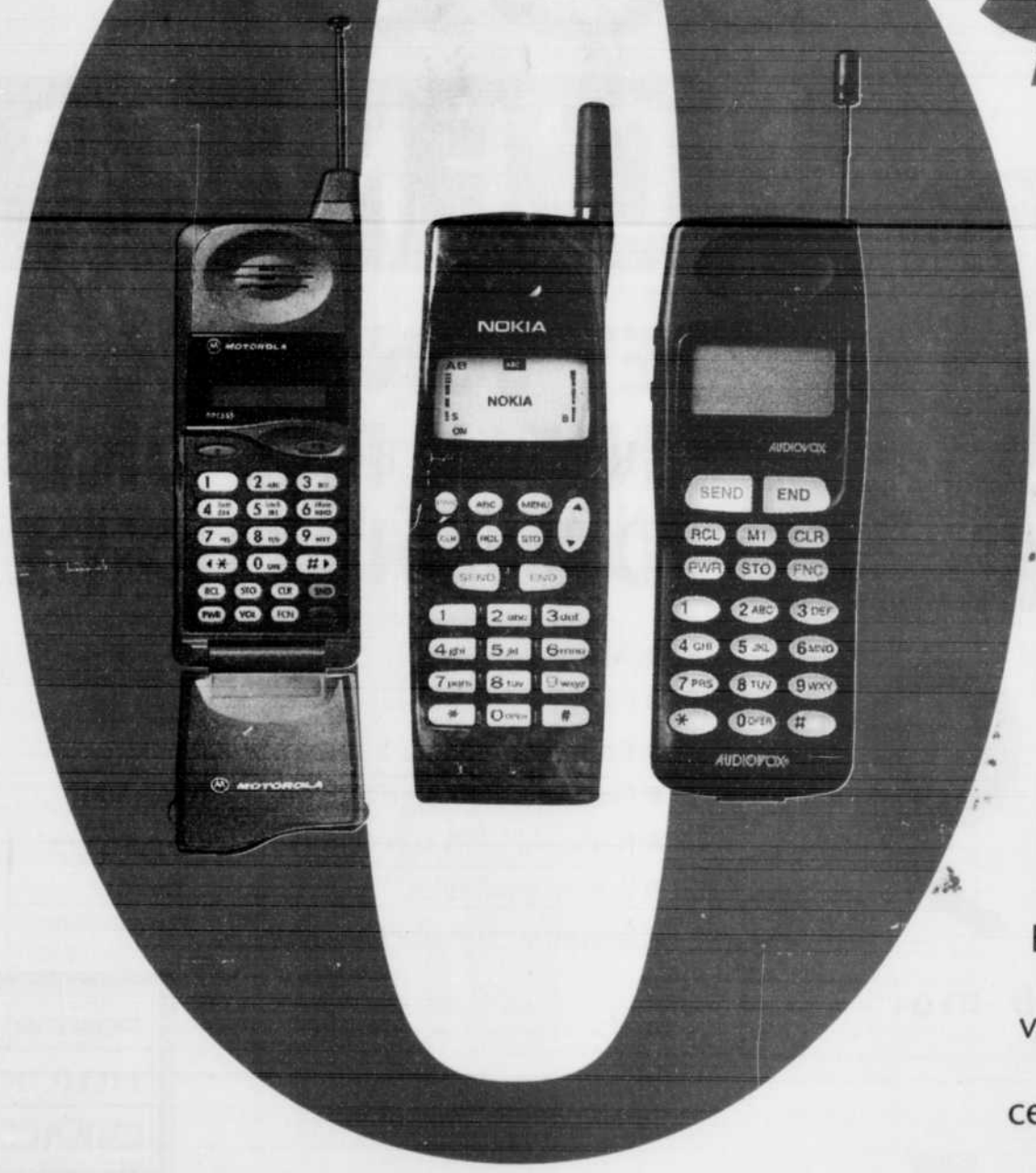

$

Liberti

Abonnez-vous au forfait Liberti « Prêt-à-parler » à 19,95 $ par mois*

Prépayer, c'est payant !
Économisez 40 $ sur votre forfait Liberti^MC à 19,95 $/mois, en prépayant 199 $† pour 12 mois.

Maintenant disponible dans les magasins *Téléboutique*^MC Bell participants.

Un choix de trois modèles
L'appareil sans frais supplémentaires*, voilà une excellente raison d'offrir le cellulaire qui va loin.

Profitez de notre offre de Noël.
Notre offre de Noël s'applique à certains forfaits Liberti et Flex.

Ô$ quand j'entends sonner
Téléphone inclus
Au choix : *DPC 650 de Motorola, Nokia 638, Audiovox MVX-405.*

0$ 360 appels gratuits 50¢ l'appel

Douce nuit
*50 ¢ l'appel, le soir après 18 h et tout le week-end.***

Nouvelle agréable
30 appels locaux gratuits par mois pendant 12 mois, à un numéro de votre choix.

ABONNEZ-VOUS ! VOYAGES À GAGNER†† AVEC AIR CANADA

Bell Mobilité^MC

*Offre disponible avec certains forfaits sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais (licence, activation, interurbain, itinérance) en sus. Sous réserve de certaines conditions et d'approbation de crédit. **95 ¢ la minute en tout autre temps. †Sur abonnement de 18 mois ou plus. ††Valide pour toute nouvelle activation. Le concours prend fin le 31 décembre 1996. Détails en magasin.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE
Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél. : (418) 687-2121
Les Galeries de la Capitale
La CelluBoutique
Tél. : (418) 627-8962

Ste-Foy
La CelluBoutique
Tél. : (418) 650-1000
Place Laurier
Cellulaire 1
Tél. : (418) 659-3400

CENTRES CELLULAIRE PLUS
Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél. : (418) 696-0506

Place du Royaume
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 690-9766
Québec
Radio d'auto de Québec inc.
Tél. : (418) 871-7776

AGENTS AUTORISÉS
Beauport
Inter Cellulaire enr.
Tél. : (418) 660-9909

Charlesbourg
Télé-Dynamique inc.
Tél. : (418) 623-5404
Chicoutimi
Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 690-9300
Lévis
Cell Pro
Tél. : (418) 838-2355
Le Monde sans Fil
Tél. : (418) 563-3623

Québec
Ameublements Tanguay inc.
Tél. : (418) 847-4411
C.B.C.I Télécom inc.
Tél. : (418) 626-2773
La Clef de Sol inc.
Tél. : (418) 627-0840
Rivière-du-Loup
La CelluBoutique
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville
Le Pro du CB inc.
Tél. : (418) 338-3440
St-Jean-Chrysostome
La CelluBoutique Rive-Sud
Tél. : (418) 834-9001
St-Romuald
Novicom 2000
Tél. : (418) 839-6081

Sillery
Vision Cellulaire
Tél. : (418) 687-7776
Ville Vanier
Cell Pro Vanier
Tél. : (418) 682-2355
Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 682-5553

Bell Téléboutique · Maison Sony. · FUTURE SHOP · SPEC · Battery Plus

MEURTRE DE FRANÇOISE LIRETTE À BEAIE-COMEAU

Huit mois plus tôt, René Gaumont a demandé de l'aide

ANNIE SAINT-PIERRE
collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — René Gaumont avait tout du portrait-type d'un ex-mari violent et plusieurs personnes de l'entourage du couple savaient qu'il voulait tuer sa femme et son fils, n'acceptant pas la séparation. Huit mois avant qu'il ne mette ses menaces à exécution, le désespéré avait lui-même crié à l'aide à plusieurs reprises auprès d'intervenants sociaux, disant craindre son propre comportement.

La deuxième journée d'audience de l'enquête publique sur ce drame conjugal, survenu le 9 septembre, a été marquée par la stupéfaction. D'abord, révélation étonnante du locateur de l'immeuble où s'est istallé l'auteur du crime avec son fils Laurent en arrivant à Baie-Comeau. M. Yvon Payeur, a raconté que c'est en lançant un avis de recherche auprès des policiers que René Gaumont a pu retracer son ex-femme Françoise, qui s'était réfugiée dans cette ville pour fuir le domicile conjugal de Montréal.

Le portrait de l'auteur du double meurtre dressé, hier, par plusieurs témoins correspond à celui d'un homme manico-dépressif ainsi qu'à celle son ex-femme et de son fils. « Il était impulsif et excessif, avait des troubles psychiatriques, se disputait souvent avec Laurent et disait que tout était de la faute de sa mère. C'est lorsque son fils a choisi d'aller vivre avec celle-ci que son comportement s'est détérioré », a dit M. Payeur.

Françoise Lirette

Selon lui, René Gaumont a souvent demandé de l'aide et s'est rendu à l'hôpital à plusieurs reprises. « À la fin, il ne voulait plus y aller en disant que l'hôpital ne voulait pas de lui et qu'ils lui donnaient deux ou trois pilules pour qu'il retourne à la maison », a dit le locateur.

Dans l'année précédente, l'homme a été hospitalisé dans une chambre surveillée par un gardien parce qu'il était considéré dangereux. Lors d'une visite au centre hospitalier, Gaumont s'en est même pris à un médecin, l'agrippant à la gorge, pour lui demander « qu'il fasse quelque chose pour lui ».

Son état empirait continuellement et les policiers de Baie-Comeau sont allés chez lui, à la fin du mois de juillet, alors qu'il menaçait de se suicider. Il détenait son fils, Laurent, et un compagnon de chambre en otage. Selon M. Payeur, Gaumont n'était pas dans un état normal, la veille du drame, surtout depuis que son fils l'avait avisé qu'il refusait d'aller vivre avec lui à Québec.

Ces faits ont été corroborés par un intervenant social du CLSC de l'Aquilon, M. Marc Drolet, qui a indiqué que cet homme avait lui-même demandé de l'aide, huit mois avant les événements tragiques du 9 septembre. « À mon premier contact avec lui, le 8 février, il m'a dit qu'il voulait s'en sortir parce qu'il avait peur de perdre le contrôle sur lui-même et d'agresser son ex-conjointe », a soulevé M. Drolet. Malgré ces demandes, Gaumont n'a jamais obtenu le traitement médical ou psychiatrique qu'il réclamait. Des faits auxquels devront répondre les autorités médicales de Baie-Comeau qui témoigneront au cours de cette enquête.

En début de journée, des compagnes et collègues de travail de Françoise Lirette ont raconté qu'elle vivait dans la peur et qu'elle se sentait traquée. « Elle recevait continuellement des menaces, il lui laissait des messages sur son répondeur et c'était de plus en plus lourd à chaque jour », a livré Louiselle Bailey, la meilleure amie de Mme Lirette.

Le coroner Jacques Bérubé a interrogé le fait que cette victime avait porté plainte à la police en une seule occasion et que l'ex-mari n'a pas cessé ces harcèlements malgré l'interdiction d'entrer en contact avec son ex-conjointe.

D'autres témoins importants se présenteront à l'audience qui reprend lundi. Des policiers municipaux, des membres du personnel médical de Baie-Comeau et amis du couple Gaumont-Lirette témoigneront de ce drame familial.

MISE AU POINT
Une erreur s'est glissée dans notre annonce d'aujourd'hui dans le cahier PARTIR:
Le départ du 3 janvier sur Cancun n'est pas disponible.
Nous présentons nos excuses à notre clientèle.
Agence de voyages SEARS
312977

la Baie
CORRECTIONS
Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires suivants: **La Baie Noël 1996** (B11-1 et 11-2) publiés par la Baie.
(B11-1)
PAGE 39. Article 25. Pas offert.
(B11-2 encart Beauté et fragrances)
PAGE 6. Article 6. Pas offert.
(B11-2)
PAGE 12. Article 4. Retard de livraison.
PAGE 51. Article 2. On aurait dû lire: sauf Levi's.
PAGE 64. Article 11. On aurait dû lire: Durant 5 jours, du mercredi 4 décembre au dimanche 8 décembre seulement.
PAGE 65. Article 3. On aurait dû lire: Durant 5 jours, du mercredi 4 décembre au dimanche 8 décembre seulement.
PAGE 68. Articles 1, 2, 4 et 5. On aurait dû lire: Durant 5 jours, du mercredi 4 décembre au dimanche 8 décembre seulement.
NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.
312939

PAYEZ À PÂQUES

PENTIUM 100 MHZ — 999 $ PAYEZ À PÂQUES

• PENTIUM 100 MHZ • MÉDIUM TOUR • 8 MO RAM • DISQUE RIGIDE 810 MO • LECTEUR 3.5 PO • WINDOWS 95 FR. • MÉMOIRE CACHE 256 K PIPELINE • CARTE VIDÉO 64 BITS 1 MO MPEG • SOURIS 2 BOUTONS • CLAVIER FR. WIN 95 • GARANTIE 2 ANS • LIGNE SUPPORT 1-800

PENTIUM 120 MHZ — 1499 $ OU 79 $/mois 24 mois + dépôt

• PENTIUM 120 MHZ • ÉCRAN SVGA 14" MÉGA IMAGE • 16 MO RAM • CD-ROM 8 X • DISQUE RIGIDE 1.3 GIG • LECTEUR 3.5 PO • CARTE VIDÉO 64 BITS 1 MO MPEG • MÉMOIRE CACHE 256 K PIPELINE BURST • CLAVIER WIN 95 • SOURIS 2 BOUTONS • GARANTIE 2 ANS • LIGNE SUPPORT 1-800

PENTIUM 150 MHZ — 1999 $ OU 99 $/mois 24 mois + dépôt

• PENTIUM 150 MHZ INTEL • 32 MO RAM EDO • CD-ROM 10 X • DISQUE RIGIDE 1.3 GIG • 256 K PIPELINE BURST CACHE • CARTE 64 BITS 1 MB MPEG • LECTEUR 3.5 PO • MÉDIUM TOUR • WINDOWS 95 FR. CD • CLAVIER FR. WIN 95 • SOURIS 2 BOUTONS • GARANTIE 2 ANS • LIGNE SUPPORT 1-800

PENTIUM 166 MHZ — 2999 $ OU 99 $/mois 36 mois + dépôt
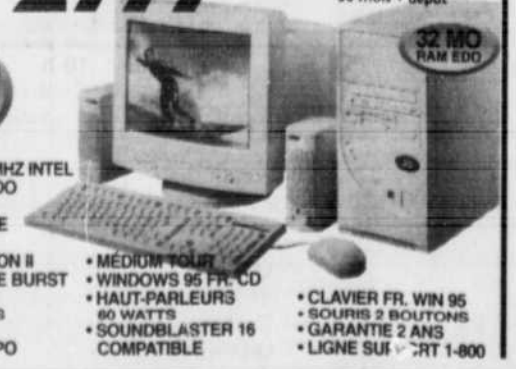

• PENTIUM 166 MHZ INTEL • 32 MO RAM EDO • CD-ROM 10 X • DISQUE RIGIDE 2.6 GIG • CHIPSET TRITON II • 256 K PIPELINE BURST CACHE • CARTE 64 BITS 1 MB MPEG • LECTEUR 3.5 PO • MÉDIUM TOUR • WINDOWS 95 FR. CD • HAUT-PARLEURS 60 WATTS • SOUNDBLASTER 16 COMPATIBLE • CLAVIER FR. WIN 95 • SOURIS 2 BOUTONS • GARANTIE 2 ANS • LIGNE SUPPORT 1-800

* Conditionnel à l'approbation du service de crédit. Taxes payable lors de l'achat. Voir conditions en magasin. Photos à titre indicatif.

RÉGION DE QUÉBEC
BOUVIER tél.: 627-0840
SAINT-JEAN tél.: 524-8431
LÉVIS tél.: 833-9636
STE-Foy tél.: 658-4535
BELVÉDÈRE tél.: 687-4545

La clef de sol

PARTOUT DANS LA PROVINCE
ALMA 662-6432 • BAIE-COMEAU 296-2319 • BAIE-ST-PAUL 435-3683 • CAP-DE-LA-MADELEINE 379-4366 CARLETON 364-3883 • CHICOUTIMI 698-0110 • DONNACONA 285-4535 • GASPÉ 368-4061 GRAND-MÈRE 533-5533 • JONQUIÈRE 542-8292 • LA TUQUE 523-6115 • MONTMAGNY 248-2102 PLESSISVILLE 362-2456 • RIMOUSKI 721-2444 RIVIÈRE-DU-LOUP 862-2887 • ROBERVAL 275-0461 SHAWINIGAN 536-7070 • STE-MARIE-DE-BEAUCE 387-7343

UN PROJET UNIQUE AU QUÉBEC

42 assistés de l'Amiante retournent au travail

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Quarante-deux assistés de la région thetfordoise pourront retourner sur le marché du travail grâce à la création d'emplois permanents dans les organismes à but non lucratif du secteur.

Ces perspectives de travail ont été rendues possibles grâce au projet novateur « Emplois qualifiants » présenté par la région de l'Amiante et accepté lors du Sommet sur l'économie et l'emploi.

La ministre responsable de Chaudière-Appalaches, Mme Denise Carrier-Perreault, était d'ailleurs de passage à Thetford, lundi, pour annoncer le lancement de ce projet-pilote de 1 million $ sur deux ans s'adressant aux jeunes de 18 à 35 ans ainsi qu'aux responsables de familles monoparentales actuellement prestataires de la sécurité du revenu. Le projet n'est pas encore sur pied que déjà, on parle de le tenter dans d'autres régions du Québec selon le modèle thetfordois.

Le concept des « Emplois qualifiants » est relativement simple : des prestataires de la sécurité du revenu sont appelés à travailler dans des organismes sans but lucratif 25 heures par semaine et à recevoir une formation liée à leur emploi à raison de 15 heures par semaine. La rémunération se fait sur la base du salaire minimum ou plus, selon le désir des entreprises.

L'un des instigateurs de ce programme de travail-formation, M. Lucien Dubé, directeur du Centre Travail-Québec, a expliqué que le projet visait à permettre aux nouveaux travailleurs d'augmenter leurs chances de demeurer en emploi dans les organismes sans but lucratif ou dans l'entreprise privée.

Les assistés assurés d'avoir un emploi au moins 2 ans

Les participants obtiennent ainsi pendant un maximum de deux ans une stabilité d'emploi ainsi qu'un bagage de formation et d'expérience pratique qui leur permet d'améliorer leur employabilité future.

Le projet, qui sera géré par un comité indépendant, bénéficiera d'une aide de 250 000 $ par an du Centre Travail-Québec, d'un appui de 200 000 $ du Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches et d'investissements de 220 000 $ de la commission scolaire de l'Amiante, qui dispensera la formation aux participants dans les locaux de l'ancienne école primaire Curé-D'Auteuil, fermée depuis deux ans.

La participation des organismes sans but lucratif consistera à verser 15% du salaire des participants, à savoir les impôts et avantages sociaux, alors que les prestataires de la sécurité du revenu feront leur part en n'étant rémunérés que pour 35 heures par semaine alors qu'ils seront formés ou travailleront durant 40 heures au total.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DEUX PROGRAMMES DE QUALITÉ AU SECONDAIRE

Au Petit Séminaire, vous avez le choix ! Deux programmes sont offerts pour mieux satisfaire les besoins de chacun.

Un programme EXCLUSIF au Petit Séminaire
LE PROGRAMME DÉCOUVERTES

Un programme dont la réputation est bien établie
LE PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Quel que soit votre choix, vous trouverez un milieu stimulant et une vie parascolaire emballante.

EXAMEN D'ADMISSION GRATUIT

7 et 14 décembre, 8h30
6, rue de l'Université
Inscription par téléphone: 694-1020, poste 222

300225

TOUS LES DIMANCHES DANS LES ANNONCES CLASSÉES
Chronique vétérinaire
avec Sylvie Robin, m.v.
Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux qui aiment la vie animale et désirent enrichir leurs connaissances.
LE SOLEIL

312157

18 ans et
«Cet automne on donne du sang.»
Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

DÉPARTS GARANTIS DE QUÉBEC
CLUB VOYAGES ALFA
Groupes accompagnés en toute sécurité
Prix par personne / occupation double

Croisière sur le Boléro
Accompagné par Michel Lessard du 16 au 23 février 1997
Santo Domingo / Porto Rico / St-Martin / Ste-Lucie / Martinique / St-Thomas
Réservation avant 16 nov. et les pourboires sont inclus
À partir de: Cabine int. 1 539$ Cabine ext. 1 689$

Îles Canaries
Accompagné par Michel Lessard
8 mars au 22 mars 1997
1 969$

EXCLUSIF!
10 ou 11 nuits de Montréal
(autocar de Québec: 70$)
Puerto Vallarta
Non accompagné
Vista Club Playa de Oro
Formule Club tout inclus
16 au 27 janvier 1997 [11 nuits]
1 299$
20 au 30 janvier 1997 [10 nuits]
1 229$

Hawaï
Accompagné par Jacques Caouette
14 mars au 28 mars 1997
2 029$

Vietnam
Accompagné par Mireille Mongrain
8 au 25 mars 1997
3 069$

Las Vegas
13 au 17 avril 1997
859$ (4 nuits)
1049$ (7 nuits)

vacances air transat
CLUB VOYAGES ALFA
969, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3V4
Tél.: (418) 653-6099
Téléc.: (418) 653-6093

312812

ERNEST

HO... HO... HO...
ERNEST PAIE LES TAXES!
SUR LES BLOUSONS, MANTEAUX ET COMPLETS

HOMME
Montréal • Québec • Ottawa • Gatineau • Sherbrooke • Chicoutimi • Trois-Rivières

AVIS

La Régie régionale de Québec a pour raison d'être l'amélioration de la santé et du bien-être d'environ 650 000 personnes.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC

SÉANCE PUBLIQUE

Le conseil d'administration de la Régie régionale de Québec invite la population à assister à sa séance régulière :

DATE : **Le jeudi 5 décembre 1996**
HEURE : **18 h**
LIEU : **Centre François-Charon**
Auditorium (entrée principale)
525, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec

Parmi les sujets qui seront étudiés, on retrouve :

- Réseau intégré de services médicaux.
- Orientation régionale eu égard à la collaboration Unité de médecine familiale/CLSC.
- Contrat d'affiliation - Centre jeunesse de Québec et Université Laval.
- Élections dans le réseau.

Deux périodes de questions sont prévues pour l'auditoire.

Bienvenue !

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES
Yves Pagé, trésorier de la campagne de souscription pour le Service d'entraide

Tout le monde à Charny se mobilise pour épauler le Service d'entraide

Marc Saint-Pierre
Le Soleil

■ CHARNY—Le Service d'entraide de Charny n'a jamais autant été épaulé. Bénévolement, la graphiste a fait le design de la documentation et l'imprimeur l'a imprimée, le notaire a regardé les papiers et l'architecte a revu le détail de la construction; la ville, les Chevaliers de Colomb, la paroisse ont prêté des salles de réunion; le curé a même renoncé à sa quête de la moisson pour lui laisser le champ libre.

Quinze organismes se sont alignés et pas moins de 200 bénévoles ont fait du porte-à-porte. Tout le monde à Charny est engagé dans la campagne de souscription pour donner un toit au Service d'entraide.

« Partout où on demande, les gens embarquent », note Martine Lambert, porte-parole du Service d'entraide. « C'est vraiment un projet communautaire », ajoute Yves Pagé, le trésorier du comité organisateur qui coordonne la campagne de souscription.

Logé dans des locaux exigus et inappropriés du centre-ville, sur l'avenue des Églises, le Service d'entraide est déterminé à s'installer quelques portes plus loin, précisément à l'édifice Le Chemineault occupé, à l'heure actuelle, par un restaurant, rue du Viaduc.

4000 personnes utilisent le Service d'entraide

« Il est apparu après analyse, dit Yves Pagé, que cet immeuble de la rue du Viaduc correspond justement aux besoins du Service d'entraide: localisation dans le vieux Charny, bonne visibilité, construction relativement récente, accès facile, un stationnement, etc. » Et surtout, un espace construit et un terrain permettant d'obtenir les 3600 pieds requis.

Le Service d'entraide a besoin de cet espace pour son comptoir de vêtement, ses cuisines collectives, son service d'aide alimentaire, ses paniers de Noël, ses services d'écoute et d'information, ses cours, ses bureaux.

« Les bénévoles font des jobs de bras tout le temps. On déménage 12 mois par année », note Mme Lambert en indiquant que les paniers de Noël sont faits dans le sous-sol de l'église, que les cours de cuisine sont donnés dans les locaux d'une école secondaire, que les cours de gardiens avertis sont offerts à l'église, que les bureaux sont envahis de denrées alimentaires, que les couloirs sont encombrés de matériel, etc.

ÇA BOUGE EN DIABLE

Ça bouge en diable au Service d'entraide: 4041 visiteurs-clients à son comptoir de vêtement à 3 $, en 1995, et peut-être 7000, en 1996. On y confectionne aussi 90 paniers de Noël avec l'aide de 157 bénévoles. Le service a reçu 125 demandes d'aide alimentaire dont s'occupe une quinzaine de bénévoles. Les inscriptions au cours de gardiens avertis ont été au nombre de 60. Quant aux cuisines collectives, elles ont produit 4290 portions de nourriture grâce à 40 bénévoles.

D'autres chiffres, d'autres services: 3332 appels d'écoute, de référence et d'information; la popote roulante, les transports, etc. Au total, ce sont 400 personnes et leurs familles qui comptent sur le Service d'entraide et ses 90 bénévoles réguliers.

C'est de 150 000 $ dont a besoin le Service d'entraide pour se doter de locaux où les bénévoles pourront respirer un peu, c'est-à-dire, acheter « Le Chemineault » et avoir quelques coussins pour l'adapter aux besoins et l'entretenir un certain temps.

« Nous avons une option d'achat valide jusqu'au 15 décembre, en vue d'une prise de possession le 15 janvier, des rénovations fin mars, un déménagement au printemps », explique Yves Pagé en anticipant sur le succès de la campagne de souscrition.

Allô les transactions!

Votre téléphone peut tout faire: payer vos factures, vérifier votre solde, contracter une assurance...

Avec le nouveau service AccèsD de Desjardins, plus besoin de vous déplacer ou d'attendre: faites vos opérations courantes de n'importe où, n'importe quand. Petite insomnie? Payez un petit compte! Gros magasinage? Voyez si vous avez un gros solde! Avec AccèsD, vous accédez aussi à toute une gamme de produits et de services Desjardins, des assurances aux fonds de placement. Tout cela à partir d'un simple téléphone à clavier doté d'une ligne *Touch-Tone*MC ou d'un appareil Vista 350* offert à votre magasin Téléboutique Bell. Transactions, information, conseils... un petit coup de fil, c'est si facile. AccèsD. Tout Desjardins, un seul numéro. **Vous voulez essayer? Composez sans frais le 1 800 CAISSES ou renseignez-vous à votre caisse.**

www.Desjardins.com
* Marque de commerce de Northern Telecom

ACCÈS D
1 800 • CAISSES

...un peu plus, il promènerait le chien.

Desjardins pour s'aider soi-même

Participez au concours Via LesAiles

Complétez ce coupon et postez-le à l'adresse suivante :
437, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2J5

Nom : _____
Adresse : _____
_____
Téléphone : _____

LE SOLEIL VIA Rail Canada AILES LES AILES DE LA MODE
On donne des Ailes à Québec

Les tirages auront lieu les 5, 6, 9, 10, 11 et 12 décembre à raison de 5 par jours, pour un total de 30 couples. Règlements disponibles au Soleil.

CONCOURS

Les Ailes de la Mode vous invite à participer à un événement unique, le samedi 14 décembre.

Soyez parmi les 30 couples qui embarqueront le samedi 14 décembre à bord d'un train spécial de VIA Rail en direction de Montréal pour visiter la mégaboutique Les Ailes de la Mode du Mail Champlain, à Brossard.

Vous découvrirez ce que Les Ailes de la Mode vous réserve à compter du 6 août 1997 à Place Ste-Foy.

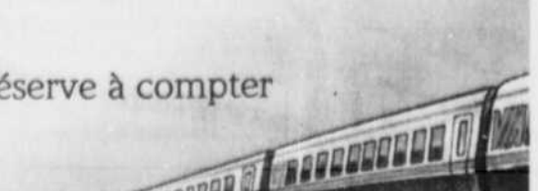

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Au-delà de la compassion

Des parents d'enfants handicapés qui ont besoin d'un peu de répit

ON CHERCHE UN FOYER

■ Lorsque les regards se posent sur eux, on peut facilement y déceler des sentiments de compassion et d'impuissance. Ils requièrent cependant bien plus que de nobles sentiments et leurs parents en savent quelque chose. Il s'agit d'enfants atteints de déficience physique et intellectuelle.

Épuisés et dépassés par moments face à cette triste réalité, certains parents on dû recourir à une demande de placement.

Les caractéristiques inhérentes à ces enfants nécessitent des soins particuliers, une surveillance constante, un encadrement soutenu et beaucoup de patience de la part des parents. Parmi ces jeunes âgés de 5 à 11 ans certains présentent , en plus de la déficience intellectuelle, une limite au plan physique tandis que d'autres accusent un problème d'hyperactivité ou d'épilepsie et sont médicamentés afin d'en contrôler l'impact.

Toutefois, derrière ces facettes moins séduisantes, on découvre des enfants qui débordent de tendresse et qui adorent rendre service. Peu exigeants et sans défense, ils aiment la vie, les gens et ont besoin d'être cajolés, stimulés et encadrés. Pour ce faire, nous cherchons des familles ou des couples qui possèdent une certaine expérience auprès de cette clientèle ou du moins qui se sentent à l'aise avec celle-ci. Des gens capables de leur fournir un encadrement comportant des règles et des habitudes de vie claires et constantes.

Certains de ces jeunes bénéficieront d'un placement à temps plein avec des sorties régulières dans leur famille alors que d'autres séjourneront en famille d'accueil une fin de semaine aux 15 jours.

Les personnes intéressées à s'investir auprès de l'un de ces jeunes doivent résider sur la rive nord et sur le territoire desservi par le transport en commun. Vous pouvez nous rejoindre en demandant :

L'ACCUEIL RESSOURCE
Centre jeunesse de Québec
529-7351 poste 2647

MÉTÉO

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui : -1
Minimum cette nuit : -4

Nuageux avec quelques percées de soleil, possibilité d'une averse de neige, quelques nuages ce soir, faible neige cette nuit. Vents E 15-25 km/h.

DEMAIN

Maximum le jour : 3
Minimum la nuit : 1

Faible neige et possibilité de pluie verglaçante le matin devenant pluie légère en mi-journée.
Vents E 25-40 km/h en mi-journée.

LUNDI
Nuageux, pluvieux et doux.
Max.: 5 Min.: 1

MARDI
Nuageux.
Max.: 4 Min.: -2

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI		
Atlantic City	Nua.	8/7
Boston	P/Ng.	6/3
Cape Cod	Nua.	3/0
Daytona Beach	P/Ng.	25/18
Hampton Beach	Neige	5/2
Miami	P/Ng.	27/21
Myrtle Beach	Nua.	19/14
Ocean City	Nua.	10/6
Old Orchard	P/Ng.	3/-1
Orlando	P/Ng.	26/18
Plattsburg	Neige	2/0
Virginia Beach	Nua.	11/7
Wells	P/Ng.	5/1
Wildwood	Pluie	7/6

AU CANADA

AUJOURD'HUI		
Iqaluit	Av/N	-13/-19
Yellowknife	Av/N	-12/-16
Whitehorse	Neige	-3/-11
Vancouver	Pluie	9/4
Edmonton	P/Ng.	-4/-9
Calgary	Nua.	-2/-8
Saskatoon	P/Ng.	-8/-16
Regina	P/Ng.	-6/-15
Winnipeg	Neige	-8/-17
Thunder Bay	Av/N	1/-6
Toronto	Pluie	6/3
Frédéricton	Soleil	0/-4
Charlotte	P/Ng.	0/-4
Saint-Jean	P/Ng.	-2/-6

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI		
Amsterdam	Nua.	6/2
Beijing	Soleil	4/-3
Berlin	Pluie	4/1
Buenos Aires	Soleil	28/19
Londres	Nua.	9/3
Los Angeles	Soleil	22/8
Madrid	Soleil	11/-2
Mexico	Soleil	24/8
Moscou	Nua.	5/0
New Delhi	Soleil	24/9
New York	Nua.	7/6
Paris	Nua.	10/4
Rome	P/Ng.	13/4
Washington	Nua.	9/7

PRÉVISIONS RÉGIONALES

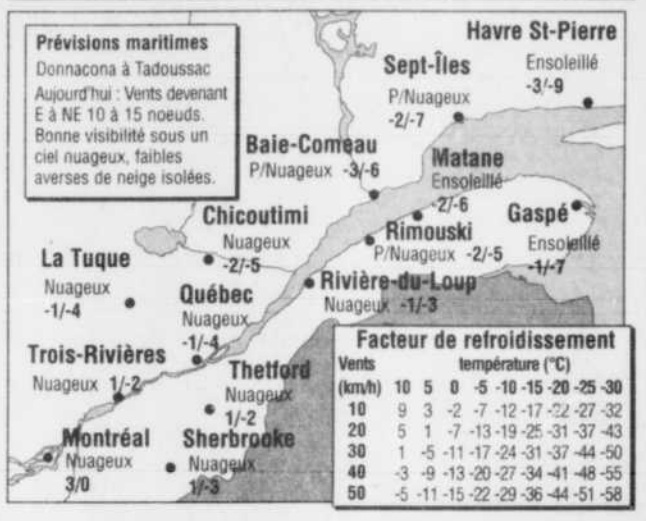

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	**-3**
Minimum hier:	**-13**
Normale le jour:	0
Normale la nuit:	-7
Record max. pour auj.:	13 1991
Record min. pour auj.:	-19 1989

Neige (jusqu'à 20h00 hier)

Novembre, 1996:	8 cm
Novembre, l'an dernier:	60 cm
Cette saison:	8 cm
Saison derniere:	60 cm

7h09 — Durée du jour: **8h50** — 15h59

Indice UVB: **1.1** **Bas**

Coup de soleil (en minutes) 60 30 15 10

17 déc. 24 déc. 2 déc. 10 déc.

Lune: lever: 21h21 coucher: 10h54

LES MARÉES (h.a.e.)

Sept-Îles	Rimouski
04h50 H 2.1m	05h15 H 3.2m
10h35 B 0.7m	11h00 B 1.2m
17h00 H 2.6m	17h20 H 3.7m
23h30 B 0.7m	23h55 B 1.1m
Demain	**Demain**
05h30 H 2.0m	06h05 H 3.1m
11h20 B 0.8m	11h45 B 1.4m
17h40 H 2.4m	18h10 H 3.4m
Québec	**Grondines**
04h45 B 0.4m	08h00 B 1.4m
09h40 H 4.1m	12h05 H 3.2m
16h35 B 0.5m	19h45 B 1.4m
21h45 H 4.8m	
Demain	**Demain**
05h20 B 0.5m	00h10 H 3.5m
10h25 H 4.0m	08h40 B 1.4m
17h15 B 0.7m	12h50 H 3.0m

Offrez-vous un cadeau pour les fêtes...
L'Indicateur de type Myers-Briggs (MBTI):

De qualité éprouvée, le MBTI donne des informations précieuses pour se connaître et se situer dans nos relations avec les autres: conjoint(e), proches, collègues de travail, employé(e)s, étudiant(e)s, etc.
Il facilite l'orientation ou la réorientation de carrière.
Pour une utilisation sensible et profonde de ce test, n'hésitez pas.
Pour individus: test et 2 heures de rencontre: 115$ (taxes incl.)
Pour couples: test et 3 heures de rencontre: 165$ (taxes incl.)
Sessions: test plus une journée en groupe: 50$ (taxes incl.)
Prochaine session: 1er février 1997
Pour renseignements et inscription: **(418) 659-4010**

Nicole Béliveau
Maîtrise en Counselling
Certification de "Psychometrics Canada"
Membre de l'Association For Psychological Type"

311865

SUPER SERVICE LESSARD

Vidange d'huile, filtre, vérification en 20 points
14.95 +TAXES
Pièces d'origine Hyundai
Valide en tout temps sur présentation de cette annonce. Véhicules Hyundai seulement.
M. LESSARD Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec
418/623-5471
Le seul concessionnaire Hyundai de la région dont les ateliers sont recommandés par le Club Automobile
HYUNDAI On évolue à votre avantage
Département des pièces ouvert jusqu'à 21h. tous les soirs

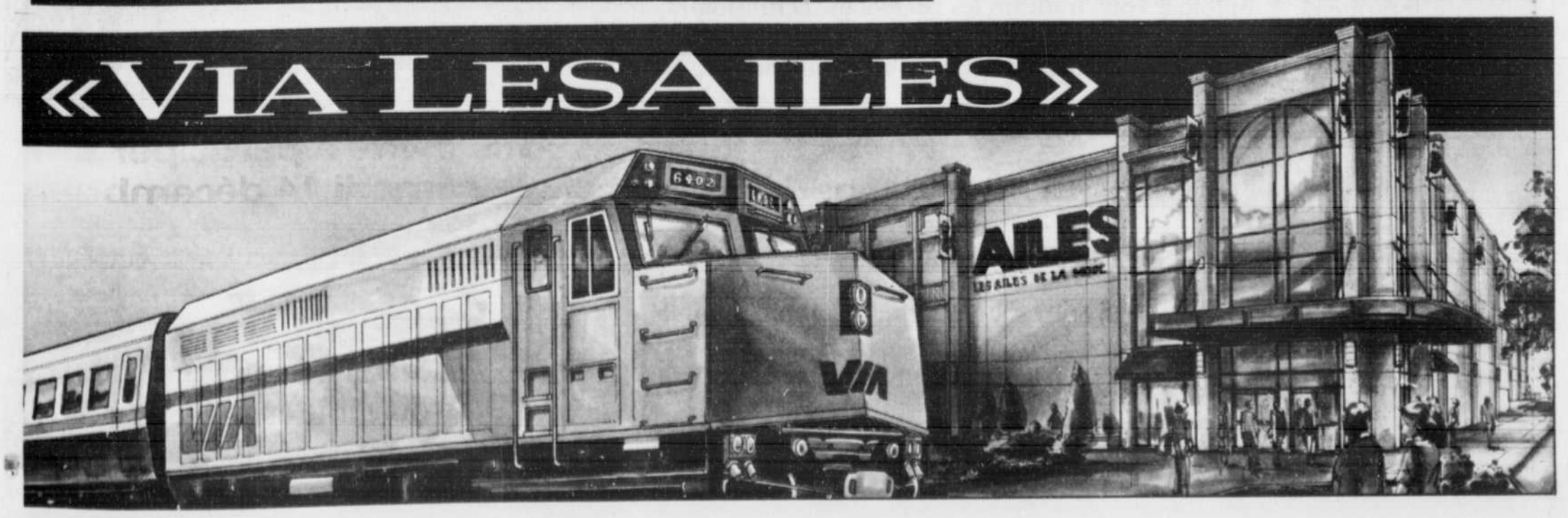

On privilégie aussi le face-à-face.

Martin Bernard, vulgarisateur-né, travaille dans le magasin *Téléboutique*[MC] Bell de Lévis. Comme ses collègues, il cerne vos besoins et s'emploie à vous traduire les nouvelles technologies, démonstrations à l'appui, quand tout ça vous semble chinois. Lorsque vient l'heure de découvrir le service Internet *Sympatico*[MC]*, de faire le tour des fonctions du *Vista*† 350 ou simplement de se renseigner sur les divers appareils, les conseillers des soixante-deux magasins *Téléboutique* Bell sont tout désignés. Comme quoi, la meilleure communication ne passe pas toujours par le téléphone.

Bell
du génie et des gens[MC]

*Marque de commerce de Médiatexte Interactif inc. †Marque de commerce de Northern Telecom.

LE QUÉBEC LE CANADA

Nouvelle invitation de Bouchard

Les syndicats n'y seront pas si le gouvernement maintient ses positions

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard a bien l'intention de convoquer de nouveau les présidents des six organisations syndicales représentant les 440 000 employés de l'État à une rencontre pour dénouer l'impasse sur la réduction des coûts de main-d'oeuvre. À savoir si les dirigeants syndicaux se pointeront le bout du nez à son bureau, il faudra attendre de voir quel sera l'objectif du tête-à-tête.

« Si M. Bouchard veut nous rencontrer pour discuter de sa proposition, ça ne donnera rien d'y aller », a déclaré le président de la FTQ, Clément Godbout. « On n'ira pas discuter d'une proposition qui n'est pas discutable. »

On se souvient que la FTQ avait boudé, il y a une dizaine de jours, une rencontre convoquée par le premier ministre dans l'espoir de *vendre* aux leaders syndicaux la proposition de réduire la semaine de travail et de compenser la perte salariale par l'utilisation des surplus des régimes de retraite.

Au cabinet, on dit que l'offre initiale est toujours là

Le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Robert Caron, va plus loin encore en disant que Lucien Bouchard devra « suspendre » sa proposition s'il tient à revoir les chefs syndicaux dans ses quartiers. « Oui, nous sommes prêts à parler des régimes de retraite, mais pas de sa proposition », a ajouté M. Caron.

« Si le gouvernement a d'autres suggestions à faire et veut discuter d'une proposition plus large qui tient compte des emplois et des conditions de travail à moyen et long termes dans les secteurs public et parapublic, la FTQ, normalement, devrait être là », a précisé M. Godbout. « Notre objectif n'est pas de provoquer un accrochage avec l'État. Tout le monde au Québec a d'autre chose à faire que de se chicaner », a poursuivi le président de la FTQ.

Au cabinet du premier ministre, une porte-parole a déclaré que la proposition présentée aux syndicats tenait toujours. « C'est clair que l'offre est toujours là. On ne va pas refaire une nouvelle offre ou la transformer », a affirmé Marthe Lawrence, l'attachée de presse de Lucien Bouchard, en précisant que le gouvernement était à regarder le phénomène de récurrence de sa proposition, c'est-à-dire ce qu'il adviendra des salaires et des conditions de travail au terme des conventions collectives qui vont prendre fin le 30 juin 1998.

LE SOLEIL, GILLES LAFOND
Clément Godbout, de la FTQ.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Robert Caron, du SPGQ.

Quant à la date butoir du 9 décembre pour la fin de la négociation avec les syndicats, Mme Lawrence a confirmé qu'elle tenait toujours. Au sujet du but visé par l'éventuelle rencontre avec les leaders syndicaux, l'attachée de presse déclare que tout le monde l'apprendra au moment où la convocation sera acheminée aux invités du premier ministre.

Quoi qu'il en soit, les organisations syndicales continuent de se mobiliser afin d'obtenir un mandat de grève de 24 heures auprès de leurs membres avant le 9 décembre.

Dans la fonction publique, le conseil de négociation du SFPQ se réunit ce matin pour préparer la tournée de votes qui se mettra en branle au début de la semaine prochaine. Au SPGQ, les assemblées générales débutent mardi à Québec et se propageront à la grandeur de la province jusqu'au 9 décembre.

Du côté des infirmières, le vote sur le mandat de grève se tiendra dans la semaine du 9 décembre dans chacun des 454 établissements.

À la CSN, l'opération est déjà en marche et les résultats seront connus le 7 décembre à l'occasion d'une manifestation devant l'Assemblée nationale. À la FTQ, toutes les assemblées générales seront terminées le 6 décembre. Quant à la CEQ, la tournée de vote redémarre lundi.

« Si le premier ministre reste barré dans sa proposition, il va y avoir des moments difficiles qui vont se vivre au Québec », a tenu à alerter Clément Godbout. « C'est pas pour rire qu'on lui dit que nos membres sont surchauffés et ce n'est pas nous, les chefs syndicaux, qui avons mis le feu dans la fournaise ! ».

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Une priorité gouvernementale, selon Simard

Le ministre réplique aux propos négatifs de membres de son personnel

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Loin de se chercher une vocation, le ministère des Relations internationales du Québec a traversé avec succès l'épreuve de la restructuration et demeure une priorité pour le gouvernement Bouchard. Selon son titulaire, Sylvain Simard, la diplomatie québécoise est même vouée à un avenir prometteur.

En cette ère de compressions tous azimuts, les ministres ont l'épiderme sensible quand on remet en cause la raison d'être ou l'efficacité de la machine qu'ils dirigent.

Sylvain Simard ne fait pas exception. Les témoignages négatifs recueillis récemment par LE SOLEIL au sein du personnel du ministère des Relations internationales lui ont « fait très mal », avoue-t-il.

Surpris qu'il puisse y avoir des employés désabusés dans son ministère, M. Simard a tenu à répondre, en présence de sa sous-ministre Michelle Bussière, aux nombreuses critiques relatées dans l'édition du SOLEIL de lundi.

Le ministre a trouvé difficile de fermer 13 délégations

Selon l'une de nos sources, il y a deux fois trop de monde au ministère depuis que les activités économiques ont été transférées au ministère de l'Industrie et du Commerce.

« Au contraire, rétorque Sylvain Simard, ils sont accablés de travail. S'il y a une plainte, c'est qu'ils travaillent comme des fous. »

Cela dit, les changements de la dernière année ont effectivement créé des problèmes, admet le ministre, qui ajoute que si c'était à refaire, il le ferait peut-être autrement.

« Il a fallu rebrasser complétement le personnel, c'est-à-dire demander à tout le personnel d'accepter de regarder de nouveau les affectations de façon à combler les besoins du ministère à travers le monde. »

De plus, M. Simard ne cache pas que la fermeture de 13 délégations ne fut pas une décision facile.

« Je ne vous cache pas que si j'avais la possibilité, avec un coup de baguette magique, de faire revivre certaines délégations... Mais la réalité, c'est que nous devons faire partout mieux avec moins. »

Et le MRI y parvient à merveille, affirme le ministre, malgré ce qu'en disent les mécontents. À un point tel qu'il s'attend à échapper au couperet du président du Conseil du trésor.

« Je pense que nous le faisons tellement bien, que les prochaines décisions budgétaires devraient nous être favorables. En tout cas, soyez certain que nous ne perdrons rien dans la prochaine année budgétaire. On ne désespère pas d'aller chercher un peu plus d'argent. »

Comme le déplorent les « amers », le ministère a effectivement perdu des éléments d'expérience, reconnaît le ministre, mais il ne s'agit pas d'une saignée fatale. Sans compter que la situation pourrait être corrigée par l'arrivée d'une relève.

PC
Le ministre des Relations internationales, Sylvain Simard.

« J'ai tenté de persuader le Conseil du trésor et je pense l'avoir convaincu que nous aurons besoin bientôt de sang neuf. »

Quant aux rumeurs de fusion, voire de disparition du MRI, elles sont « sans l'ombre du début d'un fondement », affirme M. Simard.

« Jamais le gouvernement n'a pensé faire ça, jamais il ne le fera. Le premier ministre me manifeste quotidiennement sa confiance. »

Il est possible qu'il y ait dans le ministère quelques malheureux, reprend-il. Après tout, « on ne peut pas plaire à tout le monde et à son père et le changement crée toujours des situations de tension ». Question d'en avoir le coeur net — et d'éviter à l'avenir de le lire dans les journaux — la sous-ministre Bussière a envoyé une lettre au personnel pour l'informer que sa porte est ouverte.

« C'est vrai, dit-elle, que nous avons bâti depuis 30 ans des relations internationales à l'étranger. Maintenant, faisons les efforts nécessaires pour retrouver les amis que l'on a perdus, mais nous en avons quand même beaucoup. Ce n'est pas parce que nous avons les délégations que nous n'avons plus, tout d'un coup, souvenir de qui étaient les amis ou les interlocuteurs principaux des délégations. »

Le ministre, lui, n'a que des éloges à faire à ses subalternes. « Ce ministère est remarquablement compétent. Moi qui viens du milieu universitaire, je n'ai pas trouvé que le niveau intellectuel a baissé en arrivant ici. »

Avec la création, en collaboration avec le secteur privé, de neuf nouveaux bureaux commerciaux et la nomination de six délégués pour des parties du monde, le Québec « a à peu près retrouvé, dans les villes où nous avons fermé, le niveau de représentation, mais de façon beaucoup moins coûteuse, plus souple et plus dynamique. »

« On est en train de se doter de l'un des plus beaux instruments que le Québec ait eu dans le domaine des relations internationales. »

Le commerce, ce n'est pas l'affaire du MRI, tranche le ministre, critiquant les orientations prises par les précédents gouvernements libéraux.

« Il y a eu ici un ministre dont les cartes de visite disaient *International Business Minister*, pour lui ça ne l'intéressait pas de faire autre chose que du commerce. »

Il faut corriger l'image du Québec à l'étranger, le Sommet de Montréal a fait consensus à ce propos, ajoute Sylvain Simard.

« On a laissé pendant 15 ans des chefs autochtones aller dévoyer contre le Québec avec la bénédiction du Canada sans réplique, on a laissé des extrêmistes à Montréal répandre à travers le monde des faussetés sur la réalité montréalaise... Notre ministère est impliqué tous les jours dans un plan qui va nous permettre de retravailler cet élément essentiel à notre développement économique. »

Du boulot pour tout le monde, des défis immenses à relever, un budget stable et peut-être même du sang neuf à venir... Donc, tout va bien au MRI ?

« On travaille très fort, c'est une adaptation majeure. Autres temps, autres moeurs », répond la sous-ministre Bussière.

NOUVELLE LOI SUR LES COMMANDITES DE TABAC

Le Festival d'été pourrait perdre un demi-million $

« Et les pharmacies continueront à vendre des cigarettes... »

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC— Le Festival d'été risque de perdre son commanditaire majeur et un demi-million $ si les compagnies de tabac cessent de commanditer les événements sportifs et culturels. « Pourtant, les pharmacies continueront à vendre des cigarettes ».

Le directeur général du Festival d'été de Québec, M. Michel Létourneau, n'était pas complètement remis de ses émotions à la suite de l'annonce, jeudi, des mesures antitabac du gouvernement fédéral. Le ministre de la Santé Doug Dingwall veut limiter à 10 % l'espace occupé par le nom des compagnies de tabac sur les affiches publicitaires.

Si une telle mesure amenait DuMaurier à retirer sa commandite du festival, le budget serait amputé du neuvième, c'est-à-dire qu'il manquerait 500 000 $ sur un budget total de 4,5 millions $, explique M. Létourneau.

La compagnie de tabac est le plus gros commanditaire, fournissant le quart des 2 millions $ recueillis en commandite. Pour M. Létourneau, le calcul est rapide. En perdant le neuvième du budget, il faudra couper le neuvième de la programmation et le neuvième de la création d'emplois.

« Il n'est pas simple de trouver une commandite de cette importance », lance M. Létourneau. Il rappelle qu'en 1990, le festival avait perdu son commanditaire majeur d'alors, la brasserie Molson. « Il a fallu travailler pendant cinq ans avant d'en trouver un autre, que l'on risque de perdre maintenant ». Personne n'a appelé au bureau du festival pour dire qu'il voulait prendre la relève de DuMaurier, ajoute-t-il.

Le directeur général du Festival d'été était à Montréal, hier, en réunion avec les dirigeants des autres événements sportifs et culturels touchés par la mesure antitabac. On voulait d'abord comprendre la loi, notamment la notion du 10 % de l'espace consacré au nom du commanditaire. « 10 % de quoi exactement ? Au lieu d'avoir une seule affiche, le commanditaire peut-il avoir 10 affiches sur lesquelles il occupe 10 % de l'espace ».

LE SOLEIL, GILLES LÂFOND

Le retrait de DuMaurier affecterait la programmation du festival, soutient son directeur général, Michel Létourneau.

M. Létourneau aimerait bien qu'on lui prouve le lien entre une affiche d'une compagnie de tabac et le fait qu'un jeune commence à fumer. Il aimerait aussi comprendre la logique du gouvernement fédéral qui versera environ 9 millions $ aux producteurs de tabac pour les récoltes perdues en raison d'une maladie du tabac.

Il craint que les compagnies de tabac consacrent les budgets de promotion dans les magazines, là où ils ont encore le droit d'annoncer. « Les pharmacies vont continuer à vendre des cigarettes, les producteurs vont continuer à produire, le gouvernement va continuer à percevoir des taxes et les compagnies de tabac vont continuer à faire des profits. Finalement, les seuls perdants seront les événements sportifs et culturels », de conclure M. Létourneau.

L'Orchestre symphonique de Québec risque aussi d'écoper, mais dans une proportion beaucoup moindre. L'OSQ a reçu 15 000 $ cette année en vertu du programme des arts DuMaurier, mais espérait recevoir 25 000 $ l'an prochain.

Vous avez pigé ?

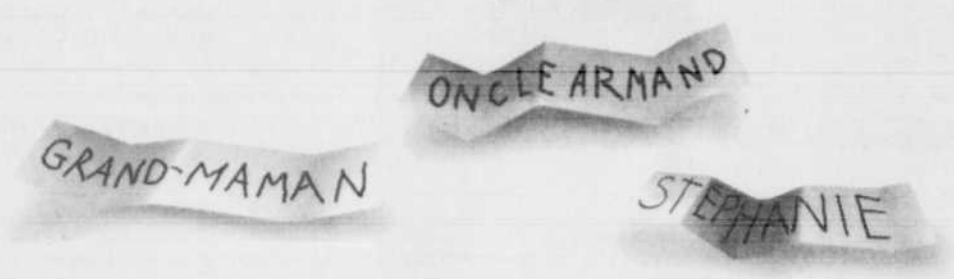

Pigez dans le trio Petit Robert.

La traditionnelle pige de noms pour les cadeaux de Noël n'est plus un casse-tête. Grâce au trio de dictionnaires Petit Robert, vous pouvez emballer 60 000 mots... en trois formats !

Le Petit Robert
Encore et toujours le dictionnaire de langue française en un volume le plus complet.

NOUVEAU !
CD-ROM Le Petit Robert
Le premier dictionnaire de langue **parlant** ! Tout le contenu du Petit Robert avec la prononciation de milliers de mots présentant une difficulté phonétique.

NOUVEAU !
Le Petit Robert Grand format
L'outil de référence par excellence de la langue française a pris du volume... avec de plus gros caractères !

Le Petit Robert
On le prend au mot !

ULTIMA II
INTERACTIVES

Un système de soins pour la peau hautement concurrentiel, efficace et simple

PRINCIPAUX AVANTAGES:
- Une technologie antioxydante qui contient des vitamines A, C et E.
- Une activité défensive à base d'enzymes (favorise le système de défense naturel de la peau).
- Un système d'hydratation lipidique restaurateur (garde l'hydratation dans les cellules de la peau tout en l'isolant des dommages causés par l'environnement).

Offre-prime

À l'achat de 18,50$ ou plus de produits Ultima II, vous recevrez sans frais supplémentaires:
- un fond de teint, format miniature
- un mascara, format miniature
- une crème contour des yeux, format miniature
- un démaquillant, format miniature
- un rouge à lèvres
- un brillant à lèvres.

Une valeur de 45$
Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.

JEAN COUTU

1455, chemin Sainte-Foy, Québec, 681-0224
999, Cartier, Québec, 522-1235
2766, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, 657-2956
8940, Henri-Bourassa, Charlesbourg, 628-8144
Galeries de la Capitale, Québec, 623-8917

Cette offre est en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

ENCORE UNE MOITIÉ DE SOUVENIR ?

Enfin, 3 formats de photos avec le même appareil...

PAS DE TPS
TPS
Jusqu'au 1er décembre

...À CHARGEMENT ULTRA-SIMPLIFIÉ SANS RISQUE D'ERREURS

ADVANCED PHOTO SYSTEM

FUJI

Meilleur achat! 99,99
FOTONEX 50
• Mise au point automatique
• Réduction "yeux rouges"

499,99
FOTONEX 300
• Zoom 30-90 mm (35-115 mm)
• Impression du titre et de la date

Kodak

119,99
ADVANTIX 2000
• Mise au point fixe
• Réduction "yeux rouges"

239,99
ADVANTIX 3700ix
• Mise au point automatique
• Impression de la date

Nikon

Garantie 3 ans

199,99
NUVIS MINI
• Mise au point automatique
• Réduction "yeux rouges"

319,99
NUVIS 75i
• Zoom 30-60 mm (35-75 mm)
• Impression de la date

Piles et film inclus

GRAND CHOIX D'APPAREILS 35 MM, DONT:

Piles et étui inclus 99,99
NIKON AF-230
• Mise au point automatique
• Réduction "yeux rouges"
• Garantie 3 ans

129,99
FUJI DL-95 DATEUR
• Mise au point automatique
• Réduction "yeux rouges"
• Photo "panoramique"

269,99
PENTAX ESPIO 838 DATEUR
• Zoom 38-80 mm
• Impression de la date

fotoclik
l'avantage du choix... avec des vrais spécialistes !

FILMS DE REMPLACEMENT GRATUITS PENDANT UN AN À L'ACHAT D'UN APPAREIL PHOTO

Galeries Charlesbourg 628-7284
Place Ste-Foy 659-3606
Place Laurier 659-1841
Galeries Chagnon 833-8479
Place Fleur de Lys 649-9492
Carrefour St-Georges 228-1727

La Suisse se passe du tabac

Des festivals culturels sont même commandités par les groupes de prévention du tabagisme

■ MONTRÉAL (PC) — Si les organisateurs de festivals voient d'un mauvais oeil l'éviction des fabricants de tabac comme commanditaires de spectacles, en Suisse, on essaie autant que possible de se passer d'eux. C'est même souvent la prévention contre le tabagisme qui finance des concerts et des activités sportives.

Comme le Canada, et contrairement à la France, la Suisse n'a pas interdit la publicité du tabac. Les sommes investies par les fabricants de tabac dans les événements culturels et sportifs suisses représentent, comme au Québec, environ 30 millions $ par an.

La loterie suisse donne 200 M$ par année. Loto-Québec: 500 000 $...

À Genève, un organisme de prévention du tabagisme, le Cipret, est parti du principe que les fabricants de tabac ne devaient pas avoir le monopole de la commandite culturelle et sportive.

« Les "cigarettiers" associent le plaisir d'écouter de la musique, l'évasion, les loisirs, etc. au fait de fumer, alors on a choisi d'aider financièrement des organisateurs de spectacles plutôt que de faire passer le message de la prévention en parlant seulement d'infarctus du myocarde », a expliqué hier au téléphone le Dr Jean-Charles Rielle, médecin-conseil du Cipret.

La commandite par les fabricants de tabac, en Suisse, ne représente que 5 % des budgets totaux.

« Ce doit être à peu près la même chose chez vous, a-t-il dit, car contrairement à ce qu'on croit, leur part de financement de tous les événements sportifs et culturels est faible. Il ne s'agit pas de les remplacer, mais de montrer qu'il est possible de se passer d'eux et de trouver de l'argent ailleurs, comme ils le font en France. »

Le Super Cross international de Genève, qui recevait 400 000 $ d'un fabricant de tabac, est maintenant financé par une compagnie pétrolière. Le Cipret commandite depuis cinq ans le Festival de Vernier sur rock, à la place d'un fabricant de tabac.

Le ministère suisse de la Santé aide les organisateurs de spectacles, également financés par la loterie suisse qui donne 200 millions $ par année. À titre de comparaison, Loto-Québec (deux milliards $ de revenus) a donné l'an dernier 500 000 $ en commandites culturelles. « Le canton de Genève a fait un choix politique, à la suite de pressions populaires », a expliqué le médecin.

Toutefois, Christine Mitton, porte-parole de la Société du parc des îles, à Montréal, qui produit le festival de feux d'artifice International Benson & Hedges, a indiqué hier qu'on observait la situation inverse au Canada, les gouvernements ayant diminué leurs subventions aux événements culturels.

Le financement de centaines d'événements sera revu

OTTAWA (PC) — À la lumière des restrictions annoncées jeudi par le ministre fédéral de la Santé, David Dingwall, les fabricants de tabac vont revoir le financement qu'ils versent à des centaines d'événements culturels et sportifs.

Ainsi, le gouvernement fédéral sera à blâmer si des festivals importants s'écroulent à cause des restrictions à la publicité et au partenariat, a affirmé hier Mme Marie-Josée Lapointe, porte-parole du Conseil canadien des manufacturiers de produits du tabac.

Les compagnies dépensent environ 60 millions $ par an pour associer leurs marques à des courses d'automobiles, tournois de golf, défilés de mode, festivals d'humour, de jazz et autres événements. « Si le gouvernement s'imagine que les fabricants vont tenir le rôle des méchants dans cette histoire, j'ai des nouvelles pour eux », a affirmé Mme Lapointe.

FORMULE UN

L'impact des mesures annoncées par M. Dingwall dépendra des règlements, qui n'ont pas encore été précisés par un projet de loi. Suivant des observations faites par des fonctionnaires hier, les restrictions seraient sévères.

Par exemple, les voitures de course ne pourraient plus arborer de logos de cigarettes en compétition. Or la plupart des bolides en Formule Un portent actuellement les couleurs de marques de cigarette.

« On dirait qu'ils (au gouvernement fédéral) disent aux trois quarts des pilotes de Formule Un qu'on ne veut plus d'eux », a déclaré M. Richard Prieur, porte-parole du Grand Prix Player's de Montréal.

Pour Noël, voyez GRAND !
Une longue liste de suggestions cadeaux

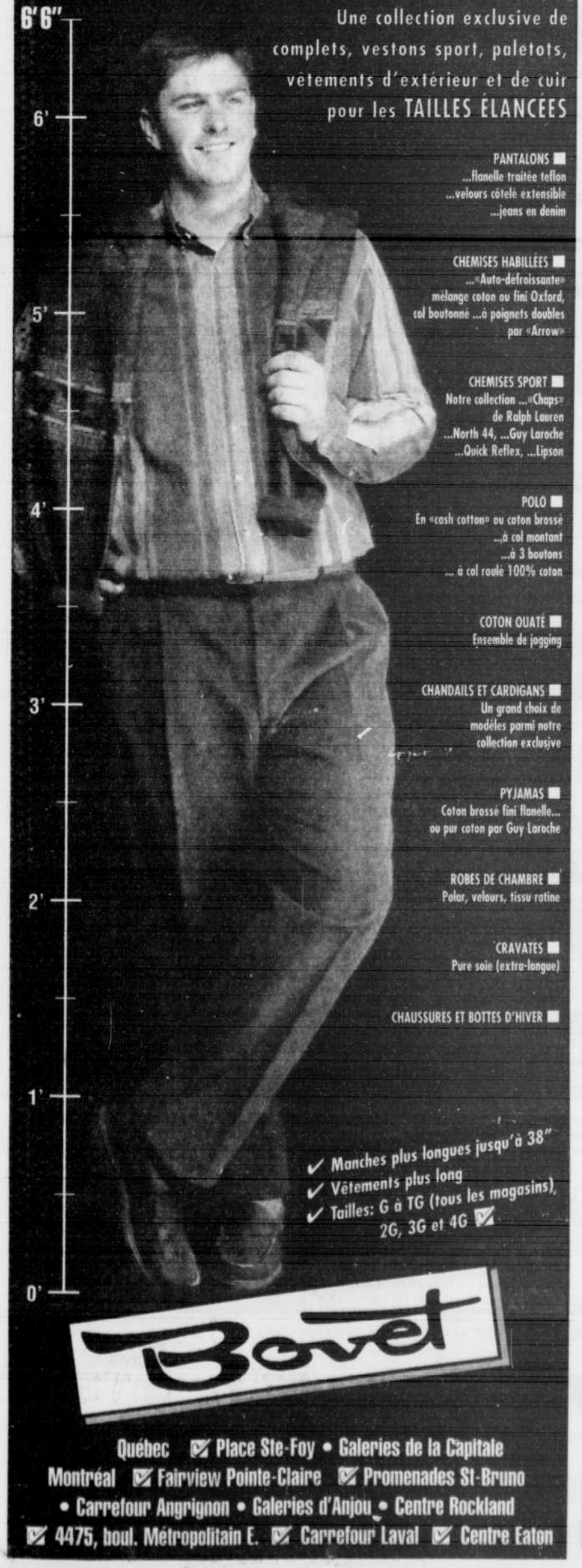

Une collection exclusive de complets, vestons sport, paletots, vêtements d'extérieur et de cuir pour les TAILLES ÉLANCÉES

PANTALONS ■
...flanelle traitée teflon
...velours côtelé extensible
...jeans en denim

CHEMISES HABILLÉES ■
...«Auto-défroissante» mélange coton ou fini Oxford, col boutonné ...à poignets doubles par «Arrow»

CHEMISES SPORT ■
Notre collection ...«Chaps» de Ralph Lauren ...North 44, ...Guy Laroche ...Quick Reflex, ...Lipson

POLO ■
En «cash cotton» ou coton brossé
...à col montant
...à 3 boutons
... à col roulé 100% coton

COTON OUATÉ ■
Ensemble de jogging

CHANDAILS ET CARDIGANS ■
Un grand choix de modèles parmi notre collection exclusive

PYJAMAS ■
Coton brossé fini flanelle... ou pur coton par Guy Laroche

ROBES DE CHAMBRE ■
Polar, velours, tissu ratine

CRAVATES ■
Pure soie (extra-longue)

CHAUSSURES ET BOTTES D'HIVER ■

✔ Manches plus longues jusqu'à 38"
✔ Vêtements plus long
✔ Tailles: G à TG (tous les magasins), 2G, 3G et 4G

Bovet

Québec ☑ Place Ste-Foy • Galeries de la Capitale
Montréal ☑ Fairview Pointe-Claire ☑ Promenades St-Bruno
• Carrefour Angrignon • Galeries d'Anjou • Centre Rockland
☑ 4475, boul. Métropolitain E. ☑ Carrefour Laval ☑ Centre Eaton

LA CONFIANCE RAPPORTE TOUJOURS DUBEAU CAPITAL.

Nos clientes et nos clients le savent. Ils savent aussi que notre rigueur d'analyse et de recherche mènent à la protection et la croissance de leur capital. Ils savent compter. C'est pourquoi ils comptent sur nous. Pour recevoir notre brochure corporative, contactez-nous au (418) 628-5533 ou au 1 800 463-0005.
5600 boul. des Galeries, bur. 530, Québec • Membre - FCPE

DUBEAU CAPITAL
GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

POUR NOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

JE PRÉFÈRE L'EXPERTISE PERSONNALISÉE DE MON AGENTE

Lorsqu'il est question de la planification de leur sécurité financière, 500 000 Québécoises et Québécois savent bien que les 1 000 agentes et agents en assurance de personnes de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne sont des professionnels compétents qui disposent de l'éventail le plus complet de produits d'assurance, de rentes et de placements; ils sont des partenaires indispensables pour quiconque souhaite la maîtrise de son avenir.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE :
1 888 283-AVDL (1 888 283-2835)

Assurance vie Desjardins-Laurentienne
L'assurance d'un monde différent

ASSURANCE VIE · RENTES · FONDS MUTUELS · PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Desjardins pour s'aider soi-même

La loi canadienne sur les armes à feu

De quelle façon les règlements vont-ils me toucher?

Pour toute information, composez le

1 800 731-4000

ou visitez notre site Internet: http://canada.justice.gc.ca

Centre canadien des armes à feu

Canadian Firearms Centre

Ministère de la Justice Canada Department of Justice Canada

Canada

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

TEAM CANADA

Chrétien invite Bouchard à jouer en équipe

Jean Chrétien ne craint pas la présence d'un premier ministre souverainiste au sein de son Équipe Canada lors de la prochaine tournée commerciale en Asie, à la condition toutefois que Lucien Bouchard respecte les règles du jeu. «Notre façon de fonctionner est bien connue. Elle a été établie au cours des deux missions précédentes qui ont d'ailleurs été couronnées de succès», a déclaré le premier ministre canadien, hier à Tokyo, dernière étape d'un séjour asiatique qui l'a aussi mené à Manille et Shanghai. M. Chrétien a fait remarquer que les premiers ministres provinciaux avaient toujours pris soin de ne pas étaler leurs querelles internes lors de ces tournées. «Tous ont été d'agréables compagnons de voyage, fiers de représenter leur pays», a-t-il dit. Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, a déjà laissé entendre que Lucien Bouchard profitera de la tournée d'Équipe Canada pour promouvoir la souveraineté du Québec auprès de ses interlocuteurs des autres pays. Dans un tel cas, son attitude risque de créer un fort malaise. (PC)

Remue-ménage à l'Éducation

QUÉBEC—Le gouvernement du Québec a annoncé, hier, des changements importants à la direction du ministère de l'Éducation et de l'Université du Québec.

Pierre Lucier, qui était sous-ministre du ministère de l'Éducation depuis 1993, deviendra, à compter du 9 décembre, le nouveau président de l'Université du Québec. Il succédera à Claude Hamel qui prendra sa retraite.

M. Lucier a été président du Conseil supérieur de l'éducation (1984-1989), président du Conseil des universités (1989-1990), sous-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (1990-1993) et sous-ministre de l'Éducation depuis 1993.

Pour remplacer M. Lucier à la tête de la structure administrative du ministère de l'Éducation, le gouvernement fait appel à Pauline Champoux-Lesage, qui était sous-ministre du ministère des Affaires municipales depuis le mois de juillet. Mme Champoux-Lesage revient à ses anciennes amours puisqu'elle a été à l'emploi du ministère de l'Éducation de 1978 à 1996. Entre 1991 et 1996, elle fut sous-ministre adjointe du ministère.

C'est Alain Gauthier qui prendra la relève de Pauline Champoux-Lesage aux Affaires municipales. Un ancien du ministère des Finances, M. Gauthier évoluait au ministère du Conseil exécutif depuis 1987. Depuis les derniers mois, il était chargé de mission auprès du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique.

PATRICE LAFLEUR À MEXICO

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé la nomination de Patrice Lafleur au poste de délégué général du Québec à Mexico. Depuis 1994, il était conseiller en coopération à la délégation générale de Mexico. Le poste de délégué général était libre depuis la nomination de Michèle Bussières au poste de sous-ministre du ministère des Relations internationales.

PAIRE NOËL!

Escort LX 4 portes ou familiale 97. Un seul prix.

239$ PAR MOIS

Location de 24 mois

TRANSPORT INCLUS

Véhicules tels qu'illustrés

Première mensualité et dépôt de sécurité de (*) 275 $, (**) 325 $, (***) 400 $ exigés, selon la mise de fonds choisie. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

– ROUES DIFFÈRENT DE CELLES ILLUSTRÉES –

- Moteur de 2 litres, 110 ch
- Transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 011A :
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Sécurité enfants aux portes arrière
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 repliable
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ
1995$	239$*
995$	279$**
0$	329$***

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

FORD

Voyez le concessionnaire de votre région

MERCURY LINCOLN

AGENCE SPATIALE

Ottawa refuse d'enquêter sur les pratiques d'Evans

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le Bloc québécois exige qu'Ottawa tienne une enquête publique afin de faire toute la lumière sur les « pratiques comptables douteuses » du président de l'Agence spatiale, William Malcome Evans, qui devrait aussi être suspendu le temps de l'enquête.

Responsable de l'Agence spatiale, le ministre de l'Industrie, John Manley, a opposé une fin de non-recevoir catégorique à cette requête, affirmant que M. Evans, son ancien conseiller, fait un « travail extraordinaire » à la tête de cet organisme.

LE SOLEIL a révélé hier que le Commissaire à l'information du Canada, John Grace, reprochait à l'entourage de M. Evans, dans une lettre datée du 13 mars, d'avoir fait disparaître des documents qui auraient pu jeter un éclairage sur sa gestion.

Ces documents concernaient un paiement en trop versé à une employée proche du ministre Manley, qui a été effacé des livres, et un contrat de services professionnels accordé à une personne proche de la greffière du Conseil privé, Jocelyne Bourgon.

Aux Communes, hier, le député bloquiste René Laurin a estimé que seule une enquête publique pouvait faire la lumière sur ces reproches du commissaire John Grace.

« Face à des accusations aussi graves, le ministre n'a d'autre choix que de suspendre immédiatement M. Evans et de demander une enquête publique sur les pratiques comptables douteuses au sein de l'Agence spatiale et sur son président », a déclaré le député bloquiste de Joliette.

Le ministre John Manley a rétorqué que M. Evans n'avait rien à se reprocher, ajoutant que le président de l'Agence spatiale jouissait de toute sa confiance. « La lettre du commissaire ne dit pas que M. Evans a détruit des documents. M. Evans a clairement nié avoir détruit des documents. Pourquoi le Bloc québécois veut-il détruire la réputation d'un homme qui a servi le Canada », a-t-il fait valoir.

Mais dans sa lettre, le commissaire John Grace écrit clairement que des comptes rendus de réunions portant sur la gestion de l'Agence spatiale ont été détruits par la secrétaire de M. Evans, Marie-Claude Landry.

Le président de l'Agence spatiale est aussi dans l'eau chaude depuis que LE SOLEIL a révélé qu'Ottawa lui paie un appartement de quelque 1300$ par mois dans un chic quartier de Montréal.

Le gouvernement Chrétien lui fournit également une voiture de fonction afin qu'il puisse faire la navette entre la métropole et la capitale fédérale, où il possède sa résidence familiale.

Au moment de l'implantation de l'Agence spatiale à Saint-Hubert, tous les employés, y compris le président, avaient pourtant été priés de déménager leurs pénates dans la métropole.

Jeudi, le chef bloquiste Michel Gauthier a condamné ce « traitement de faveur » accordé à M. Evans, mais le président du Conseil du trésor, Marcel Massé a défendu cette pratique en disant qu'il en revenait moins cher aux contribuables de payer un appartement au président de l'Agence spatiale que de payer son déménagement.

EN BREF

L'INDÉPENDANCE EN COUR SUPRÊME

Deux provinces veulent être entendues

Tel que prévu, le gouvernement du Québec n'interviendra pas devant la Cour suprême pour expliquer sa démarche d'accession à l'indépendance. Les groupes qui voulaient demander la permission d'intervenir devant la cour avaient jusqu'à 17 h hier pour le faire. Le gouvernement du Manitoba et de la Saskatchewan de même que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont manifesté leur désir d'intervenir. Il en va de même des Cris du Québec, des Algonquins, d'un groupe de femmes, de l'avocat Guy Bertrand et du constitutionnaliste Stephen Scott, de Montréal, qui représente entre autres la minorité anglophone du Québec. (PC)

Hiv'Air
AVEC UN GRAND HA!
POLIQUIN sportif inc
Recevez gratuitement gants, tuque, foulard à l'achat de vêtements d'hiver.
Nous vous remettrons l'équivalent de 20% en accessoires.
HA comme Acceleration
Ski de fond
Skieur sportif
Style classique
Skis Germina GT $149.99
Style patin
Skis Germina RX $239.99
Skieur récréatif
Ensemble classique
Skis Alpina approach $259.99
Chaussures Alpina 92 ou 102
Fixations Rottefella Touring
Bâtons Swix Nordic
Ensembles à partir de $169.99
Plein air
Sac à dos
Gregory (Palissade plus)
médium : 83L
grand : 88L $299.99
rég. : $349.99
POLIQUIN sportif inc
909, boulevard Pierre-Bertrand
Près de l'autoroute de la Capitale
686-8356
Ski de fond, plein air... pleine forme
GRATUIT
Préparation de ski de fond d'une valeur de $12.00

Financement à partir de 3,9%
Ste-Foy HYUNDAI
VÉHICULES D'OCCASION
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
• Sonata 95, automatique, air, équipement complet
• Elantra 93, 67 000 km
• 1994 Elantra, manuelle, 60 000 km
• 1993 Sonata, automatique, 51 000 km
• 1993 Excel CX, manuelle, 73 000 km
Financement à partir de 3,9%
• Sunfire 95, 37 000 km garantie prolongée
• 1992 Sonata, V6, automatique
• 1992, Excel CXL, manuelle, 4 portes
• Dodge Colt 91, 69 000 km
• Sonata GL 91, 89 000 km
• Elantra 1992, air climatisé, garantie kilométrage illimité
2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy
654-9292
311869

LAMBERT & CO.
QUARTIER LATIN, QUÉBEC
Commandes téléphoniques acceptées
42, rue Garneau
(418) 694-2151
Le seul magasin à offrir Les Bas de Julie dans toutes les couleurs, tous les modèles.
Venez faire votre choix.
Les Bas de Julie
311089

relation de couple
Conférences sur la relation de couple
Dr Yves Dalpé
PSYCHOLOGUE
ET SEXOLOGUE
Johanne Côté
PSYCHOLOGUE
Par deux psychologues, associés et conjoints, en pratique privée, à Sillery, oeuvrant à temps plein auprès d'individus, de couples et de groupes.
Université Laval
De Koninck 1-B
15$ par personne
Les vendredis de 19h30 à 21h30
1. LES STYLES DE LA PERSONNALITÉ - 6 DÉC. 96
(Les narcissiques, les hystériques, les dépendants, les obsessionnels-compulsifs, les passifs-agressifs, ne sont pas des conjoints faciles à vivre... Est-ce que ça peut changer?)
2. LES RELATIONS EXTRA-CONJUGALES - 14 FÉVR. 97
3. LA DÉPRESSION - 14 MARS 97
4. LA COMMUNICATION DANS LE COUPLE: DÉMONSTRATION - 18 AVRIL 97
300329

NOUS CHOISISSONS D'ÊTRE BIEN PROTÉGÉS
POUR UN RÉGIME COMPLET DE RETRAITE ET D'ASSURANCE COLLECTIVE
NOUS PRÉFÉRONS LA FORCE DU GROUPE
Lorsqu'il est question de régimes collectifs de retraite et d'assurance, 4 500 groupes de toutes tailles comptent sur la solidité d'un assureur reconnu pour son engagement à servir et à protéger ceux et celles qui croient et qui travaillent à la maîtrise de leur avenir.
POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC UN INTERMÉDIAIRE DE MARCHÉ OU COMPOSEZ LE :
1 888 283-AVDL (1 888 283-2835)
Assurance vie Desjardins-Laurentienne
L'assurance d'un monde différent
ASSURANCE VIE · HOSPITALISATION · MÉDICAMENTS · DENTAIRE · INVALIDITÉ · RÉGIMES DE RETRAITE
Desjardins, pour s'aider soi-même

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Coup dur pour les sidéens

MONTRÉAL (d'après PC) — Des centaines de personnes atteintes du virus du sida pourraient être obligées d'abandonner une partie de leur médication à partir du 1er janvier, avec l'entrée en vigueur de l'assurance-médicaments.

C'est la crainte exprimée hier par des organismes oeuvrant auprès des personnes atteintes, des médecins et des pharmaciens.

Une trithérapie, la formule la plus appropriée pour combattre le virus, coûte entre 1200$ et 1500$ par mois. Or, les personnes atteintes devront désormais débourser ce montant et être remboursées plus tard.

Le Dr Réjean Thomas s'en est pris hier à la « mauvaise stratégie » du gouvernement québécois en matière de lutte contre le sida.

« Si quelqu'un abandonne sa trithérapie ne serait-ce qu'une semaine, la résistance au virus va s'accentuer », a-t-il dénoncé hier à Montréal.

On a également dénoncé les répercussions sur la confidentialité du dossier du patient. M. Thomas a déploré le fait qu'un employé, couvert par une assurance collective, devait désormais déclarer au bureau du personnel qu'il est atteint du sida.

« Également, comme ce sont désormais les pharmacies et non plus les hôpitaux qui distribuent les médicaments, ça pose un autre problème de confidentialité », a-t-il dit.

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE QUÉBEC

ORGANISATION DES SERVICES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec procède présentement à une consultation publique sur l'organisation des services pour les personnes ayant une déficience physique entraînant des incapacités significatives et persistantes (exemples : enfants avec surdité, adultes ayant subi un traumatisme crânien, aînés avec perte de vision majeure).

Cette consultation permettra une réorganisation des services afin de mieux répondre aux besoins de la population de la région sociosanitaire de Québec et résidant sur ses différents territoires.

Le plan d'action prévu sera soumis à la population pour lui permettre de présenter des commentaires et suggestions.

Vous pourrez nous faire part de vos propositions lors d'une séance de consultation pour les résidants du Québec métropolitain, qui aura lieu :

Date : **Le lundi 2 décembre 1996 ***
Heure : **19 h**
Lieu : **Auditorium du Centre François-Charon**
525, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec

Monsieur Laurent Laplante, journaliste et commentateur bien connu dans la région de Québec, animera les échanges.

Pour obtenir le document qui fait l'objet de la consultation, veuillez vous adresser à Mme Monique Blais, au numéro de téléphone (418) 529-5311, poste 227.

N.B.: Les mémoires et les avis écrits doivent parvenir, avant le 19 décembre 1996, à M. Jacques Plamondon, à l'adresse suivante : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, 525, boulevard Wilfrid-Hamel Est, Québec (Québec) G1M 2S8.

Le Secrétaire général,
Valois Malenfant

LE NOËL DU BONHEUR

PRÉSENTERA SON WEEK-END MARATHON LES 29 - 30 NOVEMBRE ET 1er DÉCEMBRE AUX GALERIES DE LA CAPITALE

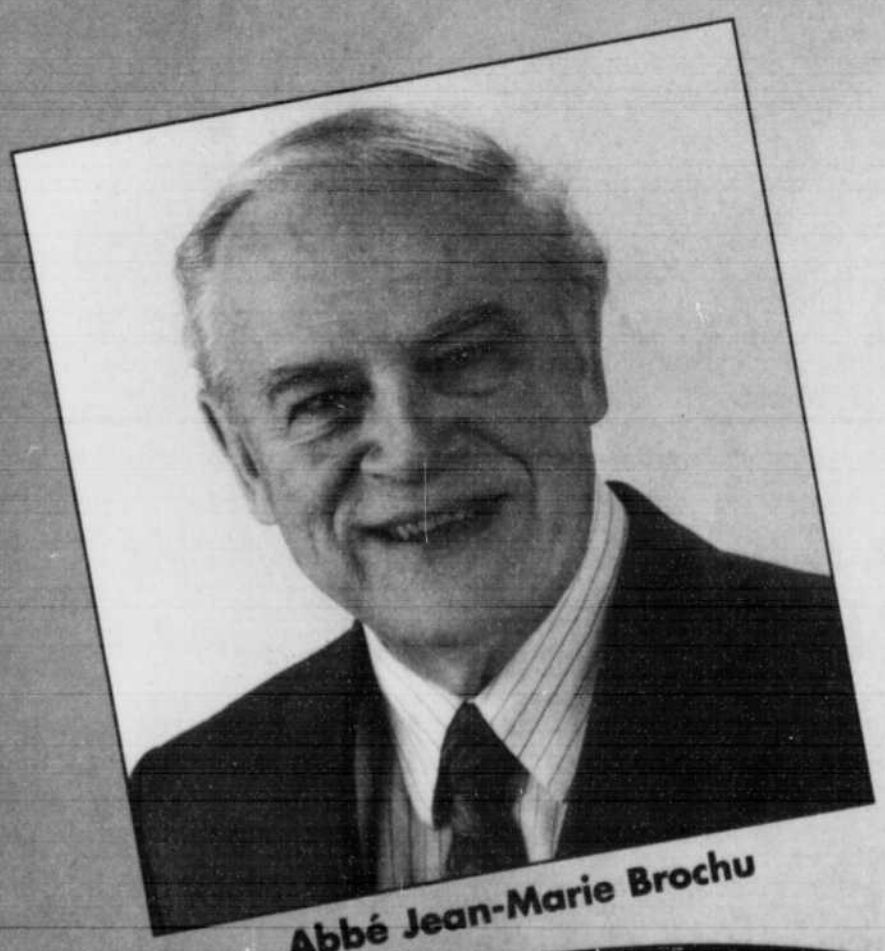

Abbé Jean-Marie Brochu

Puis-je compter sur vous?

Cette nouvelle façon de recueillir des fonds pour les malades chroniques a été bien accueillie par le public depuis deux ans.

Nous remercions les nombreuses personnes qui nous ont félicités d'avoir remplacé le téléthon par la formule d'un week-end marathon. L'argent économisé nous permet de gâter encore davantage ceux et celles qui sont blessés dans leur santé, par la vieillesse ou par un handicap.

8500 malades chroniques vous remercient à l'avance et vous souhaitent une bonne santé, le plus merveilleux cadeau du monde.

NOUS VOUS ATTENDONS AUX GALERIES DE LA CAPITALE LES 29, 30 NOVEMBRE ET LE 1er DÉCEMBRE.

UNE AUTRE INNOVATION CETTE ANNÉE.
VOTRE TÉLÉPHONE ENREGISTRERA VOTRE DON et ce, dès MAINTENANT.
on signale simplement:
1-888-386-8243

Vous pouvez aussi vous servir de la poste en nous adressant le coupon ci-dessous à:
Le Noël du Bonheur
C.P. 4200
Sainte-Foy (Québec) G1T 2S2

Nom: .....
Adresse: .....
Appartement: .....
Ville: .....
Code Postal: .....
Désirez-vous un reçu pour fin d'impôt? ..... Oui ..... Non

Une collaboration:
LE SOLEIL CHRC 80 TÉLÉ 9
Les galeries de la capitale
La Capitale

Le Noël du Bonheur
La vie n'a pas d'âge.

Quelle est la religion du voisin ? Consultez Internet !

La diffusion de « détails incongrus » inquiète la Commission d'accès à l'information

QUÉBEC (PC) — Certaines municipalités du Québec viennent de publier sur leur site Internet leur rôle d'évaluation au complet, avec les détails qui y sont contenus pour les fins de taxation scolaire, notamment la religion du contribuable.

Pas question de fournir au fisc des infos sur le statut marital

« Ce sont des détails incongrus. Je ne vois pas pourquoi la religion d'un individu serait révélée à l'ensemble des citoyens de la terre », commente Paul-André Comeau, président de la Commission d'accès à l'information.

Témoignant devant les députés, cette semaine, M. Comeau a cité aussi le cas du ministère du Revenu qui cherche à mettre la main sur une cinquantaine de fichiers appartenant à d'autres ministères et organismes du gouvernement, afin de vérifier si tout le monde paye bien son impôt.

Un des fichiers dans lesquel le fisc veut mettre son nez fournit des renseignements sur le statut marital. « Il est impossible pour nous de donner la bénédiction à cela. Est-il nécessaire (pour le fisc) de savoir combien de temps ont vécu ensemble certaines personnes? Cela figure dans un des fichiers. Je viens de découvrir cela. Ce renseignement leur sera refusé », a dit M. Comeau. Ce dernier a saisi les députés membres de la commission parlementaire des problèmes que pose à la vie privée la circulation de fichiers impliquant les citoyens.

La Commission d'accès à l'information, que dirige M. Comeau, a justement comme mandat de vérifier la pertinence pour le ministère du Revenu de scruter une cinquantaine de fichiers provenant de divers ministères.

Une loi votée récemment a autorisé le ministère à consulter ces fichiers afin de déceler et de combattre le travail au noir. Mais la loi précise que la Commission d'accès à l'information doit se pencher sur l'utilisation que fait le ministère du Revenu des fichiers qui lui sont confiés et vérifier si l'information qui y est contenue est vraiment requise pour des fins fiscales.

Le Revenu a même refusé d'identifier quelques-uns des fichiers gouvernementaux auxquels il entend avoir accès.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS · ENCANS

APPEL D'OFFRES

RÉAMÉNAGEMENT FONCTIONNEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE - SANA./C.L.S.C.
SANATORIUM BÉGIN À LAC-ETCHEMIN

PROPRIÉTAIRE :
Les C.L.S.C. et C.H.S.L.D. de la M.R.C. DES ETCHEMINS
Rue Sanatorium
Lac-Etchemin, Beauce (Québec) GOR 1SO
Tél.: (418) 625-3101 Fax: (418) 625-3109

ARCHITECTE :
PAUL BAILLARGEON, architecte
11505, 1re avenue # 310
Ville Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 7X3
Tél.: (418) 228-7543 Fax: (418) 228-1386

INGÉNIEURS :
FORTIN GAGNÉ MERCIER & ASS.
577, boulevard Renault
Beauceville (Québec) GOS 1AO

Le propriétaire demande des soumissions pour LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT FONCTIONNEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE AU SANATORIUM BÉGIN à LAC-ETCHEMIN.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau de l'architecte ou obtenus à partir de mercredi le 4 décembre 1996 à 9 heures contre un chèque visé non remboursable de CINQUANTE DOLLARS (50 $) émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission, établi au montant de TRENTE-SIX MILLE DOLLARS (36 000 $) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de TRENTE-SIX MILLE DOLLARS (36 000 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de DIX-HUIT MILLE DOLLARS (18 000 $).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant : **Sanatorium Bégin**, rue du Sanatorium, Lac-Etchemin, Beauce (Québec) GOR 1SO, (418) 625-3101 le DIXIÈME jour du mois de JANVIER 1997 à QUATORZE heures, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant une principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

M. BERNARD LAMY
Directeur général

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS · ENCANS

COMMISSION SCOLAIRE DE LÉVIS
Appel d'offres # 961130-32
Achat d'une chargeuse-pelleteuse

La Commission scolaire de Lévis désire recevoir des soumissions pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse nécessaire à l'enseignement de ses programmes de formation professionnelle en conduite d'engins de chantier.
Les soumissionnaires intéressés à soumettre leurs prix peuvent se procurer les documents d'appel d'offres, à compter du **2 décembre 1996,** 9h, à l'adresse suivante:

Commission scolaire de Lévis
Service des ressources matérielles
30, rue Champagnat Ouest
Lévis (Québec) G6V 6P5
Tél.: 418-838-8320 Téléc.: 418-838-8391

Un montant de **25$** (incluant taxes) (en argent, mandat ou chèque visé) est requis pour l'obtention desdits documents.
Les soumissions devront être déposées (ainsi que tout document exigé) à l'adresse susmentionnée, à l'attention du soussigné au plus tard le **16 décembre 1996** à 11h.
La Commission scolaire de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve le droit d'adjuger les contrats en partie.

Le directeur des ressouces matérielles et informatiques
RICHARD DION, architecte
Lévis, le 30 novembre 1996
312235

TOUS LES DIMANCHES DANS LES ANNONCES CLASSÉES

Chronique vétérinaire
avec Sylvie Robin, m.v.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux qui aiment la vie animale et désirent enrichir leurs connaissances.

LE SOLEIL

RAYMOND, CHABOT INC.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., ès qualités de syndic de l'actif de :
LES CARRIÈRES GLENDYNE/QUARRY INC.
requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat ou des offres de les vendre pour le compte de l'actif (« les soumissions »).

DESCRIPTION DES BIENS

Lot 1 - Stocks et fournitures de forage (prix vendant)	**22 719 $**
Lot 2 - Terrain et bâtisse industrielle (évaluation municipale)	**163 400 $**
Lot 3 - Machinerie et équipement (valeur marchande)	**296 959 $**
Lot 4 - Mobilier de bureau et équipement informatique (valeur marchande)	**6 700 $**
Lot 5 - Droit, s'il y en a, que le syndic peut avoir dans le bail d'exploitation d'une carrière d'ardoise, titre minier (P.R.S.), comptes clients, contrat de location et autres éléments d'actifs intangibles	
	489 778 $

1. Les biens pourront être examinés sur rendez-vous en communiquant avec monsieur André Hébert au (514) 646-1868.
2. Les offres doivent être accompagnées :
   i) d'un dépôt constitué du produit d'un chèque visé payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 5 % du montant offert pour les biens meubles (le « Dépôt »);
   ii) du document intitulé « Modalités et Conditions de vente » signé par l'offrant.
3. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à ses bureaux, avant le 17 décembre 1996, à 15 h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin aux bureaux du syndic à 15 h, le 17 décembre 1996.
4. Sous réserve des ajouts, modifications ou omissions qui peuvent être contenus au document intitulé « Modalités et Conditions de vente », les dispositions du paragraphe 8 de l'article 114 des Règles sur la faillite et l'insolvabilité s'appliquent à la présente demande de soumissions.

MONTRÉAL, le 30e jour de novembre 1996.

RAYMOND, CHABOT INC.,
Ès qualités de syndic à l'actif de
Les Carrières Glendyne/Quarry Inc.
Christian Bourque, CA, CIP, Responsable de l'actif
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél. : (514) 879-1385
Télécopieur : (514) 878-2100

18 ans et

« Cet automne on donne du sang. »
Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

avis public

Gouvernement du Québec

AVIS D'INTENTION DE CLASSEMENT
ANCIENNE PRISON DE QUÉBEC
OU
PAVILLON CHARLES-BAILLAIRGÉ
MUSÉE DU QUÉBEC
1, avenue Wolfe-Montcalm
Québec

Prenez avis de l'intention de la ministre de la Culture et des Communications, de procéder au classement de l'ancienne prison de Québec, connue maintenant sous le nom de Pavillon Charles-Baillairgé du Musée du Québec, sise au 1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec (Québec) G1R 5H3 et située sur un terrain connu et désigné comme étant la subdivision UN du lot CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE (5250-1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Quartier Montcalm de la Cité de Québec, circonscription foncière de Québec.

Toute personne peut, dans les trente (30) jours de la transmission de l'avis d'intention signé le 14 novembre 1996 par la ministre de la Culture et des Communications, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels, dont le siège social est situé au 12, rue Sainte-Anne, Québec (Québec) G1R 3X3.

Ministère de la Culture
et des Communications
312234

Québec

GERESCO

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION
Au 5130, rue Rideau, local 150
Accès par le boul. Hamel, coin Henri IV (rue St-Jean-Baptiste Sud - Rideau Ouest)

Nous avons reçu instructions de diverses institutions financières, en vertu des garanties qu'elles détiennent, de vendre les biens suivants:

DESCRIPTION DES BIENS (liste partielle)
Veuillez noter que les biens sont vendus, soit en lot, soit individuellement

- **Articles provenant d'une boutique de vente de tissus** comprenant - tissus à la verge, fils, laines, patrons, présentoirs, etc.
- **Biens provenant d'un commerce de location de films vidéos** comprenant 1 lot de films vidéos, jeux pour Nintendo, magnétoscopes, téléviseurs, machine à maïs soufflé, etc.
- **Équipement informatique**: 13 ordinateurs: Pentium Macintosh, 486, portable - 1 imprimante laser et couleur - 2 imprimantes laser - imprimantes - 6 fax - 1 scanner - acétate électronique - dactylo électrique.
- **ROULANT:** 1 camion Dodge 3/4 tonne 1988 - 1 Dodge Caravan 1987 - 1 Nissan Axxess 1991 - 1 Colt, modèle Wagon 1993 - 1 Econoline GMC 1992 - 1 Oldsmobile 98, 1994.
- **Équipement pour salon de coiffure incluant:** chaises, divans, lavabos, miroirs, présentoirs et articles divers.
- **Équipement de garage:** 2 compresseurs 3 HP, 1 compresseur d'air portatif Atlas Copco 225 CFM, 2 machines à souder, machine à pression, 2 perceuses à colonnes, équipement de sablage au jet avec boyaux et accessoires, élévateur hydraulique, shear 48", plieuse, transpalette, diables, lot de petits outils comprenant: sableuses, perceuses, scies à rubans, scie radiale, ruban à sabler, aspirateurs d'atelier, etc.
- **Ameublement de bureau:** bureaux, bibliothèques, chaises, classeurs, tables, enseignes, etc.
- **1 laveuse et 1 sécheuse Maytag**, 3 réfrigérateurs, 2 micro-ondes.
- **Équipement de bar laitier:** machine à crème molle, distributrice à jus, unité de réfrigération pour crème glacée, réfrigérateurs, mélangeur.
- **Produits de sanitation** comprenant plusieurs gallons de savons, solvants, etc.
- **Racking commercial** pour magasins et entrepôts, échelles mobiles.
- **Divers:** 4 caisses enregistreuses, 2 incubateurs pour test (VWR Scientific Canada, type 37900 culture incubator thermolyne), téléphones, calculatrices, etc.

INSPECTION: Le vendredi 6 décembre 1996, de 13h à 17h
Le samedi 7 décembre 1996, de 10h à 17h
Tél.: 872-2333 - téléc.: 872-1277

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les soumissions seront recueillies sur place lors de la visite ou au plus tard le 7 décembre 1996 à 17h.
312787

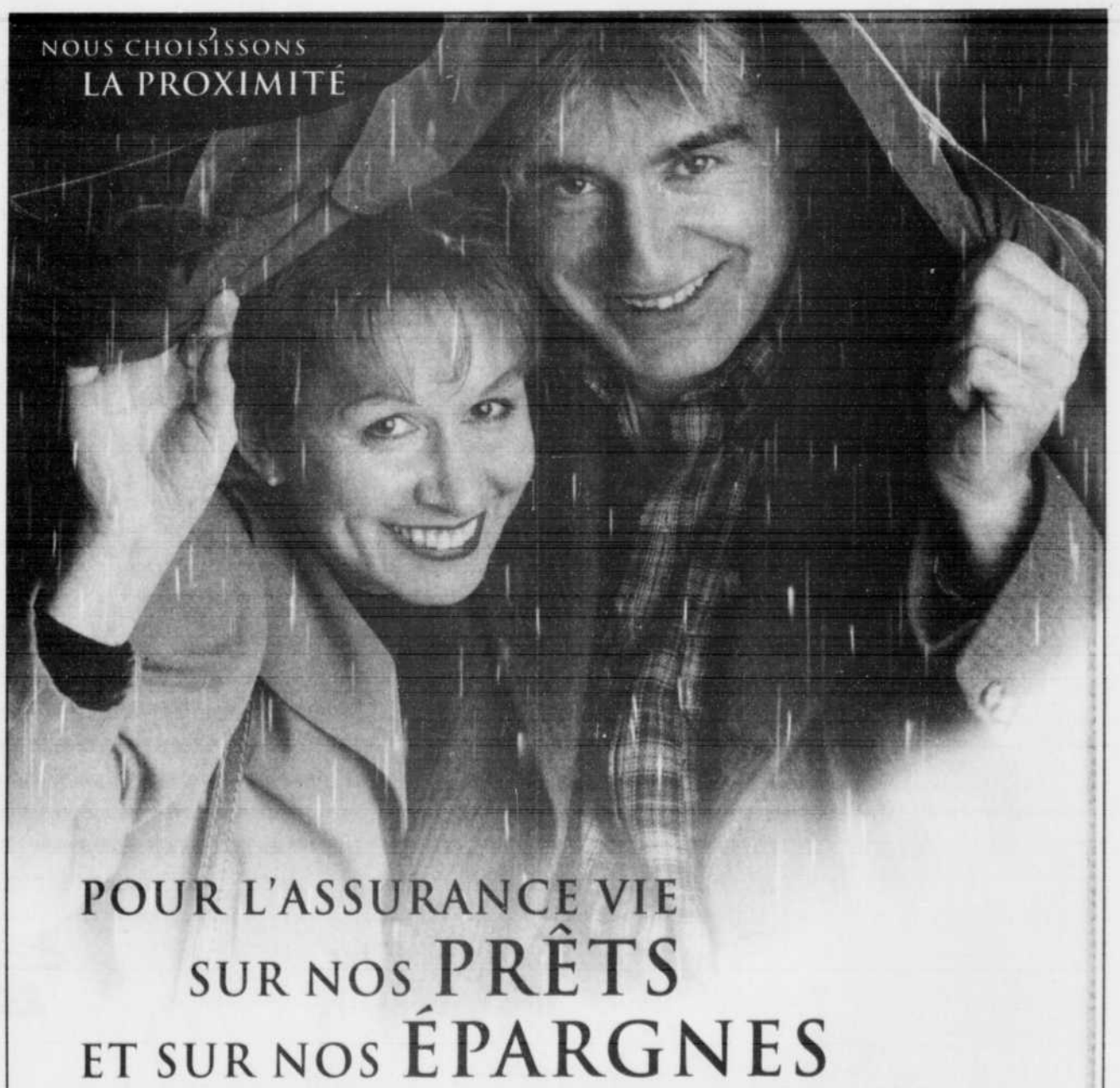

LE QUÉBEC LE CANADA

Un ex-journaliste aurait reçu 10 000 $ pour des documents publics

Le témoignage du bras droit de Kuczer soulève l'incrédulité de la commission sur les petites centrales

MONTRÉAL (PC) — Le témoignage d'André Dubois, bras droit du promoteur de petites centrales privées d'électricité Peter Kuczer, a soulevé beaucoup d'incrédulité, hier, à la commission d'enquête sur la production privée d'hydroélectricité quand il a prétendu avoir reçu 10 000 $ pour simplement être allé chercher un document public à Québec.

« Recevoir 10 000 $ pour un document public que vous êtes allé chercher à Québec. Vous comprendrez qu'il y a là matière à interrogations pour nous », a déclaré le président de la commission, le juge François Doyon.

Ce dernier a suggéré qu'il aurait été moins coûteux d'utiliser les services d'un messager.

« Qu'avez-vous fait croire à M. Kuczer pour qu'il vous verse 10 000 $? », a demandé le procureur de la commission, M. Richard Shadley.

C'est alors que M. Dubois, désireux d'expliquer le contexte, pointant un objet devant lui, a lancé: « J'ai ça moi. Tu me donnes combien si je te l'achète ».

« Vous lui avez vendu quoi pour 10 000 $? », a renchéri l'avocat de la commission.

M. Dubois a fait valoir que Peter Kuczer avait besoin de la copie du décret pour satisfaire les exigences de la Banque Barclay, qu'il était devenu hystérique parce qu'il devait payer ses créanciers et que c'est à ce moment-là qu'il lui a offert 10 000 $.

Au moment où il travaillait régulièrement pour Peter Kuczer, André Dubois, un ancien journaliste de Radio-Canada, recevait 1000 $ par semaine.

Comme les enquêteurs de la commission ont trouvé un chèque de 10 000 $ fait au nom d'André Dubois par Peter Kuczer, ils cherchent à savoir à quelles fins il a reçu un tel montant.

Dubois nie avoir affirmé qu'il remettrait la somme à John Parisella

M. Dubois a expliqué que le décret gouvernemental en cause assurait le transfert automatique des baux, en cas de faillite de Peter Kuczer, dans le projet de la petite centrale de Winneway, à Belleterre, en Abitibi.

La Banque Barclay en faisait une condition pour honorer un prêt accordé à Peter Kuczer.

Un informateur de police a raconté devant la commission qu'il avait accompagné André Dubois à Québec, en juillet 1992, au moment où celui-ci devait prendre possession d'un document devant favoriser Peter Kuczer quant à l'obtention de contrats de petites centrales privées.

En contrepartie, André Dubois lui aurait confié qu'il devait remettre 10 000 $ au directeur de cabinet du premier ministre Robert Bourassa, John Parisella.

Ce dernier a nié ces informations.

Dans son témoignage d'hier, M. Dubois a dit avoir eu des contacts avec Clément Patenaude, un conseiller de Robert Bourassa, quand il a voulu faire débloquer le dossier de Peter Kuczer relativement au projet de Belleterre.

Les audiences publiques reprennent mardi avec le témoignage d'un des auteurs d'un rapport ayant donné lieu au déclenchement de la commission d'enquête, M. Alain Saladizius.

Une petite réceptionniste pleine de boutons.

Meridian 9316 disponible aussi en location-achat.

Vous êtes à la fois patronne et employée?
Le Meridian et son écran d'affichage se font un devoir de gérer vos appels.

Combiné au service *Afficheur** nom et numéro, il mémorise les 50 derniers appels reçus et affiche le nom et le numéro de la personne qui appelle. Pratique, l'appareil Meridian† 9316 n'épargne rien pour vous rendre service. Pendant que vous vaquez à vos occupations, ce petit allié vous permet de savoir en un coup d'œil s'il s'agit d'un client. Et en votre absence, il garde en mémoire les coordonnées des gens qui ont téléphoné. Parce qu'un appel raté, c'est souvent une affaire ratée, composez le 1 800 5-ÉTOILE (538-6453) ou passez à un magasin *Téléboutique*MC Bell.

Bell
du génie et des gens

*Offert là où la technologie le permet. Options de blocage disponibles. †Marque de commerce de Northern Telecom.

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUÉBEC
Déjeuner-conférence

Conférencier: Pierre Prémont
Directeur général, Parc technologique du Québec métropolitain.

Les défis de la compétitivité: l'exemple du Parc technologique du Québec métropolitain

Date: Le lundi 9 décembre 1996
Heure: 12h à 14h
Lieu: Hôtel Germain-des-Prés
1200, avenue Germain-des-Prés
Sainte-Foy (Québec)
Coût: membres: 35$
non-membres: 50$
(taxes incluses).

Information et réservation:
Tél.: 653-3136 - Téléc.: 653-9735

COMMENT DÉVELOPPER L'ESTIME DE SOI CHEZ LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS
CONFÉRENCE

JACINTHE ST-AMAND
Conseillère en orientation et en développement des ressources humaines

Cette conférence permet aux parents de mieux comprendre l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans le développement de l'estime de soi chez leur(s) enfant(s). Elle leur offre également divers moyens de fortifier l'identité de l'enfant dans un climat d'amour et de confiance.

Mardi, 10 décembre, 19h30
845, René-Lévesque O., salle 404, Québec
Coût: 15$
Centre d'affaires Multi professionnel
Réservations: 682-1019

AJOUTEZ DE LA VIE À VOS ANNÉES ET DES ANNÉES À VOTRE VIE !

SI VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS, C'EST LE TEMPS DE PROFITER DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 3e ÂGE

ENTRETIENS • ATELIERS
PETITS DÉJEUNERS CULTURELS

POUR RENSEIGNEMENTS :
656-3202

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Pavillon Louis-Jacques-Casault, Bureau 4731
Téléphone : (418) 656-3202 ou 1-800-561-0478 poste 3202 • Télécopieur : (418) 656-5538
Courrier électronique : dgfc@dgfc.ulaval.ca

EN BREF

Postes Canada veut éviter un débrayage

La Société canadienne des postes cherche à obtenir une injonction visant à interdire à ses employés de débrayer pendant une journée d'ici Noël. Le Syndicat des postiers du Canada a reçu une convocation cette semaine l'invitant à se présenter lundi à Toronto devant le Conseil canadien des relations de travail. Les postiers auraient l'intention de quitter leur lieu de travail durant une journée en guise de protestation contre la décision du fédéral d'interrompre la distribution par les Postes des circulaires. Cette décision entraînerait la perte de 10 000 emplois à temps partiel. (PC)

DROGUE ET CORRUPTION

Le Canada aura le Mexique à l'oeil

Le Canada entend surveiller plus étroitement le Mexique quant au respect des droits de la personne, la corruption politique, le trafic de la drogue et la pauvreté, a déclaré hier Christine Stewart, ministre fédérale déléguée aux Affaires sud-américaines et africaines. Puisque les échanges commerciaux avec le Mexique sont appelés à se développer au cours des prochaines années, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, le Canada se préoccupe de plus de la réforme politique en cours au Mexique. Sur la question des droits de la personne, Mme Stewart a reconnu que l'ALENA n'offre aucun recours aux pays membres qui voudraient protester contre des violations commises par un autre pays. (PC)

Gauthier démissionne

Le juge plaide coupable à des accusations d'entrave au travail des policiers

■ SHAWINIGAN (PC) — Le juge Gilles Gauthier, de la cour supérieure, a plaidé coupable à une accusation d'entrave au travail de policiers de la Sûreté du Québec et, par la voie de son avocat, a fait savoir qu'il avait remis sa démission comme membre de la magistrature, hier, au palais de justice de Shawinigan, en Mauricie.

Le juge Bernard Grenier, de la cour du Québec du district de Montréal, a décidé de lui faire bénéficier d'une absolution conditionnelle, assortie d'un don de 1000 $ qui devra être versé, dans les deux mois, aux greffes de la cour, à Shawinigan, à l'intention des oeuvres des abbés Martel et Marcil qui travaillent auprès des personnes démunies.

De plus, une ordonnance de garder la paix et d'observer une bonne conduite, durant une année, a également été imposée à l'accusé.

Une accusation d'entrave à la justice pesait aussi contre le juge Gauthier, âgé de 61 ans, mais, devant le plaidoyer par voie de déclaration sommaire de culpabilité, enregistré sur le premier chef (entrave aux policiers), le tribunal a décidé d'acquitter le prévenu sur le deuxième chef.

Le 1er septembre, à Baie-de-Shawinigan, le juge et son épouse, qui circulaient dans un véhicule, s'étaient retrouvés à un barrage routier. Les policiers de la SQ, constatant une odeur d'alcool, avaient soumis Mme Gauthier à un test d'alcoolémie. Le juge, « visiblement en état d'ébriété très avancée », selon les policiers, était intervenu, disant à son épouse de ne pas souffler dans l'appareil. Il avait ensuite laissé entendre aux policiers qu'entre gens du milieu de la justice, il fallait se protéger.

Alors que l'on emmenait son épouse au poste de la SQ, pour y souffler dans un alcootest, le juge avait supplié à genoux les agents.

Son avocat, Me Jean-Claude Hébert, a estimé que le comportement du juge était lié à son « état d'ébriété très avancé ». Me Hébert a aussi mentionné que, le 12 novembre, le juge Gauthier avait fait parvenir une lettre au ministre fédéral de la Justice Allan Rock pour lui annoncer son intention de prendre sa retraite, pour des raisons de santé, précisant que son client souffrait d'une « tension artérielle dangereusement élevée ».

Le juge Bernard Grenier a fait remarquer qu'il n'y avait pas de préméditation dans le geste reproché à l'accusé. Il a ajouté que son état d'ébriété ne pouvait pas être considéré comme « une excuse », mais que cela avait certainement réduit sa capacité de discernement.

Gilles Gauthier

Il supplie à genoux pour éviter à sa femme un alcootest

SAQ: les grévistes auront des appuis

MONTRÉAL (PC) — Les syndiqués du centre de distribution de Québec et de Montréal de la Société des alcools du Québec (SAQ) ainsi que ceux de l'usine d'embouteillage de Montréal sont disposés à appuyer leurs confrères des magasins et bureaux, si jamais ceux-ci, profitant de la période stratégique des Fêtes, déclenchent une grève pour obtenir au plus vite un nouveau contrat de travail.

En assemblée générale, les préposés à la distribution et à l'embouteillage ont voté à 92 % en faveur de diverses mesures, dont un appui financier aux grévistes.

Ils vont surveiller de très près les employeurs pouvant être tentés d'embaucher des employés temporaires dans les entrepôts. Sur les 575 travailleurs aptes à voter, seulement 140 l'ont fait, a reconnu hier le leader syndical, Réal Laberge. « Je ne peux pas déclencher la grève, mais je peux faire en sorte que celle des employés de magasins paralyse vraiment les services, a-t-il dit.

« Nous n'accepterons pas de servir les clients qui, s'il y a grève dans les succursales de la SAQ, pourraient être envoyés chez nous », a-t-il précisé.

DÉJEUNER CONFÉRENCE

CA Les comptables agréés de Québec

MÉTHODES ALTERNATIVES DE RÈGLEMENT DES LITIGES – MÉDIATION ET ARBITRAGE

Le 4 décembre 1996

Hôtel Plaza Universel
3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

7 h 30

20,00 $ (taxes incluses)

Veuillez confirmer votre présence auprès de Louise Harvey Bernier ou Suzanne Boucher, au 691-5900.

CONFÉRENCIÈRE

Me Céline Vallières
Centre d'arbitrage national et international du Québec

ASSOCIATION DES BEAUCERONS HORS BEAUCE

Petit déjeuner-conférence

Conférencier: M. David Cliche
Ministre de l'Environnement et de la Faune
Thème: La clé du succès: être à la fois têtu et insoumis
Date et heure: Le mardi 3 décembre 1996, 7h15
Endroit: Restaurant La Fenouillière
3100, chemin Saint-Louis
Sainte-Foy
Coût: 15 $ pour les membres
20 $ pour les non-membres
Confirmation et réservation: Judith Turmel
Téléphone: (418) 627-5000

312197

loto-québec résultats

LOTS BONIS

laMini Tirage : 96-11-29

NUMÉROS	LOTS
586267	50 000 $
86267	5 000 $
6267	250 $
267	25 $
67	5 $

NUMÉROS	LOTS
58626	1 000 $
5862	100 $
586	10 $

134 lots bonis de 500 $ chacun (numéros non décomposables)

104A267 261A647 417A706 575A021 138B470 283B657 423B990
115A785 268A491 426A157 589A708 147B612 289B193 429B561
123A092 274A187 434A193 594A500 149B157 299B616 448B374
127A777 275A675 435A968 614A996 174B328 302B001 455B829
140A138 280A273 441A536 618A103 178B389 307B304 456B978
143A123 280A479 453A832 618A425 182B991 311B308 489B899
144A040 285A166 456A044 629A673 184B556 312B712 524B769
160A550 296A088 457A007 636A063 184B638 318B174 527B859
162A650 296A634 475A483 637A225 204B425 322B256 532B825
176A320 303A217 476A944 639A928 213B822 335B268 545B969
178A155 347A299 481A120 641A701 214B304 335B593 550B386
186A889 347A531 489A401 642A947 220B587 337B950 562B622
193A722 349A729 498A497 660A271 238B730 356B726 577B694
216A744 359A141 524A514 661A329 246B999 361B162 625B163
220A809 360A908 538A760 664A286 258B310 363B085 651B487
225A293 368A079 548A018 672A977 258B443 381B490 664B864
235A233 372A337 549A263 679A903 265B992 383B829 668B424
237A667 389A605 559A908 687A839 270B754 387B372 671B693
254A968 398A331 566A963 692A880 279B781 422B814 697B755
261A184

100 lots bonis de 200 $ chacun (numéros non décomposables)

159A629 314A107 476A146 630A891 234B485 406B557 552B161
162A362 315A826 489A819 631A290 238B624 408B404 563B624
175A322 342A089 497A578 647A510 256B839 414B261 579B399
181A173 346A295 498A309 662A914 262B564 415B581 590B757
190A649 349A745 500A165 666A413 265B687 450B008 624B359
202A644 351A106 520A552 681A083 283B014 461B902 649B947
229A936 369A475 523A361 692A380 289B647 465B537 653B719
232A156 376A395 528A739 112B981 300B803 469B710 659B343
237A515 391A932 557A996 129B191 308B620 472B432 661B981
240A625 412A219 560A625 156B872 319B703 492B517 666B510
246A736 417A829 584A581 178B326 331B850 503B562 678B333
256A497 417A836 599A832 201B771 365B154 515B429 684B322
301A337 448A948 607A318 217B711 370B341 537B346 686B399
307A609 452A974 626A373 230B701 381B685 543B731 698B768
307A870 474A853

100 lots bonis de 100 $ chacun (numéros non décomposables)

130A833 320A471 474A176 645A774 164B797 361B251 525B343
138A234 325A905 498A522 649A734 191B108 366B572 533B800
152A430 349A920 508A059 673A098 196B317 371B226 544B210
153A502 363A169 511A087 691A560 220B362 375B414 546B685
177A403 373A262 519A359 108B065 231B399 383B101 546B759
196A603 373A423 539A512 108B820 233B271 384B750 589B432
227A555 378A304 563A164 114B000 235B696 427B980 609B985
235A007 386A211 566A962 121B196 244B794 467B114 611B847
269A345 386A265 569A702 127B869 255B352 481B161 659B411
277A030 388A172 599A471 135B525 272B516 486B371 662B325
288A868 392A214 601A612 144B434 282B000 494B772 669B399
289A445 422A829 602A863 146B540 282B615 505B883 678B096
296A833 441A269 617A922 159B344 291B185 521B569 697B271
299A433 450A631 631A558 159B765 313B319 525B329 699B555
315A799 469A226

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

laMini Tirage du 96/11/29

NUMÉROS	LOTS
586267	50 000 $
86267	5 000 $
6267	250 $
267	25 $
67	5 $
58626	1 000 $
5862	100 $
586	10 $

Banco Tirage du 96/11/29

09 10 12 17 22
23 26 27 33 40
41 43 45 47 48
54 57 63 65 67

Extra Tirage du 96/11/29 NUMÉRO 865510

La Quotidienne Tirage du 96/11/29

3 4
687 5946

SUPER 7 Tirage du 96/11/29

05 09 12 17 36 44 45
Numéro complémentaire 35

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Comment RAJEUNIR un visage en quelques minutes?

c'est maintenant possible grâce au

«Resurfaçage» au LASER CO_2

- La plus récente technologie pour faire disparaître les rides
- 1 à 2 sessions, anesthésie locale, pas de coupures
- effets durables, pas de cicatrices, sécuritaire
- efficace aussi pour cicatrices d'acné, taches pigmentaires

aussi: implant de Gore-Tex pour lèvres minces, peelings au AHA bientôt disponible: Epi-Laser pour poils indésirables.

Clinique DermaLaser et de Médecine Esthétique du Québec
Dr Claude Dusablon Md LMCC, Polyclinique Médico-Santé
1200, St-Germain-des-Prés, Ste-Foy 657-5996
Clinique Santé-TONIX
1363, Maguire, bureau 302, Sillery 683-3912
Clinique Notre-Dame
504, Notre-Dame, Repentigny (514) 582-2066

310864

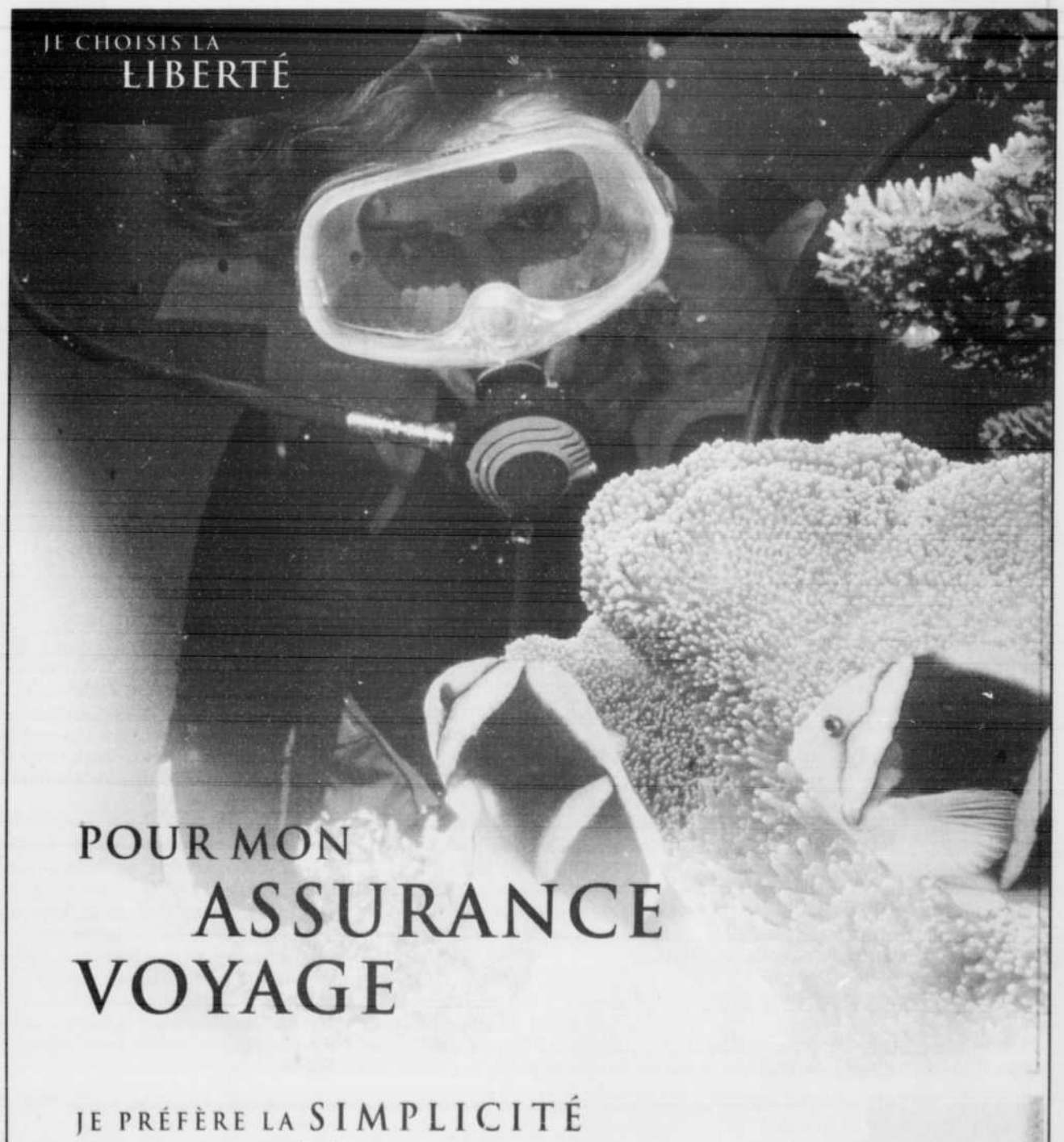

JE PRÉFÈRE LA SIMPLICITÉ DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Lorsqu'il est question d'assurance vie, accident et voyage, des milliers de personnes savent qu'elles peuvent compter sur un accès direct, soit par téléphone, soit par la poste, à une gamme de produits spécialisés d'assurance de personnes. Prévoir et planifier, quel que soit son style de vie, c'est la maîtrise de son avenir.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE :
1 888 283-AVDL (1 888 283-2835)

Assurance vie Desjardins-Laurentienne
L'assurance d'un monde différent

ASSURANCE VIE · CONVALESCENCE · ACCIDENT · VOYAGE

Desjardins pour s'aider soi-même

LE MONDE

ZAÏRE

Feu vert à la force multinationale

Le consensus se limite à la stricte observation des mouvements de réfugiés

■ OTTAWA (d'après PC et AFP) — Après bien des balbutiements, la mission humanitaire au Zaïre, pilotée par le Canada, a été mise sur pied officiellement hier au cours d'une réunion entre ambassadeurs et hauts fonctionnaires à Ottawa.

Le consensus autour de la création de cette force d'intervention multinationale, déjà évident la veille, s'est cristallisé hier a expliqué le sous-ministre adjoint pour la politique et la sécurité globale, Paul Heinbecker.

Sous la direction du général canadien Maurice Baril, cette force exécutera des missions de reconnaissance au Zaïre pour observer les mouvements de réfugiés et les zones de conflit.

Il n'y a aucune décision finale quant aux opérations de parachutage pour acheminer des vivres aux populations réfugiées. Les États-Unis ne sont pas chauds à l'idée, de même que le commandant de la force multinationale, le général canadien Maurice Baril.

« C'est une solution de dernier recours », signalait-on hier à Ottawa dans les milieux diplomatiques. On préférerait davantage utiliser des camions pour s'assurer que les vivres parviennent aux réfugiés.

« La chose importante, c'est de voir où se trouvent les réfugiés, dans quelles conditions ils sont et comment nous pouvons les aider », a ajouté M. Heinbecker.

À Ottawa, un comité directeur de 14 pays membres a été créé hier pour agir comme trait d'union entre le général Baril et le Conseil de sécurité de l'ONU. Siègent entre autres à ce comité le Canada, la Belgique, la France, le Cameroun, l'Italie, le Japon, le Sénégal, les É.-U., la G.-B. et l'Ouganda.

Au total, c'est une vingtaine de pays qui participeront d'une façon ou d'une autre à cette force d'intervention humanitaire.

Depuis le Zaïre où il a eu des contacts avec des forces rebelles, le général Baril a fait savoir hier qu'une force d'intervention globale semblait de moins en moins nécessaire. Il a observé environ 40 000 réfugiés se dirigeant vers le Rwanda. Il y aurait peut-être 100 000 autres réfugiés dans les montagnes de l'Est du Zaïre. Le général Baril recommandera s'il faut procéder ou non à des opérations de parachutage de vivres.

Bien qu'aucune décision finale n'ait été prise à ce sujet, le processus enclenché fera face à toute éventualité.

Des contingents de secours de Trenton, Edmonton et de Kingston, — 424 soldats au total — pourraient s'envoler sur avis de 24 heures.

Vingt soldats canadiens se trouvent déjà à Kigali, au Rwanda, 260 ont été déployés à Entebbe, en Ouganda et 49 militaires sont rattachés au groupe de planification à Stuttgart, en Allemagne. Au total, c'est près de 1800 militaires qui travaillent à la coordination de cette opération humanitaire.Les opérations de parachutage, si elles ont lieu, pourraient commencer dès la semaine prochaine.

INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

Mère Teresa opérée

CALCUTTA (AFP) — Mère Teresa serait morte si elle n'avait pas subi hier une intervention cardiaque pour dégager des artères obstruées, mais elle n'est pas hors de danger, a indiqué un de ses médecins.

« Si nous n'étions pas intervenus, elle serait morte. C'est certain », a déclaré Patricia Aubanel, une cardiologue américaine aidant l'équipe médicale du centre B.M. Birla de Calcutta.

« J'ai traité Mère Teresa à plusieurs reprises dans le passé et cela a été la crise la plus grave », a-t-elle dit.

Le Dr Aubanel a averti que la lauréate du Prix Nobel de la paix, âgée de 86 ans et a déjà connu une très grave alerte en août, n'était pas « hors de danger ».

Mère Teresa, qui souffre depuis longtemps du coeur et porte un stimulateur depuis 1989, avait déjà été hospitalisée fin août. Elle était alors passée très près de la mort, son coeur s'étant brièvement arrêté de battre le 21 août.

« Elle va bien. Elle a commencé par nous dire: «je peux très bien m'occuper de moi », mais elle nous a ensuite remerciés» , a ajouté le médecin américain.

La religieuse avait déja subi une intervention similaire en 1993, mais un autre médecin, le Dr Debi Shetty, a souligné que l'opération avait été nettement plus risquée cette fois-ci à cause de l'âge et de l'état de santé de la patiente.

Il y a quelques jours la religieuse avait demandé à ses médecins de ne plus lui faire subir de nouveaux examens et selon, le *Times of India*, de la laisser mourir en paix.

AP

« J'essaie de réveiller toute la Serbie contre Milosevic », a lancé le président du mouvement serbe de renouveau (SPO), l'opposant le plus en vue au président Milosevic.

REUTER

Ces soldats américains déployés en Bosnie près de Tuzla, examinent, à Tuzla, les armes lourdes américaines récemment arrivées dans la région et destinées à l'armée de la Fédération bosno-croate en vertu des accords de paix de Dayton.

10 ans pour Erdemovic

LA HAYE — Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie s'est montré hier d'une sévérité que personne n'attendait en condamnant à 10 ans d'emprisonnement, le Croate de Bosnie Drazen Erdemovic.

Erdemovic, ex-soldat de l'armée serbe bosniaque, avait reconnu sa participation à l'exécution sommaire de 1200 civils musulmans près d'une ferme à Pilica (Nord-Est de la Bosnie), quelques jours après la chute de l'enclave de Srebrenica, en juillet 1995.

Les juges ont rejeté l'argument de l'avocat de la défense, Me Jovan Babic, du barreau de Belgrade, selon lequel Erdemovic, simple soldat au moment des faits, avait agi « sous la contrainte extrême » imposée par ses supérieurs. Les magistrats ont estimé que la défense n'avait pas apporté les preuves de ce qu'elle avançait.

Selon le bureau du procureur, Erdemovic avait par contre apporté « une aide substantielle » dans le dossier instruit par le TPI contre les chefs déchus des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic, accusés d'avoir organisé les massacres qui ont suivi la prise de Srebrenica.

SERBIE

É.-U. et UE font pression sur Milosevic

■ BELGRADE (AFP) — Près de 100 000 personnes ont à nouveau manifesté hier à Belgrade contre le président Slobodan Milosevic qui, soumis depuis 11 jours à la pression de la rue, semble rester sourd aux appels de l'opposition, malgré les pressions ouvertes désormais exercées sur lui par les États-Unis et l'Europe occidentale.

Malgré le froid qui règne sur Belgrade et bien qu'hier ait été un jour férié en Serbie, l'opposition a réussi, comme elle l'avait fait la veille, à faire descendre 100 000 personnes dans les rues de la capitale.

La République fédérale de Yougoslavie (RFY — Serbie et Monténégro) est en effet le seul pays issu de l'éclatement de l'ex-fédération à continuer à célébrer le 29 novembre la fête nationale de la Yougoslavie de Tito, fondée en 1944 à Jajce, aujourd'hui partie de la fédération croato-musulmane de Bosnie.

M. Vuk Draskovic, le chef de l'opposition le plus en vue, a appelé la population à protester contre cette fête anachronique et à continuer à bombarder d'oeufs les bâtiments officiels et ceux des médias contrôlés par le pouvoir.

Depuis le début du mouvement de contestestation, l'oeuf est l'arme de prédilection des protestataires qui lui attribuent une valeur d'autant plus symbolique qu'en serbo-croate, Jajce signifie « petit oeuf ».

M. Draskovic invite ses supporters à imiter les Tchèques lors de leur « Révolution de 1989 » et « conduits par Vaclav Havel, ont bouté les communistes après 37 jours ».

« Je veux réveiller toute la Serbie contre Milosevic », a dit le président du mouvement serbe de renouveau (SPO).

Avant la manifestation générale, plus de 10 000 étudiants ont crié « voleurs » en passant devant le siège de la commission électorale contre lequel ils ont lancé des rouleaux de papier hygiénique.

De nombreux résultats des municipales qui avaient donné la victoire à l'opposition à Belgrade et dans les principales villes serbes ont été annulés et un troisième tour — organisé à la sauvette et boycotté par l'opposition — a finalement donné la victoire dans la capitale au Parti socialiste (SPS) du président Milosevic.

Fidèle à une stratégie adoptée depuis le début du mouvement de contestation, le président Milosevic reste sourd aux appels de l'opposition et ne réagit pas plus aux reproches venant de l'étranger.

Le Conseil de l'Europe a dénoncé hier à Strasbourg la « manipulation des élections locales » par les autorités serbes à Belgrade et dans d'autres villes.

Les États-Unis pour leur part, conditionnent désormais la levée des dernières sanctions contre Belgrade au respect par le président Milosevic du jeu démocratique.

« Les États-Unis maintiennent leur dernier volet de sanctions contre la Serbie pour signifier, de façon concrète, notre mécontentement vis-à-vis des actions antidémocratiques, le manque d'engagement sur la question des crimes de guerre et les problèmes du Kosovo, » a affirmé le porte-parole du département d'État Nicholas Burns.

Washington justifiait jusqu'à présent le maintien de ces sanctions — qui consistent notamment à empêcher Belgrade de recourir au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale — uniquement par le refus de la RFY de coopérer avec la communauté internationale pour arrêter les criminels de guerre serbes, et par les restrictions imposées à la population d'origine albanaise habitant la province yougoslave du Kosovo.

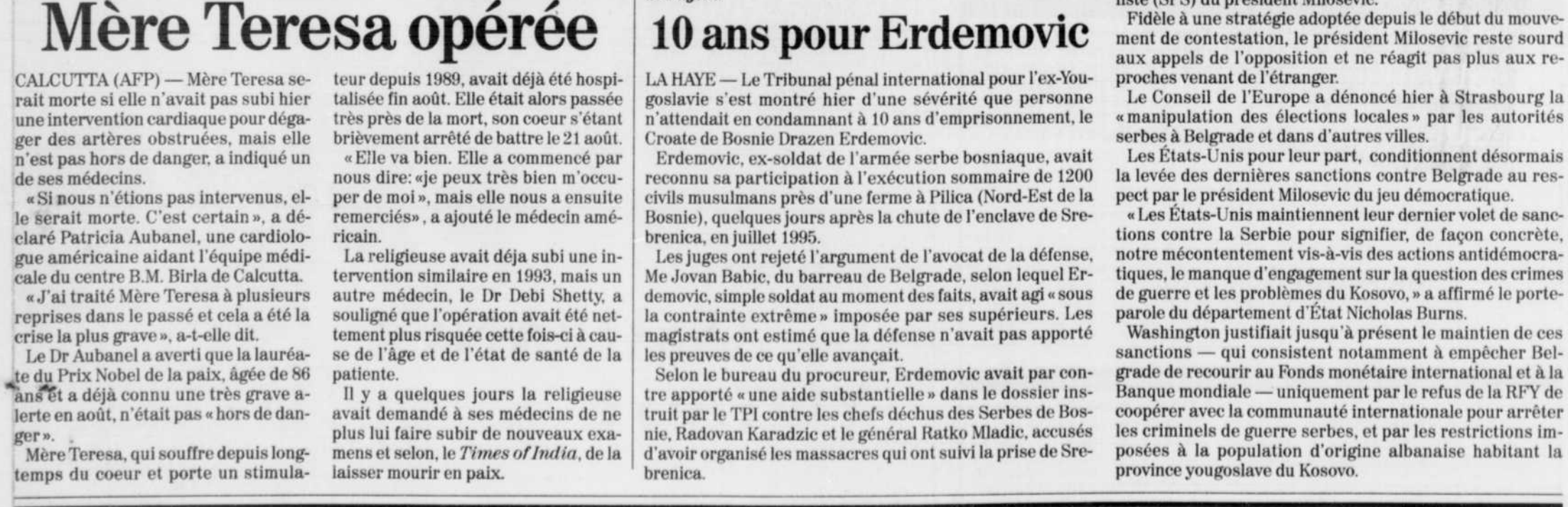

Félicitations aux champions 1996

PME

Les PME
de la Banque Nationale

André Bérard
Président du conseil
et chef de la direction

Il me fait grand plaisir de m'associer et de rendre hommage à des chefs d'entreprise audacieux qui ont eu le courage d'aller au bout de leur rêve et qui ont gagné ! Leur dynamisme leur a valu de mériter les honneurs, au niveau provincial, du Programme de reconnaissance Les PME de la Banque Nationale. Bravo à ceux et celles qui ont eu l'audace de penser autrement.

PME d'or

Gabriel Savard
Président-directeur général
Le Groupe Technimeca
Lauréat Or régional -
Montréal La Tour/Centre-Nord

PME d'argent

Gilles Gaudreault
Président
AGC System & Technologies inc.
Lauréat Or régional - Laurentides/Lanaudière

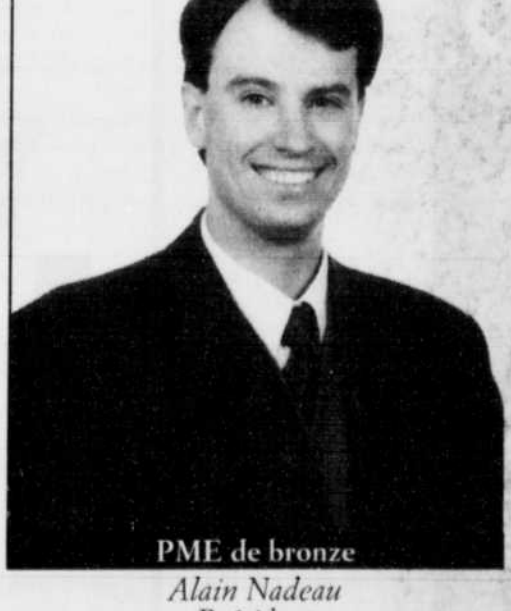

PME de bronze

Alain Nadeau
Président
Dynacom Technologie inc.
Lauréat Or régional - Montréal Centre

UN RENDEZ-VOUS AVEC NOS CHAMPIONS !

Venez découvrir les grands défis qu'ont relevés les finalistes provinciaux du Programme Les PME de la Banque Nationale, lors de l'émission spéciale LES CHAMPIONS animée par Guy Mongrain, à 21 heures le jeudi 5 décembre, sur le réseau TVA

Lauréats régionaux

Laval/Rive-Nord
Luc C. Henrico, président
Aqua-Réhab inc.

Estrie
Maurice Labbé
Président-directeur général
Ferti-Val inc.

Montréal-Ouest
Karim Menassa
Président-directeur général
Alliance Medical inc.

Montréal/Nord Est
Pascal Bruneau, président
Équipement Médical
Rive-Nord inc.

Rive-Sud
Éric D'Anjou, président
ORAGE Vêtements Sports

Drummond/Bois-Francs
Réjean Drouin, président
Pulvérisateur MS inc.

Mauricie
Richard Tessier, président
Distribution
Richard Tessier inc.

Bas St-Laurent/Gaspésie
André Poirier, président
A.P. Chevrolet Géo
Oldsmobile Pontiac Buick
GMC inc.

Richelieu/Yamaska
Paul Avard, président
et fondateur
Les Boîtes « General » Ltée

Outaouais
Alain L. Mercier, président
Almerco inc.

Montérégie-Sud
Clément Gervais, président
Vulcain Alarme inc.

Ste-Foy/Portneuf
Carl Tremblay, président
Gestcafé inc.
(Les Cafés Vittoria enr.)

Québec/Charlevoix
Denis Morency, président
Le Groupe Morency inc.

Chaudière/Appalaches
Claude Jolin
Présidente-directrice générale
Le Manoir Lac Etchemin

Saguenay/Lac St-Jean/
Côte-Nord
Nathalie-Anne Croft
Directrice générale
Bertrand Croft inc.

Abitibi/Témiscamingue
André Audy, président
Les Pommes de Terre du
Témiscamingue inc.

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Avec la participation de **Samson Bélair/Deloitte & Touche**

LE SOLEIL

CHRC 80 RADIO MEDIA

TVA

LE MONDE

Hitler, anti-sémite malgré lui?

Florence Biedermann
Agence France-Presse

BONN — Un historien allemand connu a ouvert une autre polémique en affirmant qu'il fallait reévaluer le rôle de Hitler dans le génocide des juifs en tenant compte de la « pression » exercée par son entourage.

Hans Mommsen, 66 ans, professeur des universités d'Oxford, Angleterre, et de Bochum, Allemagne, a lancé un pavé dans la mare en affirmant que Hitler, auteur de tirades antisémites dans lesquelles il appelait de façon déguisée à l'éradication des juifs, avait fini par être « pressé d'agir » par son entourage sur le thème « Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? ».

Selon M. Mommsen, Hitler n'est pas entré en politique avec l'idée d'exterminer les juifs et « il est extrêmement difficile d'attribuer à Hitler des propos autres que métaphoriques sur la destruction des juifs ». Il estime que « le rôle de Hitler requiert une nouvelle évaluation et oblige ses biographes à le prendre aussi comme objet de la politique », et pas seulement comme sujet.

Le quotidien *Sueddeutsche Zeitung* a vivement répliqué à ces propos, parus dans l'hebdomadaire *Die Woche* il y a deux semaines. « Toutes les connaissances et les points de vue des chercheurs sur le national-socialisme concernant le rôle de Hitler ne sont pas seulement relativisés, mais renversés », selon le journal.

Il a accusé M. Mommsen d'avoir « banalisé la réalité politique de la montée du nazisme », voire d'avoir donné des arguments aux révisionnistes comme David Irving.

Le biographe allemand de référence de Hitler, Joachim Fest, a lui aussi pris le contre-pied de M. Mommsen dans la dernière livraison de *Die Woche* jeudi. La politique menée contre les juifs, « dans son mélange de froideur, d'envie de vengance et d'anéantissement, était l'affaire tout à fait personnelle de Hitler », affirme M. Fest, 69 ans, auteur en 1973 d'une biographie du dictateur.

M. Mommsen appuie son point de vue en mentionnant les recherches de ces dernières années, en particulier le livre récent de Brigitte Hamann, chercheuse allemande de 56 ans vivant en Autriche, « *La Vienne de Hitler : les années d'apprentissage d'un dictateur* ». Le livre est consacré à la jeunesse de Hitler en Autriche et relève ses liens avec des juifs, parfois personnels, voire chaleureux.

Ainsi du médecin de sa mère à Linz, Eduard Bloch, que Hitler, une fois au pouvoir, a protégé de la Gestapo lorsque le Dr Bloch lui a demandé son aide en lui écrivant en 1938/39. Le Dr Bloch a pu émigrer aux É.-U. en 1941. Il a écrit un livre en 1943 dans lequel il donne une bonne image de Hitler à 18 ans, un jeune homme timide et bien élevé qui s'occupait si bien de sa maman, souligne Mme Hamann dans un entretien à *Die Woche*.

Hitler comptait parmi ses amis des juifs, alors qu'il avait 22-23 ans, assure-t-elle. En outre les acheteurs des tableaux du peintre amateur qu'était Hitler furent surtout des juifs.

Ce nouveau débat suit de peu une polémique passionnée en Allemagne sur l'ouvrage de l'historien américain Daniel Godhagen, « *Hitler's Willing Executioners* » (*Les bourreaux volontaires d'Hitler*). Le jeune historien y défendait la thèse selon laquelle l'Holocauste fut le résultat d'une volonté nationale et d'un antisémitisme spécifiquement allemands. En touchant un nerf ultra-sensible, son livre s'est hissé en tête des best-sellers, où il a trôné pendant des mois.

EN BREF

Quand un peuple entier mange comme un c...

Le repas traditionnel de la fête Thanksgiving aux É.-U. est réputé pour être copieux: chaque Américain a consommé en moyenne jeudi l'équivalent de 5 Big Mac et devrait marcher 12 heures consécutives pour éliminer toutes ces calories, selon une récente étude de l'Université de Birmingham, en Alabama, citée hier par CNN. L'étude révèle les proportions souvent gargantuesques que prend aux É.-U. ce repas familial, généralement composé autour d'une dinde: il correspond en nombre de calories par personne à 5 Big Mac de chez McDonald's, 14 parts de gâteau au chocolat, 144 tranches de pain, 260 pommes ou 433 carottes crues. Pour éliminer ces calories, pas moins de 12 heures de marche seraient nécessaires, ou au choix 7 heures de natation, 4 heures de course à pied, 9 heures de vélo, 6 heures de tennis ou 4h15 d'aérobique. Mais en ce lendemain de fête, les Américains se ruent surtout vers les magasins, le vendredi suivant Thanksgiving marquant le début des soldes de fin d'année aux É.-U. (AFP)

6 jours avant l'accès à... www.lesoleil.com

Chez Sears,
TOUS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS SONT EN SOLDE!
PLUS, AVEC LA CARTE SEARS,
RIEN À PAYER AVANT 1998†
SUR **TOUS** LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS, MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS*

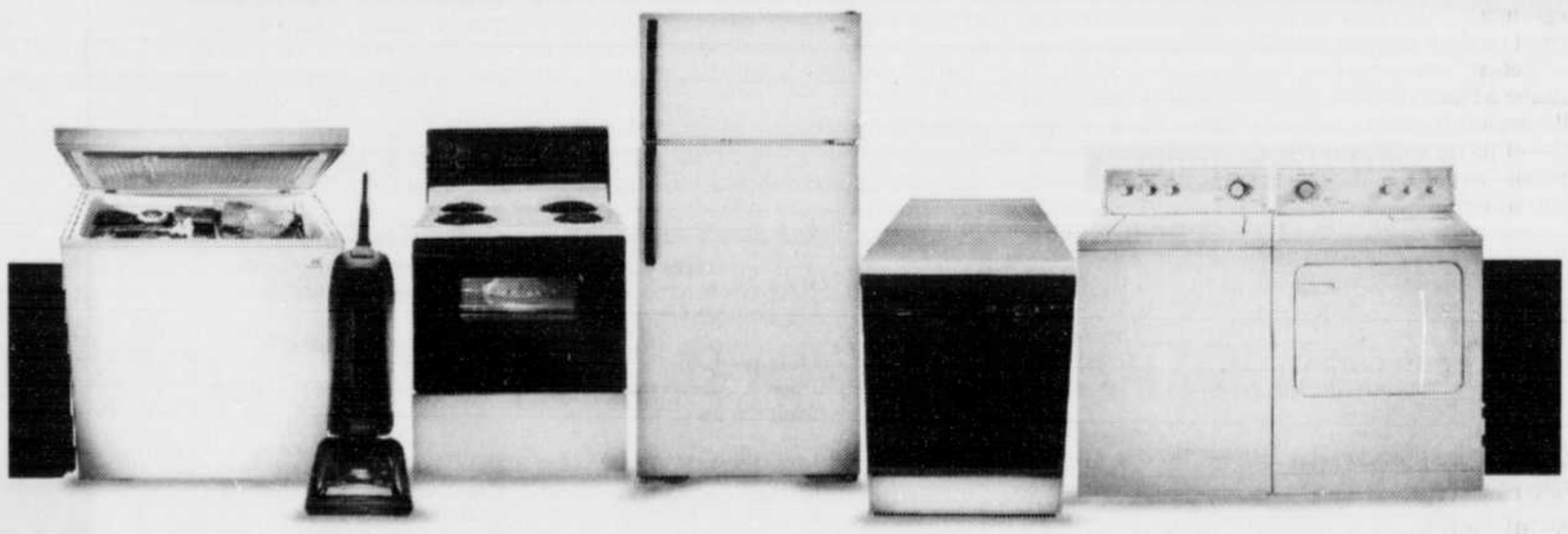

†Rien à payer avant janvier 1998, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35$ de frais de paiement différé, toutes taxes et frais applicables doivent être payés au moment de l'achat. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles soldés des Centres de liquidation. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 1er décembre 1996. Détails en magasin.
*Rayon machine à coudre/aspirateur; sauf aspirateur d'atelier.

POUR VOTRE MAGASINAGE DES FÊTES
Nos magasins sont ouverts tous les soirs du lundi au vendredi jusqu'à 21 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI
RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 1er DÉCEMBRE 1996
dans la limite des stocks disponibles
Copyright 1996. Sears Canada Inc.
SEARS
Atiendez-vous à plus

LE SOLEIL SUR INTERNET... plus que jamais branché sur vos goûts et vos besoins.

DOSSIERS

LES PENSIONS ALIMENTAIRES

Plus difficiles à toucher

Avec la nouvelle loi, les bons et les mauvais payeurs sont dans le même sac et le système est alourdi

■ QUÉBEC — « C'est le bordel ! » lancent plusieurs avocats spécialisés en droit familial quand on leur demande de dresser le bilan de la première année d'application de la loi sur le paiement des pensions alimentaires qui est entrée en vigueur le 1er décembre 1995.

Lise Lachance

Leurs récriminations vont d'une attente de plusieurs mois à l'ingérence de l'État dans la vie privée des citoyens. À tel point que les praticiens du droit familial sont de plus en plus nombreux à réclamer que la loi s'applique uniquement aux mauvais payeurs et à ceux qui en font la demande expresse.

Adoptée dans le but de faciliter la perception des pensions alimentaires, la nouvelle loi vise toutes les personnes qui doivent recevoir ou payer une telle pension pour la première fois en vertu d'un jugement du tribunal rendu depuis le 1er décembre dernier. Le nouveau régime s'applique aussi quand les deux parties s'entendent pour y recourir même si, dans leur cas, le jugement est antérieur.

Résultat: 26 000 dossiers sont actuellement en traitement. Quelque 3000 autres s'ajoutent à eux chaque mois. C'est beaucoup plus que ce à quoi s'attendait le ministère du Revenu, même si ce dernier refuse de l'admettre publiquement. « Le ministère ne considère pas qu'il est débordé », déclare au SOLEIL l'agente d'information Manon Tremblay. Elle ajoute cependant, du même souffle: « Nous disposons d'un nouveau système informatique depuis la mi-octobre. Nous nous attendons à ce que cela accélère le processus puisque, avant cette installation, il fallait procéder à la main... »

Avant la nouvelle loi, la perception des pensions alimentaires relevait du ministère de la Justice et ne touchait que les mauvais payeurs

APPELS DÉSESPÉRÉS

Les avocats émettent un autre son de cloche. « Nous recevons des appels désespérés de nos clientes. Les délais sont beaucoup trop longs. C'est inhumain ! » soutient Me Linda Goupil, présidente de l'Association des familialistes qui regroupe 130 disciples de Thémis oeuvrant en droit familial dans la région de Québec. Tout comme ses collègues Élisabeth Pinard et Claudia Prémont, elle évalue à quatre mois en moyenne — et six mois très souvent — le délai imposé avant la réception du premier versement de la pension alimentaire.

« On a mis tous les gens dans le même sac. Les bons comme les mauvais payeurs. C'est aberrant ! Cela alourdit inutilement le système. Il faut sortir de la loi les bons payeurs, c'est-à-dire 60 % des débiteurs », réclame Me Goupil. Une demande que partage entièrement Me Jean-Marie Fortin qui agit comme trait d'union entre le Barreau du Québec et les deux ministères concernés par la nouvelle loi, à savoir ceux de la Justice et du Revenu. « Pourquoi imposer aux gens de bonne foi la lourdeur de la machine ? Qu'on les laisse en paix ! » s'exclame l'avocat de Sherbrooke spécialisé en fiscalité familiale.

Non seulement, à son avis, le gouvernement a mal évalué et le nombre et l'ampleur des dossiers, mais encore « il a présumé de façon exagérée que les parties doivent être dans un système public pour s'entendre ». Ce qui l'amène à poser ces questions: « Pourquoi a-t-on rendu le système obligatoire ? Pourquoi un homme doit-il adresser ses chèques au ministère du Revenu avant que son ex-femme puisse toucher l'argent ? »

Me Linda Goupil ne se contente pas d'enfoncer le même clou. Elle qualifie « d'humiliante » l'obligation qui est faite aux payeurs « d'envoyer l'argent au ministre afin qu'il soit remis à leurs enfants ». « Nous vivons une période difficile. Les gens subissent des pressions à tous les niveaux. Pourquoi imposer aux bons payeurs de passer par un intermédiaire pour régler un problème qu'ils peuvent régler eux-mêmes ? Qu'on arrête de s'acharner sur eux ! » s'insurge-t-elle, arguant qu'il s'agit là d'une violation de la Charte des droits et libertés.

« Il faut sortir de la loi les bons payeurs »

Selon elle, le gouvernement « doit plutôt mettre son énergie et ses sous à contraindre les mauvais payeurs par une loi plus corsée, avec des dents ». Aussi prône-t-elle une réflexion collective sur cette question et un amendement à la loi.

La présidente de l'Association des familialistes de la région de Québec va même jusqu'à accuser le gouvernement d'ingérence dans la vie privée. Elle allègue qu'avec l'imposition du système à tous, ainsi que le transfert de la perception des pensions alimentaires du ministère de la Justice à celui du Revenu, ce dernier examine à la loupe les formulaires faisant état des différentes sources de revenus. Il bénéficie ainsi, dit-elle, « d'une mine de renseignements extraordinaire ».

Me Goupil établit un parallèle entre la nouvelle loi sur la perception des pensions alimentaires et celle sur la médiation familiale obligatoire que le gouvernement s'apprête à adopter. « C'est une autre ingérence. Ça suffit ! Trop, c'est trop ! Si ça continue, tous les citoyens vont être de plus en plus réglementés », assure-t-elle.

UN « SYSTÈME PARALLÈLE »

La *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, qui aura un an demain, prévoit deux modes de perception: la retenue à la source et l'ordre de paiement. La première peut être prise à même le salaire, des prestations et des allocations. Quant à la seconde, elle intervient en l'absence d'une somme pouvant faire l'objet d'une retenue ou encore lorsque cette dernière est insuffisante pour acquitter le montant de la pension.

Le législateur croyait que les personnes bénéficiant d'un jugement en leur faveur (des femmes en très grande majorité) pourraient toucher leur premier versement environ trois semaines après l'ordonnance du tribunal. Il n'en est rien. Cet objectif s'est fracassé sur des récifs comme le nombre et la lourdeur des dossiers, un personnel insuffisant (110 fonctionnaires traitent les cas à Québec et 125 à Montréal), l'absence fréquente des formulaires portant sur les revenus, même si ces documents assermentés sont obligatoires.

« Seulement 23 % des dossiers sont accompagnés de formulaires provenant des deux parties. Cela signifie que, dans les trois quarts des cas, les fonctionnaires doivent être des Colombo sur les bords. En plus d'être percepteurs, ils doivent se transformer en enquêteurs », déplore Me Jean-Marie Fortin.

Me Elisabeth Pinard, spécialiste en droit familial.

Plusieurs avocats recourent à un « système parallèle »

Dans ce contexte où les délais sont souvent dramatiques pour les familles, plusieurs avocats recourent à un « système parallèle », indique au SOLEIL Me Élisabeth Pinard. Autrement dit, les procureurs des deux parties s'entendent pour que le débiteur verse la pension alimentaire directement à la créancière en attendant que le ministère du Revenu traite le dossier. « Mais si elle protège la créancière, cette façon d'agir fausse les données quant au délai de traitement », précise l'avocate.

Me Pinard considère, d'autre part, que l'avance de 1000 $ consentie sur demande par le ministère, pour une période de trois mois, est nettement insuffisante. Le Barreau du Québec avait d'ailleurs attiré l'attention sur ces maigres 333 $ par mois dans son mémoire déposé en mars 1995.

Plusieurs avocats nous ont affirmé que le nouveau régime n'a rien réglé. « Loin de là, disent-ils. On a augmenté le coût du système qui, dans les faits, ne répond pas mieux que l'ancien aux besoins des citoyens. »

Rappelons qu'avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, la perception des pensions alimentaires relevait du ministère de la Justice et ne touchait que les mauvais payeurs.

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Une sanction donnera bientôt du mordant à la loi

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec réserve une surprise à ceux qui lui mettent des bâtons dans les roues dans la perception des pensions alimentaires. Il s'apprête en effet à leur bloquer l'accès au tribunal pour contester la demande dont ils sont l'objet.

Le projet de loi 65, qui institue la médiation obligatoire en matière familiale, modifie certaines dispositions du code civil dont l'article 827.5 portant sur la production d'une déclaration assermentée accompagnant la demande ou la contestation d'une pension alimentaire.

Si l'État a rendu cette production obligatoire, il n'a prévu aucune sanction pour ceux et celles qui ne s'y soumettent pas. La loi du moindre effort et, surtout, la résistance passive de nombreux débiteurs trop heureux de ne pas être contraints de déclarer leurs revenus ont conduit à une situation intolérable: 77 % des dossiers qui se retrouvent au ministère du Revenu sont incomplets. D'où la nécessité pour les fonctionnaires de jouer aux détectives.

Le projet de loi à l'étude assortit d'une sanction l'obligation actuelle. Il touche non seulement les débiteurs mais aussi les personnes qui réclament une pension alimentaire. « Il est curieux de constater qu'il y a autant de demandeurs que de débiteurs qui ne déposent pas le formulaire assermenté, alors que c'est à leur avantage », affirme au SOLEIL M. Pierre Tanguay, juriste au ministère de la Justice.

77% des dossiers qui se retrouvent au Revenu sont incomplets

Le projet prévoit donc qu'aucune requête relative à une obligation alimentaire ne sera recevable à moins d'être accompagnée d'une déclaration sous serment contenant une quinzaine de points, dont des renseignements sur l'emploi et les revenus de la personne qui s'adresse à la cour.

Quant au débiteur, il ne pourra contester la demande s'il ne remet au greffe du tribunal sa propre déclaration assermentée. Le juge pourra cependant le relever de son défaut de produire le document aux conditions qu'il déterminera. Par exemple: remplir le formulaire dans les minutes ou les heures suivantes et revenir devant lui pour que la cause procède.

Le projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 novembre. « Nous espérons qu'il sera adopté avant Noël et qu'il entrera en vigueur 30 jours après sa sanction », souligne Pierre Tanguay.

Le juriste a exprimé ce souhait avant que les avocats spécialisés en droit de la famille ne tiennent une manifestation, jeudi, pour protester contre le volet principal du projet de loi 65, à savoir l'instauration, en matière matrimoniale, d'un programme de médiation gratuite et préalable à l'audition devant le tribunal. « Médiation et obligation ne vont pas ensemble. C'est un antagonisme », a déclaré au SOLEIL la présidente de l'Association des familialistes de la région de Québec, Me Linda Goupil. Peut-être cette opposition retardera-t-elle l'adoption du projet de loi.

Me Linda Goupil, présidente de l'Association des familialistes.

UN NOUVEL INSTRUMENT

Pendant que l'État s'apprête à mettre de la pression sur les citoyens assujettis à la loi sur le paiement des pensions alimentaires, la Direction générale de la législation au ministère du Revenu se prépare à publier un recueil dans lequel seront colligées les opinions juridiques rendues jusqu'à maintenant quant à l'application de cette nouvelle loi entrée en vigueur le 1er décembre dernier. Dans un cas comme dans l'autre, le but consiste à aider les fonctionnaires dans leur travail, donc à désengorger le mécanisme de perception, à alléger le processus.

« L'ouvrage devrait sortir au début de 1997. Il s'agit d'une loi annotée. Sous chaque article, on retrouvera les problèmes rencontrés, la position juridique du ministère et les normes appliquées par les agents de pension alimentaire », déclare au SOLEIL le juriste Pierre Rodrigue, chef d'équipe à la Direction générale de la législation, au Revenu.

Le fonctionnaire précise qu'un des objectifs de cet instrument consiste à établir « des lignes de conduite cohérentes afin que, dans ce système qui est nouveau, tout le monde soit traité de la même façon ». L.L.

DOSSIERS

Le Parti réformiste en déclin

Les troupes de Preston Manning joueront leur avenir aux prochaines élections

■ OTTAWA — Au lendemain des élections fédérales d'octobre 1993, le Parti réformiste est débarqué en force dans la capitale fédérale, récoltant 18,7 % du vote populaire, le deuxième meilleur score après les libéraux de Jean Chrétien, et faisant élire en tout 52 députés.

Aux électeurs, le chef réformiste Preston Manning promettait que sa jeune formation politique changerait la façon dont fonctionne Ottawa, trop préoccupé à son goût par les intérêts des grosses provinces comme l'Ontario et le Québec.

Joël-Denis Bellavance

Trois ans plus tard, force est de constater que le Parti réformiste, fondé en 1987 en réponse aux nombreux griefs des provinces de l'Ouest à l'endroit du gouvernement fédéral, s'est buté à un mur.

Au point où des chroniqueurs de la presse anglophone se demandent à voix haute si ce parti venu défendre d'abord les intérêts de l'Ouest canadien à la Chambre des communes n'est pas voué à une mort lente comme les autres formations politiques ayant vu le jour dans ce coin du pays.

« Le Parti réformiste ressemble à un bateau qui coule », titrait récemment le quotidien albertain The Calgary Herald dans la foulée de la décision de sept députés de ne pas solliciter un deuxième mandat.

Ces députés, les Stephen Harper, Jim Silye, Herb Grubel, Jack Frazer, Ray Speaker, Hugh Hanrahan et Ed Harper, sont perçus comme les modérés au sein de ce parti politique.

Un récent sondage Environnics mené pour le compte de l'influent quotidien The Globe and Mail révèle que l'appui des électeurs aux troupes de Preston Manning a fléchi de manière importante au fil des mois.

À l'échelle du pays, les réformistes ne recueillent plus que 11 % des intentions de vote, loin derrière les libéraux de Jean Chrétien, qui obtiennent l'appui de 50 % des électeurs. Quant à eux, les conservateurs de Jean Charest n'arrivent toujours pas à remonter la pente (14 %), ni les néo-démocrates d'Alexa McDonough d'ailleurs.

Même en Colombie-Britannique, le château fort des réformistes où ils ont remporté 24 des 32 sièges aux dernières élections, les troupes de Preston Manning ont perdu des plumes.

Selon le même sondage, le Parti réformiste arrive bon troisième à 20 % dans les intentions de vote derrière le Parti libéral du Canada (47 %) et... le Nouveau Parti démocratique (22 %).

Depuis sa fondation, le Parti réformiste traîne la réputation d'une formation politique extrémiste de droite, notamment au Québec, où il est un de ceux qui préconisent la ligne la plus dure à l'endroit du mouvement souverainiste.

Ses dirigeants ont bien tenté au cours des derniers mois de polir l'image de leur parti, qui réclame un Sénat élu, des lois plus sévères à l'endroit des criminels et un budget fédéral équilibré dans les plus brefs délais.

Mais les déclarations à caractère raciste et homophobe de quelques députés ont à nouveau braqué des projecteurs défavorables sur le parti et relancé de plus belle les critiques selon lesquelles il est encore extrémiste.

Une députée de Calgary-Sud-Est, Jan Brown, l'une des plus modérées du parti, a claqué la porte au printemps afin de siéger comme indépendante, jugeant certains de ses collègues trop « extrémistes ».

NOUVEAU DÉPART

Devant ces ratés, Preston Manning, dont le père Ernest a dirigé les destinées de la province de l'Alberta de 1943 à 1968, s'est attardé à donner un nouveau départ à son parti.

En octobre, il a rendu public le programme électoral qui sera proposé aux Canadiens au prochain scrutin. Essentiellement, le Parti réformiste, s'il est porté au pouvoir, s'engage à:

- réduire davantage la taille du gouvernement afin d'équilibrer le budget fédéral au plus tard au 31 mars 1999;
- diminuer les impôts des contribuables de 2000 $ en moyenne par famille d'ici à l'an 2000;
- adopter des politiques fiscales favorables aux familles dont le bien-être doit être une priorité du gouvernement;
- rendre plus sévères les peines imposées aux criminels et organiser un référendum national sur la peine de mort;
- augmenter de quatre milliards $ les dépenses d'Ottawa en matière de santé et d'éducation;
- décentraliser tous les pouvoirs qui pourraient être mieux exercés par les provinces.

En entrevue au SOLEIL cette semaine, Preston Manning soutient que son parti augmentera sa cote au fur et à mesure que les électeurs prendront connaissance de son programme électoral.

Il s'inquiète peu des sondages défavorables, estimant que la réponse des personnes interrogées serait différente si on leur précisait les positions des divers partis politiques.

Le Parti réformiste arrive 3e derrière le PLC et le NPD

« Aux prochaines élections, les gens vont évaluer la qualité des candidats en lice, le programme électoral du parti et le leadership. Je crois que nous avons des avantages dans ces trois domaines », soutient le chef réformiste.

Quant au départ de ses députés les plus influents, M. Manning affirme qu'il s'agit d'un roulement normal que vivent aussi les autres formations politiques à l'approche des élections.

Dans l'espoir de jeter les bases d'un nouveau Canada, Preston Manning dit chercher au Québec un autre Louis Lafontaine, qui, en s'associant à Robert Baldwin, a fini par obtenir le premier gouvernement responsable quelques années avant la confédération.

Mais les tentatives des réformistes de clouer au pilori l'image d'un parti régionaliste et d'en faire une formation politique d'envergure nationale ont remporté un succès fort mitigé après trois ans.

En Ontario, la province qui comptera le plus grand nombre de sièges (103) au prochain scrutin, il a fait élire un seul député en 1993 et ses efforts d'expansion risquent de se traduire en peu de victoires.

LES RÉFORMISTES AU QUÉBEC

Au Québec, où il n'a présenté aucun candidat aux dernières élections, le Parti réformiste ne compte qu'environ 2000 membres après trois ans de démarches visant à prendre racine dans cette province.

Au début de la semaine, un premier candidat, Gilles Saint-Laurent, a manifesté son intention de porter les couleurs réformistes dans la circonscription de Louis-Hébert, détenu par le bloquiste Philippe Paré à l'heure actuelle.

Manning jouit d'une plus grande notoriété au Québec que le chef du Bloc québécois

M. Saint-Laurent, un avocat de Sillery qui enseigne aussi le droit à l'université Laval, croit que l'élection d'un gouvernement réformiste majoritaire au prochain scrutin est la dernière chance qui s'offre aux Québécois de rompre le statu quo constitutionnel qui prévaut au pays.

Le candidat admet toutefois que la tâche s'annonce ardue, voire impossible pour son parti au Québec, où il recueille à peine 3 % des intentions de vote.

Mince consolation, Preston Manning jouit d'une plus grande notoriété (62 %) au Québec que le chef du Bloc québécois Michel Gauthier (34,5%)...

À sa décharge, le Parti réformiste a contraint le gouvernement libéral à effectuer un virage à droite sans précédent depuis son élection.

Ses attaques incessantes au sujet du piètre état des finances publiques et des peines parfois peu sévères imposées à certains criminels ont obligé les libéraux à faire de ces dossiers leurs priorités.

Ce faisant, les libéraux de Jean Chrétien ont coupé l'herbe sous les pieds des réformistes en occupant une partie de leur place sur l'échiquier politique.

Qui, en bout de piste, profiterait le plus d'une déconfiture du Parti réformiste que prédisent les sondages aux prochains élections?

À peu près tout le monde, y compris le Bloc québécois qui, même s'il ne présente pas de candidat à l'extérieur du Québec, aurait ainsi toutes les chances de conserver son statut d'opposition officielle à la Chambre des communes.

En entrevue au SOLEIL cette semaine, Preston Manning soutient que son parti augmentera sa cote au fur et à mesure que les électeurs prendront connaissance de son programme électoral.

LE SYSTÈME DE PERCEPTION DES PENSIONS ALIMENTAIRES

« Une balloune politique dont les femmes font les frais »

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Le système de perception des pensions alimentaires, c'est une grosse balloune politique dont les femmes font les frais. Je me demande si je ne devrai pas déclarer une faillite personnelle », affirme Eveleen.

Cette femme dans la jeune quarantaine, mère de deux petites filles, a décidé de témoigner « pour convaincre les femmes de réagir, leur demander de ne pas rester passives sous prétexte que la perception de leur pension alimentaire se trouve entre les mains du gouvernement ».

Eveleen avait mis tous ses espoirs dans le système

Ex-conjointe d'un professionnel très à l'aise qui répugne à délier les cordons de la bourse pour ses enfants, Eveleen avait mis tous ses espoirs dans le système. Force lui est de constater, dit-elle, que celui-ci est inopérant pour les mauvais payeurs qui ne sont pas salariés, mais autonomes. Depuis qu'elle a entamé des procédures pour l'obtention d'une pension, en novembre 1995, l'homme a mis tous ses biens au nom de tiers, qu'il s'agisse de la maison somptueuse qu'il habite avec sa nouvelle femme ou des deux immeubles à revenus qui continuent de lui appartenir dans les faits, sinon sur papier. Quant à sa voiture, il a opté pour la location...

Un système inopérant pour les mauvais payeurs autonomes

En janvier 1996, Eveleen avait obtenu de la cour un jugement intérimaire lui accordant 500 $ par mois. Cette somme fut versée jusqu'au moment où le tribunal l'a portée à 1700 $ à compter du 1er juillet. De retard en retard, plus rien n'est venu. Depuis septembre, soit depuis trois mois, pas un sou. Elle a alors demandé une avance au ministère du Revenu mais, le maximum de 1000 $ atteint, cette source s'est également tarie.

DU « NERF »

Eveleen a multiplié les appels pour hâter les choses. Son avocate aussi. Et bénévolement. En effet, à partir du moment où le tribunal se prononce sur un cas de pension alimentaire et transmet le dossier au ministère du Revenu pour perception, ce dernier devient automatiquement le procureur de la créancière. L'avocat ou l'avocate qui a représenté les intérêts de la partie demanderesse n'a plus voix au chapitre. C'est donc pour des raisons humaines que de nombreux spécialistes en droit de la famille, ou familialistes, continuent d'aider les personnes qu'ils ont représentées devant la cour.

En dépit de toutes ces démarches, il aura fallu presque trois mois pour que l'État envoie une mise en demeure à l'ex-conjoint, sourd à tous les avis. L'étape suivante est la saisie. « Mais quand le Revenu y recourra-t-il? Par ailleurs, que saisir quand les biens appartiennent officiellement à des prête-noms? Comment, aussi, engager des frais pour en faire la preuve lorsqu'on a peine à se loger et à manger? » demande Eveleen. Le mot « impuissance » lui monte aux lèvres, avec toute la frustration et la rage qu'il charrie.

« Je ne sais pas comment peuvent s'en tirer les femmes qui ont moins de ressources intellectuelles et physiques. Ça prend du nerf pour achaler un fonctionnaire, défendre ses intérêts, faire face aux délais non justifiés. Je me sens écrasée, coincée. Dire que je pensais que ce nouveau système permettrait enfin aux femmes de respirer! Encore une fois, ce sont elles qui font les frais de toute la patente! J'ai envie de dire au gouvernement: "Arrêtez de prendre les femmes pour des innocentes!" » s'exclame la Québécoise.

Après avoir travaillé à 7 $ l'heure pour survivre, Eveleen vient de dénicher un emploi dans son champ de formation. Elle gagne 340 $ net par semaine, soit quelque 1500 $ par mois. Or, si on calcule les honoraires de son avocate au début des procédures (elle les rembourse à raison de 270 $ par mois), son loyer de 605 $, la nourriture de ses filles qui vivent avec elle la moitié du mois, les comptes d'Hydro et de Bell, l'emprunt effectué pour une voiture dont elle a besoin pour son travail et les enfants, l'assurance auto, etc., il lui faut 1700 $. Cette somme n'inclut pas sa propre nourriture, les vêtements pour elle et les petites, les sorties avec ces dernières, les médicaments et le reste. Bref, c'est la pauvreté.

Ce qui heurte particulièrement Eveleen, c'est que ses filles sont gavées durant les 15 jours qu'elles passent avec leur père: maison luxueuse, jouets en abondance, sorties, fêtes, cadeaux. Chez elle, ce sont les « vaches maigres ». « Heureusement, confie-t-elle avec émotion, que nous nous aimons beaucoup. »

L'IMAGE DE LA FEMME

Cette affection qui transcende la misère n'empêche pas la jeune femme de s'interroger sur l'image qu'elle donne de la femme à ses filles. « Souvent, je dois leur répondre que je ne peux pas leur acheter ce qu'elles désirent ou faire une sortie parce que je n'ai pas d'argent. Elles réalisent que j'ai fait confiance à un homme qui ne me donne rien. Elles voient aussi que je suis obligée de quêter auprès de mes parents », dit-elle, inquiète.

Puis elle ajoute: « Je me demande comment les enfants des femmes mal prises perçoivent l'image des femmes. Pas étonnant que des mères en viennent à battre leurs enfants. Elles ne savent plus comment se sortir de leur détresse. Elles sont au bout du rouleau, à bout de tout. »

Le projet de loi 65 visant l'ajout d'une sanction à l'obligation existante de fournir une déclaration assermentée de ses revenus au moment de passer en cour pour la fixation de la pension alimentaire n'aidera en rien Eveleen car, pour elle, cette étape est déjà franchie. Il viendra néanmoins à la rescousse de bien des femmes qui auront à se battre devant le tribunal dès qu'il entrera en vigueur. Ainsi, un débiteur qui refusera de produire ce formulaire ne pourra contester la demande de la partie adverse. Cette dernière gagnera par défaut.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Colombo à l'université

Le rapport Bellemarre sur les pratiques en matière d'enquêtes criminelles au Québec jette un éclairage très cru sur l'amateurisme des enquêteurs au sein de nos corps policiers, essentiellement dû à une formation déficiente.

Les patrouilleurs deviennent enquêteurs après en moyenne dix années de gendarmerie et en majorité sans avoir suivi d'autres cours que les notions de base en cette matière reçues au cégep ou pendant les 13 semaines passées à l'Institut de police. Ce n'est qu'après sa nomination, consécutive à une sélection dont le processus est surtout inspiré par la règle syndicale de l'égalité des chances, que le nouveau Colombo recevra une formation spécialisée en enquêtes criminelles de... trois semaines.

J.-Jacques Samson

Nombre de bavures dans le déroulement des enquêtes, lors des interrogatoires, des perquisitions, des fouilles, relèvent en bonne partie d'une méconnaissance des lois et des techniques de travail et de la quasi-absence d'encadrement et de contrôle des enquêteurs. Leurs supérieurs ne sont pas mieux formés sur le plan des enquêtes criminelles et ne sont pas préparés à la gestion des ressources humaines. D'autre part, en raison de l'obligation de résultats, la fin en vient vite à justifier les moyens au cours des enquêtes et les irrégularités s'inscrivent dans les pratiques courantes de travail.

Barbeau avait bien cerné le problème à la SQ

C'est exactement le diagnostic que posait le directeur de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, avant le déclenchement d'une enquête publique sur ce corps de police. La commission d'enquête étalera au grand jour des cas précis d'illégalités commises durant des enquêtes criminelles menées par la SQ. Le rapport Bellemarre, ce qui est chronologiquement peu orthodoxe, contient déjà dans ses 86 recommandations, les correctifs clés à apporter. Il permet aussi de constater que les mêmes maux s'étendent à l'ensemble des gros corps policiers du Québec puisque les racines sont identiques.

La recommandation de base du comité Bellemarre est l'obligation pour les enquêteurs de détenir une formation universitaire. Plusieurs dirigeants de corps policiers l'ont aussitôt repoussée pour des considérations budgétaires. Les syndicats de policiers s'y objectent, sans motif valable. Il est pourtant évident que cette exigence devrait s'appliquer de façon graduelle, selon une mécanique qui protège les droits des actuels policiers. Les statistiques démontrent d'ailleurs que ces derniers sont parmi les travailleurs les plus ouverts à la formation continue, conscients d'être démunis pour des tâches de plus en plus complexes.

Aux États-Unis, le FBI exige un diplôme universitaire de premier cycle pour tous ses agents et de deuxième cycle pour ceux qui veulent accéder à des postes de responsabilités. Des études supérieures sont aussi exigées dans plusieurs pays d'Europe. Les policiers touchent au Québec des salaires trois fois supérieurs à 25 % des avocats ayant le même nombre d'années d'expérience ; il n'est que normal de pouvoir exiger une formation adéquate au moins chez ceux qui mènent les enquêtes.

Les enquêtes majeures entraînent maintenant, de plus, des coûts tels — près de 1 million $ pour l'enquête Matticks qui a avorté— que les contribuables n'ont pas à subir un pareil gaspillage parce que les enquêteurs tournent les coins ronds, faute d'une bonne préparation et d'un encadrement compétent.

Les organisations syndicales devront enfin accepter une révision des modes de sélection des enquêteurs et une évaluation permanente de leur travail. L'enquête sur la SQ qui arrose l'ensemble de ce corps policier sert de leçon sur les conséquences du type de corporatisme qu'elles pratiquent.

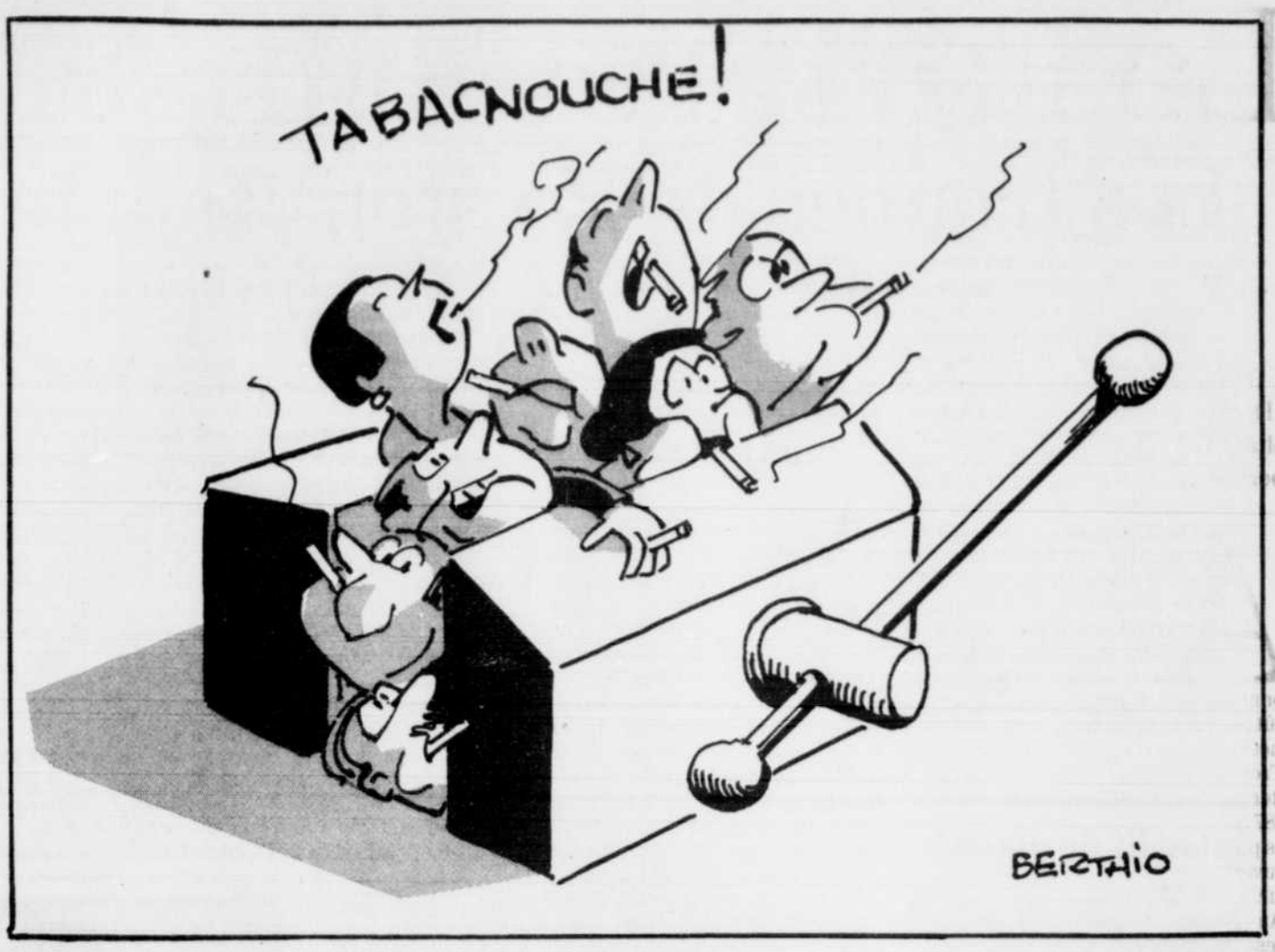

CHRONIQUE POLITIQUE

L'homme de glace

En début de semaine, j'ai téléphoné au directeur des communications au bureau du premier ministre, Charles Larochelle. Je voulais simplement savoir comment il expliquait qu'à aucun moment durant le dernier congrès du PQ, les journalistes n'avaient eu l'occasion de poser la moindre petite question au premier ministre Bouchard.

Devinez quoi ? Il ne m'a jamais rappelé. À vrai dire, je n'étais pas tellement surpris. Depuis que je suis en poste à l'Assemblée nationale, M. Bouchard est le sixième premier ministre que j'ai l'occasion de « couvrir » et jamais le bunker n'a semblé cultiver le secret à ce point.

Si quelqu'un avait daigné retourner mon appel, on m'aurait probablement répondu que M. Bouchard voulait s'assurer que le message véhiculé par les médias soit bien celui que contenait son discours, ce qui n'aurait peut-être pas été le cas s'il avait donné une conférence de presse.

Je suis prêt à admettre que les journalistes ne sont pas toujours un cadeau. Il y a des jours où un homme politique peut légitimement avoir envie de les expédier tous sur la terre de Baffin, mais il se trouve que nous vivons en démocratie et que la population est en droit de savoir ce qui se passe. Au moins quand c'est fini !

Que ce soit à Québec ou à Ottawa, personne ne se souvient d'un congrès politique où le chef du parti a refusé de rencontrer la presse. Pas même Pierre Elliott Trudeau !

Dans les corridors du Centre municipal des congrès, le premier ministre se déplaçait entouré d'une imposante escorte de gardes du corps et d'adjoints empressés, dont la déférence craintive donne parfois l'impression qu'ils sont au service de l'empereur de Chine.

C'est simplement parce que les journalistes ont eu vent d'une réunion spéciale du caucus des députés péquistes, mardi matin, qu'ils ont pu intercepter M. Bouchard et lui demander d'avoir la bonté d'expliquer pourquoi il avait planté tout le monde là, samedi soir, en apprenant que seulement 76,7 % des délégués lui avaient renouvelé leur confiance.

Michel David

M. Bouchard aurait intérêt à faire un peu de stratégie avec son parti

Il semble qu'à son bureau, on n'avait pas pensé que la chose puisse être d'un quelconque intérêt. À moins que la possible démission du premier ministre ne soit désormais considérée comme une affaire strictement privée !

C'est quand même heureux qu'on ait finalement pu le rencontrer, parce qu'il avait une grande nouvelle à annoncer. « Quand les choses sont importantes, je suis froid comme de la glace », a-t-il déclaré. Sans rire et en anglais, s'il-vous-plaît. *I am cold as ice*.

Froid comme de la glace ? Lui ? Ça, c'est vraiment la meilleure de l'année. Chacun a les défauts de ses qualités. Si M. Bouchard réussit si bien à émouvoir son auditoire, c'est précisément parce qu'il a l'émotivité à fleur de peau. S'il y a un homme au Québec dont on ne peut pas dire qu'il reste de glace, c'est bien lui !

Soyons sérieux, on ne compte plus les fois où il s'est emporté pour des peccadilles. Quand les journalistes anglophones ont suggéré qu'il devrait renoncer à sa pension fédérale, trouvez-vous qu'il est resté de glace ?

Et quand un pauvre scrutateur de Jonquière a refusé de lui serrer la main ?

Quelques heures à peine après avoir fait cette déclaration, M. Bouchard s'est retrouvé à Pointe-aux-Trembles, où il s'est fait chahuter par une trentaine d'infirmières. Encore là, la glace semblait bien molle. Jeudi soir, à Saint-Jean, il a carrément évité les manifestants.

Il est vrai que c'est nouveau pour lui. Pendant la campagne référendaire, tout le monde était en adoration devant lui. C'en était gênant. Il découvre maintenant que la vie de premier ministre est infiniment moins rose.

DES LEÇONS À PRENDRE

Il n'aime pas beaucoup qu'on le compare à Robert Bourassa. En ces matières, il devrait pourtant le prendre en exemple parce qu'il n'est pas au bout de ses peines. On a souvent dit qu'il suffisait de descendre dans la rue pour faire reculer M. Bourassa.

Pourtant, il n'avait pas son pareil pour affronter les manifestants. Justement parce qu'il ne cherchait pas à les affronter.

M. Bouchard a aussi un apprentissage à faire comme chef de parti. Ce qu'il a vécu au Bloc québécois n'avait rien à voir avec la réalité. Regardez ramer Daniel Johnson, qui dirige pourtant un parti bien moins turbulent que le PQ.

Il demande aux « purs et durs » d'être un peu plus stratégiques, afin d'amadouer les « mous », qui s'inquiètent de ce qu'ils perçoivent comme de l'intolérance. Il aurait lui-même intérêt à faire un peu de stratégie avec son parti.

Bien des militants péquistes se sont sentis coupables, samedi soir, en apprenant que M. Bouchard s'accordait un « temps de réflexion », mais d'autres ont trouvé qu'il avait la couenne bien mince.

Si un vote de confiance un peu tiède le mettait dans un tel état, comment réagirait-il si ça se mettait vraiment à brasser, que les Cris faisaient sauter les pylônes d'Hydro-Québec et qu'on se tirait dessus dans les rues de Montréal ?

En attendant, rencontrer la presse de temps à autre n'est pas un mauvais exercice. Pour un homme de glace, ce n'est quand même pas la fin du monde !

Zaïre, l'heure de reprendre ses billes

La bonne action canadienne tourne au loufoque. Brillamment neutralisée par l'inaction internationale, incapable de surmonter les intérêts contradictoires des « amis » traditionnels des Zaïrois et des Rwandais — tutsis comme hutus — l'initiative de Jean Chrétien a fait son temps. Elle est morte, enterrée, et Ottawa doit le reconnaître. L'heure est venue pour Ottawa de reprendre ses billes.

Quand les dirigeants militaires des nations intéressées par l'opération de secours réduisent leur intervention à des parachutages de vivres, quand le général canadien Maurice Baril traite avec des chefs rebelles dépourvus de toute légitimité démocratique et de toute reconnaissance politique internationale, il y a risque majeur de dérapage.

Ottawa consacre maintenant tous ses efforts à sauver les apparences. Ayant annoncé le lancement d'une opération au Zaïre, il y a trois semaines, le Canada se plie à tous les caprices de la diplomatie pour que se déclenche quelque chose qu'il puisse qualifier de « mission humanitaire ».

Tant pis s'il viole au passage ses propres politiques sur la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays et la non-reconnaissance des politiques « unilatérales » des sécessionnistes qui refusent de se reconnaître comme tels, dans les provinces orientales du Zaïre. La rencontre du général Baril avec le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila a un côté odieux, ce dernier ne représentant personne. Selon toute vraisemblance, Kabila n'est rien de plus qu'une marionnette manipulée par des intérêts pas toujours très évidents maisa priori au service du pouvoir tutsi.

Raymond Giroux

ACTUALITÉ COMMENTÉE

Des parachutages de nourriture ? Les expériences précédentes, au Kurdistan et en Bosnie, ont montré les risques élevés de telles opérations. Les colis ainsi largués tombent n'importe où, entre les mains de n'importe qui. Règle générale, le plus fort emporte la poche ! Dans le cas présent, les miliciens les mieux armés saisiront la nourriture et feront chanter les véritables réfugiés, comme ils le font depuis deux ans dans les camps de la région.

Une mission militaire s'impose toujours

La manoeuvre, pour réussir pleinement, exige la présence au sol de contingents armés amis, non de rebelles ou de soldats mal payés en mal de marché noir.

Le retour au Rwanda de centaines de milliers de réfugiés a certes adouci la crise. Mais il en reste toujours un grand nombre, en condition encore plus difficile que les rapatriés. Car ces retardataires errent sur les routes, dans les forêts, dans les montagnes. Quand ils se regroupent dans des camps, ils doivent reprendre leur marche forcée sous le feu des soldats tutsis.

Les groupes humanitaires reviennent peu à peu sur leur appui initial à l'option militaire. Ce revirement paraît prématuré, car dans le contexte centre-africain, les armes font foi de tout. Si les Tutsis forcent maintenant le retour des réfugiés, si les Hutus en gardent toujours un grand nombre en otages dans les régions qu'ils contrôlent toujours, si les soldats zaïrois pillent tout sur leur passage, l'angélisme n'est pas de mise.

L'idée initiale d'une mission militaire encadrant une action humanitaire reste la seule capable de sauver des vies.

LE QUÉBEC LE CANADA

EN BREF

CROATIE

Juge pédophile

Le président de la Cour suprême croate, Krunoslav Olujic, limogé sur des accusations de pédophilie, a déclaré hier refuser sa destitution car celle-ci est « illégale ». Le Conseil d'État de la magistrature, avait annoncé mardi sur la requête du gouvernement le limogeage de M. Olujic et l'ouverture d'une enquête policière sur ce juge accusé de pédophilie et de malversations financières. M. Olujic avait auparavant qualifié son limogeage d'acte « purement politique » illustrant un « règlement de comptes du pouvoir avec ses opposants, qui utilise de plus en plus souvent les méthodes du lynchage public ». Le président de la Cour suprême joue un rôle important dans la vie institutionnelle croate. Son influence est déterminante car il préside le Conseil pour la tenue du référendum ainsi que la Commission d'État pour le déroulement des élections, chargée d'annoncer la régularité des scrutins. Des élections présidentielles, sénatoriales et locales doivent avoir lieu en 1997 en Croatie. (AFP)

MISSOURI

Interdit de péter?

À Independence, mieux vaut se bien conduire, être silencieux et ne pas sentir autre chose que la rose. Le conseil municipal vient de signer un arrêté autorisant la police à interpeller et expulser hors des limites de la ville toute personne dont le comportement serait de nature à gêner les réunions publiques par un bruit incongru ou « une odeur agressive ». Lors de ce conseil, Dean Ferguson, président de la Ligue de défense des libertés individuelles, a demandé aux conseillers de préciser leurs pensées. Cela signifiait-il que les personnes sujettes aux flatulences ou qui auraient mangé de l'ail étaient interdites de séjour? Le conseil municipal faisait uniquement allusion aux... boules puantes, apparemment très prisées par des éléments subversifs du cru. (AP)

ROYAUME-UNI

Affaire West: un autre suicide

Accusé d'avoir violé plus de 300 fois sa nièce Anne-Marie, John West a choisi, comme son frère Frederick, d'échapper à la justice en se suicidant, épilogue de la saga de la « maison de l'horreur » que Rosemary, emprisonnée à vie, est seule à payer. Jeudi soir, le corps de John, éboueur de 54 ans, a été retrouvé par un membre de sa famille, pendu dans le garage de sa maison de Gloucester. La justice n'a pas encore conclu au suicide mais selon la police, la mort n'est pas suspecte. Avant de se suicider en prison, Frederick West avait tenté d'incriminer son frère dans les 12 meurtres qu'il lui était reproché d'avoir commis avec Rosemary, précédés d'enlèvements, tortures et violences sexuelles de toutes sortes. (AFP)

Zeroual plébiscité en Algérie

ALAIN BOMMENEL
Agence France-Presse

ALGER (AFP) — La nouvelle constitution algérienne a été massivement adoptée hier, selon les chiffres officiels, lors d'un référendum aux allures de plébiscite pour le président Liamine Zeroual, alors que l'opposition commençait à contester les résultats.

Le « oui » l'emporte avec 85,81% des suffrages avec un taux de participation record, depuis l'instauration du multipartisme, de 79,8%, selon le ministère de l'Intérieur.

Dans certaines régions, le oui a largement dépassé les 90%, selon les résultats donnés dans la nuit par la radio d'État.

Près de 11 millions d'électeurs ont adopté ce texte de révision qui prévoit notamment l'interdiction des partis islamistes, tout en instaurant l'islam comme « religion d'État », et la création d'une seconde Chambre à l'Assemblée.

Cette constitution, qui vise à consolider l'État de droit, selon les autorités, va conduire à renforcer les pouvoirs de M. Zeroual, élu en novembre 1995, avant un scrutin législatif décisif prévu au premier semestre 1997.

Le ministre de l'Intérieur, Mostefa Benmansour, a déclaré hier que le scrutin s'était déroulé « dans des conditions très satisfaisantes ». « La première leçon, c'est la sérénité et l'enthousiasme qui ont marqué cette journée et la campagne », a-t-il ajouté.

Le chiffre de participation a été vivement contesté, dès jeudi soir, par le chef d'un des principaux partis d'opposition, Saïd Sadi, qui appelait au boycott. Le responsable du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a affirmé que le taux réel s'établissait, selon les estimations de son parti, entre 33 et 35%.

Aucun observateur international n'assistait à ce vote placé sous haute surveillance de l'armée et des groupes d'autodéfense.

« La question que pose ce scrutin est terrible », a dit M. Sadi. M. Zeroual « veut transmettre le message suivant: je sais que vous savez que je triche, il n'y a pas eu la mobilisation que j'annonce. Vous devez comprendre que je suis décidé à vous soumettre », a-t-il poursuivi.

Peu avant le vote, un responsable européen avait confié à des journalistes en Europe que la participation devrait être supérieure à 50% pour « valider » ce vote.

Il avait souligné que les Européens considéraient comme positive la limitation à deux du mandat présidentiel car elle introduit « une logique d'alternance démocratique ».

Plusieurs autres partis appelaient à voter « non », comme le Front des forces socialites (FFS) et ont dénoncé la « monopolisation » des médias d'État lors de la campagne, certains responsables évoquant un retour à l'ère du parti unique.

Les partis islamistes légaux, notamment le Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) avaient critiqué le texte, mais sans donner de consignes de vote.

Si les résultats définitifs détaillés n'étaient pas encore connus hier matin, il apparaissait que le « oui » l'avait emporté dans toutes les régions, sauf en Kabylie, le fief du RCD et du FFS.

Le scrutin a été marqué par une série d'attentats, selon des informations non confirmées par les services de sécurité, alors que plusieurs autres tentatives d'attaques auraient été déjouées.

Au moins plusieurs personnes ont ainsi été blessées par l'explosion d'une bombe placée dans un café du quartier populaire de Baraki (banlieue sud d'Alger), selon des sources concordantes. Un meurtrier attentat à l'explosif aurait eu lieu dans un village de la région de Relizane (ouest).

La prochaine échéance électorale est celle des législatives, un scrutin auquel tous les partis d'opposition devraient participer.

Cette élection permettra à l'Algérie de retrouver une Assemblée élue, cinq ans après l'annulation, en janvier, du premier tour des législatives remporté par le Front islamique du salut.

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL

Clinique d'Ophtalmologie
et de Verres de Contact de Québec
est heureuse d'accueillir parmi son groupe, M. Aurel Préfontaine.

M. Aurel Préfontaine est bien connu à Québec comme assistant-ophtalmologiste. Il possède 20 ans d'expérience qui lui ont permis de se spécialiser en verres de contact.

Pour le rejoindre: (418) 687-3326

1270, Chemin Ste-Foy, bureau 3009, Québec

Aurel Préfontaine

305238

TRANSFORMEZ VOS RÉSULTATS
en 1 journée seulement!
SESSION VENTE & MOTIVATION
Nouveau concept innovateur
adapté à la réalité des années 2000

STE-FOY
MERCREDI, 11 DÉC.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
(418) 871-6872
(acceptons frais de l'extérieur)

Gestion Richard Roy
Ste-Foy, Qc.

S.Q.D.M. 03F045700

312785

LE NOUVEAU NOKIA ÉDITION SPÉCIALE

Il a tout dedans et rien dans le prix

0$

Téléphone Nokia 232 sans frais supplémentaires en s'abonnant à certains forfaits Amigo.

0$

Le Flip DPC 550 de Motorola est tout aussi emballant!

FINITIONS

- Noyer
- Violet
- Anthracite (tel qu'illustré)
- Noir
- Rouge pomme

360 APPELS GRATUITS

- Priviligne : 360 appels gratuits par année au même numéro

CARACTÉRISTIQUES

- Mémoire de 98 numéros alphanumériques
- Pile extra longue durée
- Composition automatique à l'aide d'une seule touche, etc.

Les heures amigo	Les loisirs amigo
QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ	POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT
• 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.	• 100 minutes d'appels locaux gratuits par mois en soirée.
• 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.	• Appels locaux illimités le week-end.
	• 50¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.
Seulement 19,95$ par mois	Seulement 29,95$ par mois

CANTEL

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin, bur. 101
(418) 843-0000
CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université E.
(418) 690-0535
LÉVIS
126, boul. du Président-Kennedy
(418) 838-9844
STE-FOY
2095, boul. Charest O., bur. 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL AGENT AGRÉÉ

LALIBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine,
St-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328
CELLULAND QUÉBEC
500, rue St-Jean-Baptiste
Bur. 220
(418) 877-2737
CELLULAND ANCIENNE-LORETTE
1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682
CELLULAND BEAUPORT
321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877
COMMUNICATION SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francs S.
Victoriaville
(819) 752-6935
RDS RADIO
557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223
POSTNET COMMUNICATIONS
2600, boul. Laurier
Ste-Foy (Place de la Cité)
(418) 657-2483
8255, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
(418) 627-1793

Également offert dans certains magasins des chaînes suivantes:

RadioShack
la Baie
EATON
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
FUTURE SHOP
BUREAU EN GROS
CELLULAND

amigo MD
CANTEL®
AT&T MC

L'OFFRE DES FÊTES 2 EN 1

Un cadeau de Noël pour tous les abonnés Cantel® AT&T MC

Nous l'appelons l'offre des fêtes 2 en 1. Mais vous la décririez plutôt comme la façon la plus facile et la plus économique d'offrir un téléphone cellulaire à un être cher. Abonnez-vous simplement au forfait admissible pour une nouvelle période de trois ans et, pour seulement 9,95$ de plus par mois, partagez votre forfait Cantel AT&T avec la personne de votre choix. Elle disposera de son numéro de téléphone personnel et recevra même son propre téléphone Nokia 232 sans frais supplémentaires! Profitez de cette offre exclusive pour rester en contact avec la personne que vous aimez.

Pour en savoir plus, passez chez votre dépositaire Cantel ou composez le 1 800 681-2468.

Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée exigibles. Frais d'accès au système et de mise en service exigibles. Téléphone offert sans frais supplémentaires. Prix de détail suggéré par le fabricant de 399 $. Pour l'offre 2 en 1, le téléphone principal doit être renouvelé avec un nouveau forfait admissible de trois ans; le terme de trois ans s'applique aussi au deuxième téléphone. Ces offres prennent fin le 31 décembre 1996. Détails dans les magasins participants. Nokia® est une marque déposée de Nokia Corp., Finlande. *Rogers Cantel Inc. et **AT&T Corp. utilisées sous licence.